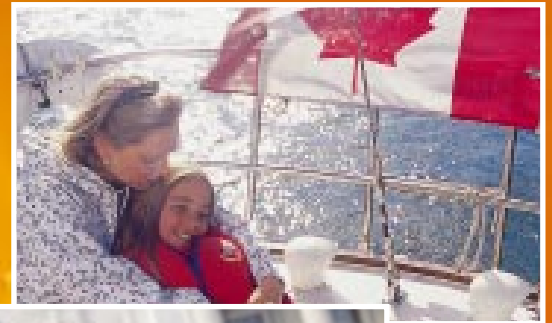


RAPPORT ANNUEL 1998

RAPPORT ANNUEL 1998



Banque Scotia

Les gens avant tout

Banque Scotia

La Banque Scotia est l'une des institutions financières les plus importantes d'Amérique du Nord et la plus internationale des banques canadiennes, avec un actif de 234 milliards de dollars. Nos 42 000 employés assurent la prestation de services de détail, de services commerciaux, de services aux grandes entreprises et de services de banque d'investissement aux particuliers, aux petites et moyennes entreprises, aux grandes entreprises et aux administrations publiques – dans 53 pays et dans l'ensemble du Canada.

TABLE DES MATIÈRES

Message aux actionnaires	2
Réponses aux questions	6
Le Groupe Banque Scotia	8
Glossaire	20
Rapport financier 1998	21
Déclaration touchant les règles en matière de régie interne	94
Haute direction et réseau	100
Information à l'intention des actionnaires	102





CAMILLE TEELUCKSINGH
*Succursale Scotia Plaza,
Toronto*

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES



PETER C. GODSOE
Président du conseil
et chef de la direction

Pour l'exercice	1998	1997	1996
Rendement pour les actionnaires			
Revenu net (en millions de dollars)	1 394 \$	1 514 \$	1 069 \$
Bénéfice par action ordinaire ¹⁾	2,64 \$	2,95 \$	2,04 \$
Dividendes par action ordinaire ¹⁾	0,80 \$	0,74 \$	0,65 \$
Rendement de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires	15,3 %	20,2 %	15,8 %
Rendement de l'investissement des porteurs d'actions ordinaires	6,1 %	51,1 %	52,3 %
Cours de l'action ordinaire (cours de clôture, au 31 octobre) ¹⁾	32,20 \$	31,08 \$	21,13 \$

1) Ces montants ont été redressés pour tenir compte du fractionnement deux-pour-un des actions intervenu le 12 février 1998.

Chiffres clés

La Banque Scotia a obtenu de solides résultats en 1998, résultats qui mettent encore une fois en lumière la force et la diversification de nos activités de base. Le revenu net s'est élevé à 1 394 millions de dollars, ce qui représente un rendement des capitaux propres de 15,3 %. Ce revenu est inférieur de 8 % à celui de 1997 et cet écart s'explique par l'inclusion dans les résultats de l'an dernier de plusieurs éléments exceptionnels. Compte non tenu de ces éléments exceptionnels, le revenu de 1997 se serait élevé à 1 223 millions de dollars. En comparaison, 1998 affiche donc une solide progression de 14 %.

Le rendement pour les porteurs d'actions ordinaires – qui englobe à la fois les dividendes et la plus-value des actions ordinaires de la Banque – s'est établi à 6,1 % en 1998. Il est moins élevé que les excellents rendements que nous avons connus en 1996 et 1997, mais il se classe néanmoins parmi les meilleurs des banques canadiennes. Les actionnaires de la Banque Scotia ont bénéficié d'un rendement composé moyen annuel de 21,7 % pour les cinq dernières années et de 21,4 % pour les dix dernières années.

Les dividendes servis par la Banque sur ses actions ordinaires ont connu une croissance constante qui s'est traduite par une augmentation de leur montant au cours de 33 des 35 dernières années. En 1998, le dividende par action a été porté à 80 cents contre 74 cents l'année précédente, soit une progression de 8 %. De plus, le 2 décembre 1998, le conseil d'administration a annoncé que le dividende trimestriel sur les actions ordinaires

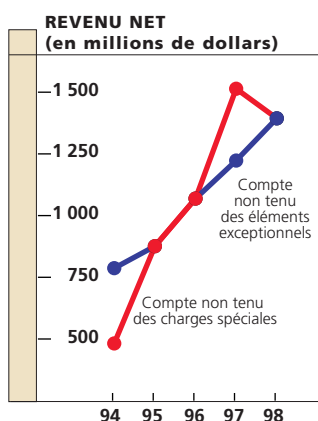
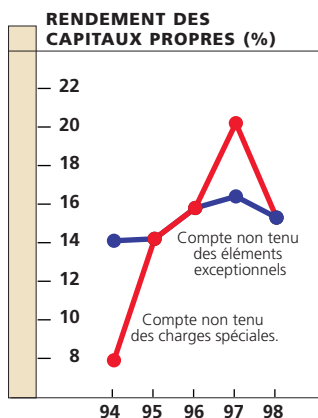
passerait à 21 cents l'action (soit 84 cents sur une base annualisée) à compter du premier trimestre de 1999.

Efficacité stratégique

Nous sommes convaincus que notre Banque a mis en place les stratégies permettant d'assurer son succès au seuil du nouveau millénaire. Les principes qui guident notre action n'ont pas changé : faire preuve d'une plus grande efficacité et d'une plus grande efficacité que nos concurrents, nous concentrer sur nos activités de base, miser sur nos lignes de force et faire que les employés du Groupe Banque Scotia soient motivés et fiables. Et surtout, nous resterons focalisés sur les besoins de nos clients.

La diversification – sur le plan de nos produits et services, de nos clients, de nos employés et de nos implantations – demeurera une composante importante de nos plans à long terme. Cette stratégie nous permet de rechercher de nouvelles occasions sur les marchés que nous desservons et de supporter des reculs temporaires dans certains secteurs spécifiques. Elle permet de diluer le risque et offre de nombreuses perspectives d'expansion rentable pour l'avenir.

La Banque Scotia possède le réseau international le plus étendu de toutes les banques canadiennes. Nous avons l'intention de poursuivre la recherche d'autres opportunités au niveau international, en particulier en Asie et en Amérique latine. Malgré les difficultés économiques que connaissent actuellement plusieurs marchés mondiaux, nous sommes persuadés que ces régions vont poursuivre leur croissance et prospérer à long terme.



INITIATIVES CLÉS

Au Canada, nous continuerons à développer l'infrastructure et les processus opérationnels nécessaires pour soutenir notre focalisation accrue sur la gestion des relations avec les clients. Un élément fondamental de notre stratégie est d'améliorer sans cesse la manière dont nous travaillons, afin d'obtenir une progression continue de notre efficacité et de notre productivité. Depuis de nombreuses années, la supériorité de notre dossier de productivité représente pour nous un avantage compétitif important qui s'est traduit par de meilleurs rendements pour nos actionnaires et un meilleur service pour nos clients.

Initiatives clés

Au chapitre de la clientèle privée, notre service clientèle est reconnu comme l'un des meilleurs de l'industrie. Dans son étude annuelle sur le service clientèle dans les institutions financières, qui a été publié en octobre, la société Market Facts du Canada a encore une fois attribué à la Banque Scotia la meilleure performance des grandes banques canadiennes pour la qualité générale du service.

Au cours de la prochaine année, nous allons continuer à améliorer notre service par le biais de nos succursales et par le développement de nos canaux de distribution parallèles. Nous allons continuer à simplifier, centraliser et automatiser les opérations de routine en succursale afin que les employés disposent de plus de temps à consacrer aux clients.

Nous nous sommes engagés à offrir à nos clients un éventail d'options sans cesse élargi pour satisfaire leurs besoins bancaires. Beaucoup de clients préfèrent maintenant la commodité et la rapidité des canaux de distribution parallèles comme les GAB, les services bancaires par téléphone ou par Internet, les cartes de débit et les cartes à puce. Notre service bancaire par Internet, Scotia en direct, et son système de sécurité innovateur, Entrust, ont reçu des éloges flatteurs des clients et se sont vu décerner le prix de la fondation «Concours de l'informatique et de la productivité pour l'avenir» ainsi que celui de Microbanker Inc., éditeur de bulletins spécialisés en technologie bancaire.

Il n'en demeure pas moins que le service personnalisé reste le fondement de nos activités bancaires. Des recherches approfondies sur les employés et les clients ont révélé que nos clients ont vraiment l'impression que nous traitons avec

eux de façon plus personnelle – beaucoup plus directe que nos concurrents.

Une des principales priorités pour l'année à venir consistera à communiquer cette différence à nos clients actuels et potentiels à l'échelle du Groupe Banque Scotia dans le monde entier. Pour positionner la Banque en tant qu'intervenant différent dans les communautés et les différents marchés du Canada et à travers le monde, nos activités s'articuleront autour de notre image de marque – empathie, honnêteté et compétence.

L'an dernier, avec l'acquisition du Trust National, nous avons renforcé le succès de nos activités de banque de détail et nous nous sommes positionnés comme l'une des plus grandes institutions canadiennes de services fiduciaires aux particuliers, ce qui revêt une importance particulière à un moment où nous sommes en train d'accroître nos ressources de gestionnaire de patrimoine. L'ajout des succursales du Trust National a amélioré notre aptitude à servir les Canadiens – en particulier en Ontario où sont localisées la plupart de ses succursales – et a fait de la Banque Scotia le deuxième prêteur hypothécaire du Canada.

Nous travaillons également à l'amélioration de nos services à la clientèle commerciale. En simplifiant les processus et en développant les ressources de soutien, nous ferons en sorte d'augmenter notre part du marché des petites et moyennes entreprises.

RoyNat, l'une des nos deux banques d'affaires, nous permet de promouvoir la croissance des petites et moyennes entreprises grâce à un large éventail d'options de financement. Investissement Scotia SARF vient compléter les prestations de RoyNat par le biais de prises de participation relativement importantes dans des entreprises plus grandes à la croissance prometteuse.

Gestion de patrimoine

La gestion de patrimoine est devenue une composante de plus en plus importante de nos activités et, avec le vieillissement de la population canadienne, elle le deviendra plus encore. Afin d'améliorer notre position actuelle et accroître notre part du marché, nous mettons au point de nouvelles manières d'exploiter les occasions qu'offre ce secteur clé.

La fusion, en août 1998, de Cassels Blaikie, de Gestion de portefeuille Scotia Limitée et de la division investissement de Trust Scotia a donné naissance à



BRUCE R. BIRMINGHAM
Président

Gestion de placements Scotia Cassels Limitée dont l'actif sous gestion s'élève à plus de 15 milliards de dollars. Cette nouvelle firme de conseil en placements entièrement intégrée nous permet d'offrir, aux investisseurs canadiens et internationaux, un éventail plus étendu de services de placements personnels, dont les portefeuilles de succession et de fiducie, la gestion des capitaux fiduciaires, des caisses de retraite et des fonds communs de placement. Les services de gestion de patrimoine offerts par ScotiaMcLeod et Trust Scotia viennent compléter ceux de Scotia Cassels.

Intégration des opérations de gros

En 1998, nous avons donné le coup d'envoi de notre programme d'intégration, à l'échelle mondiale, des opérations de nos divisions banque d'investissement et grandes entreprises.

Depuis quelques années, nos clients réclament de plus en plus une approche hautement coordonnée à leurs besoins de financement et d'investissement. Nous pensons que cette initiative nous permettra de mieux répondre à leurs attentes, en leur donnant accès à l'intégralité de nos prestations. Nous pourrions aussi exercer nos différentes expertises et fournir ainsi une valeur supérieure à nos clients ainsi qu'à nos actionnaires.

Cette intégration, qui s'achèvera l'an prochain, nous permettra d'offrir aux clients un accès simplifié et focalisé à nos groupes de produits. Citons, entre autres, les services aux grandes entreprises, le commerce global, le conseil en fusion et acquisition, la vente et la recherche de titres et la prise ferme.

Occasions d'affaires internationales

Nos différentes opérations dans plus de 50 pays et sur six continents ont généré presque la moitié de la totalité de nos gains en 1998. Au cours de l'année, nous avons poursuivi notre expansion sur de nouveaux marchés, en particulier en Asie. Nous avons reçu l'autorisation d'ouvrir une succursale à Colombo, au Sri Lanka et

nous sommes la première banque canadienne à avoir ouvert à Dhaka, capitale du Bangladesh, une succursale offrant des services bancaires complets. Nous avons également ajouté des succursales dans des pays où nous étions déjà présents. Nous avons ainsi ouvert, entre autres, de nouvelles succursales en Thaïlande, à Bangkok; en Inde, à Bangalore et en Chine à Chongqing. Nous avons également identifié des potentiels d'acquisition intéressants dans d'autres régions d'Amérique latine et d'Asie.

Nous continuons à envisager nos activités internationales par rapport à leur potentiel de succès à long terme. Les prochaines années pourraient être difficiles pour les marchés émergents, bien que ces derniers offrent à l'évidence un excellent potentiel. Notre défi sera d'accroître nos revenus internationaux et d'obtenir des rendements plus élevés tout en réduisant les risques associés. Forts du succès rencontré depuis plus d'un siècle dans nos opérations internationales, nous restons convaincus que notre stratégie continuera à produire une solide valeur pour nos actionnaires.

L'équipe Scotia

À la Banque Scotia, nous sommes fiers de notre tradition toujours vivace de placer «les gens avant tout», qu'il s'agisse de nos employés, de nos clients ou des membres des communautés que nous servons.

Le Groupe Banque Scotia est une équipe forte de plus de 42 000 personnes qui ont à cœur de collaborer afin d'assurer le succès de leur Banque année après année. Nos employés jouent un rôle essentiel dans la haute qualité de nos résultats financiers.

Nous continuons à investir massivement dans la formation et le développement de nos employés. Les nouveaux cours offerts cette année sur cédéroms et en ateliers ont renforcé leurs compétences dans divers domaines dont la gestion efficace des ressources humaines, les ventes et le développement des relations avec les clients.

SYLVIA D. CHROMINSKA *Vice-présidente à la direction, Ressources humaines*

BARRY R. F. LUTER *Co-chef, Clientèle grandes entreprises et Services de banque d'investissement et chef pour le marché international, Clientèle grandes entreprises*

ROBERT W. CHISHOLM *Vice-président du conseil, Réseau canadien*

S. DENNIS N. BELCHER *Vice-président à la direction, Services de banque d'investissement. Crédit et politique de crédit et Gestion des crédits spéciaux*

JOHN F. M. CREAN *Vice-président principal à la direction, Gestion du risque à l'échelle internationale*

RICHARD E. WAUGH *Vice-président du conseil, Gestion de patrimoine et Opérations internationales*



La réforme du secteur financier

Notre capacité à demeurer concurrentiel et à poursuivre notre croissance dépend dans une certaine mesure du cadre politique qui régit le secteur financier où nous opérons. Si la Banque Scotia – et le secteur bancaire canadien en général – doit se développer et croître au Canada ainsi qu'à l'étranger, il nous faut un nouveau cadre politique qui tienne compte de l'évolution rapide des marchés actuels.

Nous approuvons entièrement la démarche du gouvernement fédéral consistant à étudier et évaluer à fond tous les aspects du secteur financier avant de mettre en place le nouveau cadre politique destiné à régir cette industrie. À la Banque Scotia, nous appuyons le processus d'examen actuellement en cours et nous nous engageons à jouer un rôle constructif dans l'élaboration de la nouvelle politique du secteur financier. Nous continuerons à plaider en faveur d'un cadre politique qui soit dans l'intérêt national, un cadre qui encourage une plus grande concurrence et des choix plus nombreux pour les consommateurs et les entreprises du Canada.

Nous sommes convaincus que la Banque va continuer sa croissance et son développement et que le cadre politique du secteur financier canadien saura soutenir des institutions solides et prospères, comme il l'a fait par le passé. La clé de notre succès à venir sera de continuer à focaliser sur notre stratégie essentielle et sur les pratiques fondamentales qui ont fait notre succès : un service haut de gamme pour nos clients et un travail d'équipe efficace.

Perspectives

Au seuil du nouveau millénaire, nous allons vivre encore une année riche en défis. La conjoncture et la situation des marchés financiers demeurent incertaines en Asie et dans d'autres parties du monde. Les marchés financiers canadiens n'ont pas été à l'abri des assauts répétés de l'instabilité mondiale et, en dépit des effets positifs de nos taux d'intérêt peu élevés, d'un budget assaini et d'une compétitivité améliorée, il y a de fortes chances que les

économies canadienne et américaine perdent de leur vigueur en 1999. Nous demeurons cependant persuadés que, malgré ces inconvénients, les perspectives à long terme pour le Canada et les principaux marchés de la Banque demeurent favorables.

Nous sommes convaincus que la force remarquable du système bancaire canadien est une des raisons qui expliquent pourquoi la Banque Scotia obtient d'aussi bons résultats. Ce système, qui fait partie intégrante du pays et de ses activités d'affaires, profite à tous les Canadiens et à l'ensemble du pays.

À l'intérieur de ce système, nos lignes de force traditionnelles – gestion des risques, contrôle des dépenses, diversification des activités, satisfaction de la clientèle et la force de nos employés – sont les garants de notre réussite.

D'excellentes perspectives de développement s'offrent à nous, aussi bien au pays qu'à l'étranger. Nous sommes la Banque dont la taille n'est pas trop importante pour l'empêcher de privilégier l'élément humain. Qu'il s'agisse de nos actionnaires, de nos clients, de nos employés et des communautés que nous servons, nous plaçons «les gens avant tout».

Le président du conseil et chef de la direction,



PETER C. GODSOE

Le président,



BRUCE R. BIRMINGHAM

ALBERT E. WAHBE *Vice-président à la direction, Services bancaires électroniques*

WILLIAM P. SUTTON *Vice-président à la direction, Amérique latine*

W. DAVID WILSON *Co-chef, Clientèle grandes entreprises et Services de banque d'investissement et président du conseil et chef de la direction, Marchés des capitaux Scotia et ScotiaMcLeod Inc.*

ROBERT H. PITFIELD *Vice-président à la direction, Produits et Marketing, Clientèle privée*

JOHN A. YOUNG *Vice-président à la direction, Réseau canadien de succursales*

SARABJIT S. MARWAH *Vice-président à la direction et chef des Affaires financières*

ROBERT L. BROOKS *Vice-président à la direction et trésorier du Groupe*



RÉPONSES AUX QUESTIONS



Le président du conseil et chef de la direction, Peter Godsoe, répond ici à certaines questions qui peuvent intéresser les actionnaires, les analystes et les clients.

Q. Qu'est-ce qui distingue la stratégie et les opérations internationales de la Banque Scotia de celles des autres grandes banques canadiennes?

R. À cause de l'étendue de son expertise internationale, la Banque Scotia est unique parmi les grandes banques canadiennes. Premièrement, nos opérations sont réparties dans plus de cinquante pays. Deuxièmement, parce qu'elle est une institution internationale depuis plus de cent ans, la Banque Scotia fait partie d'un groupe restreint de banques qui comprennent bien le monde bancaire international et qui y mènent avec succès leurs opérations. En plus de nous démarquer, la diversification géographique de la Banque Scotia offre à notre clientèle une ouverture

sur le monde comme aucune autre banque canadienne.

La stratégie de la Banque repose sur des investissements à long terme partout dans le monde dans de solides banques locales, dans des entreprises et dans notre vaste réseau de succursales. Cela a l'avantage de répartir le risque très largement et de procurer des sources continues de revenus et indépendantes de l'économie canadienne. Notre stratégie a fait ses preuves dans le passé et nous croyons qu'elle présente d'excellentes perspectives de croissance pour l'avenir.

Q. Que représente le secteur des PME pour la Banque Scotia et que fait-elle pour venir en aide à cette clientèle?

R. Ce secteur est particulièrement créateur d'emplois et contribue de façon importante à la croissance économique au Canada. Le secteur des PME représente aussi une part importante des opérations de la Banque; c'est pourquoi nous nous sommes engagés à continuellement améliorer le service destiné à cette clientèle. L'élément clé de notre service, ce sont les gens, c'est-à-dire tous les spécialistes dans nos succursales qui traitent directement et personnellement avec notre clientèle de PME ainsi que tous les membres du personnel qualifié de nos centres de service au Canada, toujours faciles à joindre par téléphone.

Par ailleurs, nous faisons en sorte de pouvoir compter sur la technologie nécessaire afin d'offrir

aux propriétaires de PME encore plus de contrôle sur la conduite et le moment de leurs opérations bancaires, que ce soit par les guichets automatiques, par le téléphone ou par Internet. Nous améliorons aussi l'accessibilité au crédit pour les PME. Ainsi, en fournissant à nos spécialistes en prêts aux PME une technologie nouvelle pour l'évaluation des risques et en introduisant une formule de demande de prêt simple qui tient sur une seule page, nous pouvons maintenant répondre à la plupart des demandes de prêt dans un délai de un ou deux jours ouvrables.

L'essence de notre service aux PME réside dans les gens qui composent notre personnel de même que dans leurs efforts pour offrir un service de haut niveau.

Q. Depuis des années, la Banque Scotia affiche d'excellents résultats en matière de contrôle des coûts. La Banque peut-elle maintenir ces résultats ou les améliorer?

R. Dans le domaine bancaire, le point de référence pour mesurer la productivité consiste à déterminer combien d'argent il faut dépenser pour gagner chaque dollar de revenu. Mieux vaut donc un faible ratio. De tout temps, la Banque Scotia a été plus productive que les cinq autres grandes banques (voir à la page 35). Notre objectif est de maintenir le ratio de productivité de la Banque en deçà de 60 pour cent.

Le ratio de 60,4 pour cent que nous affichons pour 1998 est légèrement plus élevé que ce que nous visions. Nous attribuons ce dépassement aux frais spéciaux engagés pour préparer notre

système informatique pour l'an 2000 et aux coûts associés à plusieurs projets importants qui permettront une réduction de nos frais pour les prochaines années.

Lorsque nous tirerons un trait sur ces dépenses, nous comptons profiter au maximum des nouvelles technologies que nous avons mises en place. Nous poursuivrons également la rationalisation de nos processus de manière à ce que notre personnel puisse consacrer plus de temps à la vente et à la prestation de services à la clientèle. C'est de cette façon que nous améliorerons notre productivité dans les années à venir.

Q. Que fait le Groupe Banque Scotia pour se positionner à titre de leader du marché de la gestion de patrimoine?

R. Comme de plus en plus de Canadiens cherchent à épargner et à investir pour l'avenir, la gestion de patrimoine est devenue un domaine en pleine croissance au Canada. Le Groupe Banque Scotia est déjà un leader en matière de services complets de gestion de patrimoine qui consistent à aider notre clientèle à se constituer et à administrer un patrimoine qu'elle pourra transmettre à la génération suivante. Par ailleurs, les spécialistes de la Banque et de nos filiales de gestion de patrimoine contribuent par leurs efforts soutenus à renforcer notre position.

Au Canada, la Banque Scotia offre à sa clientèle l'une des gammes les plus complètes et les

plus innovatrices en matière de produits de gestion de patrimoine, comprenant des certificats de placement garantis, des régimes enregistrés d'épargne retraite, des Prêts d'appoint REER et une famille de 27 Fonds communs Scotia.

Grâce à nos Services financiers à la clientèle privée, à Courtage Réduit Scotia et à Gestion de placements Scotia Cassels, nous sommes bien placés pour aider nos clients à gérer et à préserver leur patrimoine. De plus, l'acquisition du Trust National et du Montréal Trust a fait du Trust Scotia l'un des trois principaux prestataires de services fiduciaires aux particuliers au Canada, ce qui représente un avantage certain pour la Banque.

Q. Comment la Banque Scotia utilise-t-elle la technologie pour venir en aide à sa clientèle?

R. Les opérations bancaires seront toujours axées vers les gens et c'est pourquoi la technologie doit nous aider à mieux servir notre clientèle. D'importantes percées technologiques permettent d'entrevoir de nouvelles et intéressantes possibilités pour la Banque et sa clientèle. Par exemple, nous annonçons au mois de novembre que Postes Canada allait utiliser notre système de sécurité en direct éprouvé pour ses nouveaux services Internet tels que le paiement de factures, la poste et la messagerie électroniques.

Grâce à la nouvelle technologie, les clients peuvent maintenant choisir comment ils veulent faire leurs opérations bancaires de même que l'heure et l'endroit qui leur conviennent le mieux. La croissance rapide de l'utilisation de TéléScotia

et de Scotia en direct, respectivement nos services bancaires par téléphone et par Internet, nous indique que notre clientèle apprécie l'accessibilité accrue à nos produits et services qu'offrent ces canaux de distribution parallèles de services bancaires.

À notre avis, cette nouvelle technologie nous permet de mener nos opérations avec plus d'efficacité et d'améliorer notre productivité. Pendant que les opérations routinières sont prises en charge par la technologie, nos employés peuvent consacrer plus de temps à nos clients et leur offrir une gamme plus étendue de conseils et de services. Le résultat : de meilleurs produits et services pour notre clientèle, des carrières plus stimulantes pour notre personnel et pour nos actionnaires, une valeur durable accrue.

Q. Pourquoi la réforme du secteur financier est-elle importante pour le Canada et les banques canadiennes?

R. Un secteur bancaire dynamique et en santé représente le fer de lance de l'économie. Peu de secteurs touchent de façon aussi importante les gens, leurs familles et leurs entreprises. Aujourd'hui, nous avons un système bancaire gagnant, un système des plus efficaces, très sécuritaire et stable et extrêmement concurrentiel. Mais des modifications sont nécessaires afin que ce qui fait la force de notre système puisse être maintenu et que les Canadiens puissent continuer à profiter d'un secteur financier de classe internationale.

Le gouvernement canadien a pris l'engagement de créer un nouveau cadre réglementaire pour le secteur financier. Nous pensons qu'il s'agit là de la bonne priorité, aussi bien pour le gouvernement que pour l'industrie, et qu'une telle réforme ne peut être que dans le meilleur intérêt de nos clients, de nos actionnaires et de nos employés. Nous croyons qu'il est capital que cette réforme accorde aux banques et au secteur financier dans son ensemble toute la souplesse nécessaire pour croître, tout en stimulant la concurrence et en offrant plus de choix aux consommateurs et aux entreprises dans toutes les régions du Canada.

LE GROUPE BANQUE SCOTIA

Les gens avant tout... Mettre de l'avant l'élément humain a depuis toujours été important dans notre façon de faire. Nous sommes à l'écoute des clients et nous nous employons à répondre à leurs besoins. C'est une stratégie qui s'appuie sur des objectifs communs. À l'échelle locale comme à l'échelle internationale, cette stratégie a contribué au succès du Groupe Banque Scotia et de ses employés dans le monde entier.

Nous établissons un lien direct entre la satisfaction de la clientèle et des employés satisfaits, et nos initiatives en matière d'emploi visent expressément à faire de la Banque Scotia un lieu où il fait bon travailler. Nous investissons dans la formation de pointe, misons sur les compétences relationnelles, la connaissance des produits et les programmes de perfectionnement, et travaillons à sans cesse améliorer les perspectives de carrière.

Dans ce rapport annuel, nous montrons de quelle façon nos objectifs communs se reflètent dans les liens que nous tissons avec nos clients et dans les réalisations de nos employés dans nos secteurs d'activité et nos emplacements du monde entier.

De solides assises canadiennes

Deux témoignages de clients présentés dans ce rapport illustrent l'efficacité de l'approche personnalisée que nous adoptons dans la prestation des services que nous offrons par l'intermédiaire de notre réseau canadien de succursales et de nos

réseaux électroniques. Le premier est celui d'un jeune médecin de Winnipeg, au Manitoba, qui recherche choix, commodité et expertise. Le deuxième, celui de la famille Robinson de l'Île-du-Prince-Édouard, cliente depuis trois générations, qui apprécie une relation bancaire personnalisée en constante évolution.

Nos 1 284 succursales et bureaux et nos réseaux électroniques permettent à des millions de clients canadiens d'avoir accès à un large éventail de services et de produits de la Banque Scotia, allant des produits et services de prêts et de dépôts, aux fonds communs de placement et à l'assurance. Quant aux besoins en matière de gestion de placements, notre division de services fiduciaires – un des plus importants prestataires de services fiduciaires au Canada – ou nos filiales de gestion de patrimoine, notamment ScotiaMcLeod, Scotia Cassels et Courtagé Réduit Scotia, y répondent avec professionnalisme.

Nous élargissons également notre compétence dans le domaine des conseils en placement, offrant des services améliorés à l'intention des investisseurs canadiens et étrangers en ce qui touche les successions et les fiducies, les fonds de dotation, la gestion des capitaux fiduciaires et les fonds communs de placement.

La petite entreprise est l'un des segments de marché qui croissent le plus rapidement au Canada et elle joue un rôle clé dans la réussite économique du pays. Afin de mieux servir les clients de ce segment de marché, nous avons simplifié nos processus et lancé de nouveaux produits.



- **LARRY SCOTT** est administrateur délégué et chef, ScotiaMocatta, société phare mondiale dans le commerce des métaux et des lingots d'or.
- La Banque Scotia est le prestataire de services financiers chef de file dans les Antilles.
- Cliente de longue date, **ANN MARIE CROSSBY** dirige sa propre entreprise depuis chez elle, utilisant les services bancaires par téléphone qu'offre la Banque Scotia en plus des services en succursale – et ses deux enfants sont titulaires d'un compte Horizon Jeunesse.
- **MONTE MCGREGOR** montre le certificat d'excellence qu'il a obtenu dans le cadre du programme de formation du centre d'appel de Goodwill que la Banque appuie en tant qu'employeur partenaire. Monte travaille maintenant pour la Banque Scotia.

Opérations de gros intégrées

En tant que chef de file dans le domaine des services bancaires à la clientèle grandes entreprises et des services de banque d'investissement, la Banque Scotia offre une gamme étendue de services bancaires de gros, tant aux clients canadiens qu'aux clients étrangers. Nous sommes à l'écoute des entreprises et des particuliers et nous répondons à leurs besoins spécifiques. Notre association avec Onex Corporation au Canada, l'une des nombreuses entreprises clientes de la Banque, illustre bien l'engagement que nous avons pris à l'égard du développement de relations bancaires personnalisées.

Avec des bureaux au Canada, aux États-Unis, en Europe, en Asie et en Amérique latine, la Banque Scotia offre des services tout en un pour répondre aux besoins financiers de tous nos clients, allant de la gestion de trésorerie au commerce des lingots d'or, du financement par emprunt et par actions aux services des transferts de titres. Nous nous classons dixième au monde en matière de financement en consortium dans les marchés mondiaux, et maintenons de façon continue notre classement parmi les dix meilleures banques pour ce qui est du marché des prêts consortiaux aux États-Unis. De même, notre réseau canadien en expansion répond aux besoins en matière de placement des particuliers clients de la Banque.

Un réseau multinational en expansion

La Banque Scotia est active dans la sphère internationale depuis plus d'un siècle et offre aujourd'hui des services aux particuliers,

des services commerciaux et des services aux grandes entreprises dans plus de 50 pays. Des clients dans le monde entier bénéficient de l'expérience, de l'engagement et du réseau international de l'ensemble du Groupe Banque Scotia.

Dans les Antilles, nous avons une longue tradition de développement de relations bancaires. En fait, c'est en Jamaïque, en 1889, que nous avons ouvert notre premier bureau à l'extérieur de l'Amérique du Nord. Aujourd'hui, nous sommes toujours le prestataire de services financiers chef de file de la région, menant des activités dans plus de 20 pays.

Notre réseau dans la région Asie/Pacifique couvre douze pays – le réseau le plus étendu de toutes les banques canadiennes. Il va de l'Inde au Japon et met à contribution des alliances stratégiques avec des banques aux Philippines et en Indonésie, et les succursales de la Banque Scotia en Chine, en Inde, en Malaysia et en Thaïlande.

En Amérique latine, par l'intermédiaire de nos affiliations avec des banques locales, et de nos propres bureaux répartis dans l'ensemble de la région, nous offrons aux clients une gamme de services de détail, de services commerciaux, de services fiduciaires, de services d'assurance et de services liés au commerce international. En combinant les forces de nos ressources humaines, de notre capital et de notre technologie, nous créons un potentiel de croissance à long terme – et offrons des produits et services exceptionnellement avantageux pour nos clients du monde entier.

La société mexicaine Transportación Marítima Mexicana (TMM), par exemple, mène des activités dans 60 pays. Elle a choisi la Banque Scotia comme associé en affaires en raison de notre force locale – acquise par notre affiliation avec Banco Inverlat – et de notre rayonnement international comparable au sien.



- **TANIA SLEEM** de la succursale Scotia Plaza fait partie de notre solide équipe de 42 000 personnes servant des clients dans le monde entier.
 - La Banque Scotia est un expert en financement de centres de villégiature dans les Antilles, comme le Sandals sur la Cable Beach à Nassau aux Bahamas. À partir de la gauche : **HUGH KENT**, **ED CURRY** et **KEN BRATHWAITE** de la Banque Scotia.
 - TMM, la plus grande compagnie de transport en Amérique latine, compte sur la Banque Scotia et sa société affiliée, Banco Inverlat, pour lui procurer les services bancaires dont elle a besoin aux échelles locale et internationale.
 - Le site Web de la Banque Scotia donne accès à des services bancaires de pointe et à des renseignements sur les activités de la Banque Scotia de par le monde.



«Ma profession est exigeante et j'ai de jeunes enfants. Le choix et la commodité, je les obtiens à la Banque Scotia, qui m'offre des services électroniques 24 heures sur 24 et un service personnalisé à ma succursale.»

ROBYN OLSON, M.D.

Les besoins de nos clients deviennent toujours plus complexes et leur temps est plus précieux que jamais. La commodité des services bancaires électroniques, qu'il s'agisse des GAB, de TéléScotia ou de Scotia en direct, permet maintenant aux clients d'effectuer leurs opérations rapidement, efficacement et sans difficulté.

En donnant une importance accrue au rôle de conseiller que jouent nos succursales et en développant de nouveaux secteurs d'activité, tels que les services fiduciaires aux particuliers, nous sommes à même de répondre aux diverses attentes de notre clientèle.

Omnipraticienne à Winnipeg au Manitoba, D^r Robyn Olson a un emploi du temps chargé et c'est à la Banque Scotia qu'elle a trouvé ce qui satisfait le mieux à ses exigences : service personnalisé de premier ordre à sa succursale, plus les avantages de Professions libérales Scotia (PLS), ensemble complet de services financiers parfaitement adapté à tous ses besoins personnels et professionnels.

D^r Olson et son mari sont allés à la Banque Scotia pour la première fois il y a six ans, lorsqu'ils magasinaient pour un prêt hypothécaire résidentiel. La Banque leur a offert le meilleur taux d'intérêt. Le service reçu leur ayant fait une grande impression, ils ont transféré leurs autres comptes à la Banque Scotia et D^r Olson a adhéré au service PLS.

Comme la plupart des omnipraticiens, D^r Olson constate que la gestion de son cabinet lui laisse peu de temps à consacrer à sa vie personnelle et à sa famille. La dernière chose dont elle veut, c'est bien une procédure bancaire inutilement compliquée.

«Avec Professions libérales Scotia et le service personnalisé que je reçois à ma succursale, commente D^r Olson, mes opérations bancaires ne sont plus une corvée et j'économise du temps.»



*Au Centre clientèle commerciale de Winnipeg, le service personnalisé et intégré que fournissent **STEPHEN CARROLL**, directeur, Services aux particuliers et **MICHELLE ASHCROFT**, directrice de comptes, Clientèle professionnelle, donne entière satisfaction à D^r Robyn Olson pour tous ses besoins bancaires, personnels ou professionnels.*



JOY READ, à droite, directrice de la succursale d'Albany de la Banque Scotia et **JEAN WALSH**, directrice adjointe. La Banque Scotia reconnaît l'importance vitale du rôle joué par l'entreprise locale dans la croissance économique, la création d'emplois et le brillant avenir du Canada. Nous sommes fiers d'être associés à la réussite et à la vision à long terme d'entreprises telles que celle de la famille Robinson.

Depuis plus de cinquante ans, la Banque Scotia entretient avec la famille Robinson une relation commerciale, en lui fournissant les services financiers nécessaires à la croissance et à la réussite de son entreprise agro-alimentaire.

Aujourd'hui, Eric C. Robinson Inc est plus qu'une entreprise de culture de la pomme de terre. C'est un leader de l'industrie qui apporte aux exploitants nord-américains des variétés nouvelles ou améliorées et qui exporte des pommes de terre de semence et de consommation en Amérique du Nord et dans le monde. C'est une entreprise qui développe aussi de nouvelles approches de contrôle de l'érosion des sols et de rotation des cultures et qui fournit conseils et services pour la protection des récoltes aux autres cultivateurs de la province.

Les aïeux de John Robinson ont été agriculteurs dans la même communauté depuis 1810. John et feu son frère, Alan, ont rejoint l'entreprise fondée par leur père Eric en 1942 et ont fait du nom de Robinson le synonyme de la renommée mondiale des pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard. Et cela, tout en perpétuant la tradition familiale de préservation de la qualité de la terre qu'ils cultivent en fiduciaires des générations futures.

John peut envisager l'avenir de son entreprise avec confiance. La génération suivante des Robinson - les enfants de John : Deborah, Alan John et Mary et ceux d'Alan : Susan, Lori et Andrew - bardée de diplômes universitaires et riche d'une expérience et d'un amour de la terre ancestrale est déjà au travail, assurant la continuité de la prospérité de l'entreprise agro-alimentaire familiale.

La Banque Scotia est fière de son rôle dans la réussite des Robinson. Par le biais de sa succursale d'Albany (Î.-P.-É.), elle fournit à tout le clan Robinson des services et des prêts commerciaux aussi bien que des services bancaires aux particuliers. De fait, lorsque la Banque Scotia a lancé ses services bancaires en direct, les Robinson ont été les premiers clients de l'Île-du-Prince-Édouard à y adhérer.

«Dans notre activité, nous devons être réceptifs aux besoins des clients, déclare John. Nous nous attendons au même genre de réceptivité de la part de notre banque. Et nous l'obtenons.»

«Notre famille cultive des pommes de terre dans l'Île-du-Prince-Édouard depuis quatre-vingts ans... Et la Banque Scotia est notre partenaire depuis cinquante ans. C'est une relation qui se cultive encore dans l'excellence.»

A. JOHN ROBINSON *Eric C. Robinson Inc., Albany (Î.-P.-É.)*





Sur la page de gauche, **TONY MELMAN**, vice-président, et **EWOUT HEERSINK**, vice-président et chef des finances d'Onex Corporation

«Service de premier ordre, professionnalisme de haut niveau et réceptivité à tous nos besoins, voilà ce qui décrit le Groupe Banque Scotia.»



JOHN EBY, vice-président principal et **MICHAEL LOCKE**, vice-président, Clientèle grandes entreprises, Toronto. Le Groupe Banque Scotia a participé à la plupart des acquisitions importantes d'Onex au cours des dernières années. Parallèlement au renforcement de ce partenariat, Onex et les entreprises dans lesquelles elle a investi ont prospéré.

Onex Corporation et le Groupe Banque Scotia entretiennent des liens d'affaires depuis longtemps, lesquels se sont particulièrement développés au cours de la dernière décennie.

Onex, reconnue pour ses investissements dans un groupe de sociétés sélectionnées avec le plus grand soin, travaille en collaboration avec la direction de ces entreprises afin que chacune devienne le chef de file dans son domaine. L'objectif d'Onex est la création de valeur – non pas pour le seul bénéfice de ses actionnaires, mais aussi pour celui des entreprises qu'elle acquiert, de leurs clientèles, de leurs fournisseurs et de leurs employés.

Aujourd'hui, quelques-unes de ces entreprises sont universellement reconnues. Citons Sky Chefs, la plus importante entreprise de restauration à bord au monde; Celestica, le troisième fabricant mondial en électronique au service des secteurs de l'informatique et des communications; et Sucre Lantic, le leader canadien pour le raffinage du sucre. D'autres sont plus petites, mais tout aussi intéressantes, puisque présentant un potentiel élevé.

«Dans notre domaine, les acquisitions nécessitent souvent des montages financiers très sophistiqués», précise Tony Melman, vice-président d'Onex Corporation. «Au fil des ans, la division Clientèle grandes entreprises de la Banque Scotia a toujours été des plus positives à notre égard, travaillant de concert avec nous pour trouver les meilleures solutions qui soient. Pour leur part, les Services de banque d'investissement ont joué le rôle de conseiller, de preneur ferme et d'investisseur.»

Selon Tony Melman, l'établissement d'un partenariat comme celui d'Onex avec le Groupe Banque Scotia repose sur de nombreux facteurs, «l'un des plus importants étant la collaboration fondée sur la confiance et l'entente mutuelle.»



La Banque Scotia participe activement au succès d'un grand nombre d'entreprises dans leur pays comme dans le reste du monde. Pour atteindre ses objectifs, TMM peut compter sur l'aide de

GUADALUPE RAZO

CAMBEROS, directeur adjoint, de RANDY CRATH, du service clientèle grandes entreprises de Banco Inverlat, et de FRANCISCO

GÓMEZ FERNÁNDEZ,

administrateur délégué adjoint, clientèle commerciale et grandes entreprises (de la gauche vers la droite).

Transportación Marítima Mexicana (TMM) est l'une des principales sociétés de services intégrés de transport d'Amérique latine et l'une des plus grandes compagnies de transport maritime au monde. TMM, qui se targuait déjà d'offrir un service complet port à port, peut maintenant se vanter d'en offrir un «porte à porte», fait valoir Iñigo Gutiérrez, le directeur de la société.

La coentreprise avec CP Navigation annoncée en 1998 lui offre en outre de nouvelles perspectives de croissance, de consolidation et de rentabilité, la rendant d'autant plus apte à relever les défis de la mondialisation dans le domaine du transport par conteneurs.

«Notre vocation est de fournir des services de transport intégrés adaptés aux besoins de chaque client, explique Jacinto Marina, le directeur financier de TMM. Nos activités de base dans le transport, que nous déployons dans plus de 30 pays, s'appuient maintenant sur un vaste réseau de transport routier et ferroviaire, ce qui nous permet de garantir à nos clients un service porte à porte exceptionnel.»

Banco Inverlat, société affiliée de la Banque Scotia au Mexique, contribue au succès de TMM depuis 1984 en lui offrant ses services de gestion de trésorerie et de crédit garanti et non garanti et en réalisant ses opérations de change et ses transactions sur le marché monétaire. Avec l'affiliation à la Banque Scotia, la relation est devenue encore plus intéressante. «L'envergure internationale a fait défaut aux banques mexicaines par le passé, note M. Marina. Grâce à notre collaboration avec Banco Inverlat et la Banque Scotia, de nouvelles possibilités s'offrent à nous et nous pouvons rejoindre des marchés différents et plus vastes.»

« Notre société est l'une des plus importantes compagnies de transport en Amérique latine et nous comptons bien poursuivre notre expansion ! Avec l'accès que nous donnent Banco Inverlat et la Banque Scotia à des services financiers à déploiement international, c'est tout un nouveau monde de possibilités qui s'ouvre à nous. »

JACINTO MARINA, *directeur financier, TMM (Transportación Marítima Mexicana)*





«Je suis fière d’être une Grande Soeur... et je suis fière du soutien que me procure la Banque Scotia par le biais des dons qu’elle verse dans le cadre de son nouveau programme de bénévolat. Je trouve cela formidable – et ma Petite Soeur Ashlea est tout à fait d’accord avec moi.»

LINDA MUSIC, *Grande Soeur et directrice, Comptabilité et information financière, Gestion de placements Scotia Cassels Limitée*



La Banque Scotia croit aux gens et à l’importance de leur implication dans la collectivité. Il existe à la Banque une tradition de soutien aux collectivités dans lesquelles elle exerce des activités et dans lesquelles ses employés vivent et travaillent. En fait, l’année dernière, la Banque Scotia a versé plus de 16 millions de dollars à des collectivités partout au Canada et ailleurs dans le monde.

Pour faire fond sur cette tradition d’implication locale, la Banque a créé le Programme de bénévolat des employés de la Banque Scotia (PBEBS). Dans le cadre de ce programme, la Banque verse jusqu’à 1 000 \$ par année à des organismes de bienfaisance enregistrés, au sein desquels ses employés actifs ou retraités effectuent au moins 50 heures de bénévolat au cours d’une année donnée. À ce jour, le programme a permis de recueillir 260 000 \$ pour le bénéfice d’oeuvres de charité locales d’un bout à l’autre du Canada.

Linda Music croit, elle aussi, aux gens et elle trouve important de participer activement à la vie de la collectivité. C’est pourquoi elle est la Grande Soeur de Ashlea depuis presque deux ans. «En tant que femme et en tant qu’employée de la Banque, je peux montrer à Ashlea toutes les possibilités qui s’offrent à elle», dit Linda.

Le fait d’être jumelée à une Grande Soeur peut faire toute la différence du monde pour une fillette comme Ashlea. «Cela veut dire qu’il y a quelqu’un qui peut lui consacrer du temps toutes les semaines, dit Linda. Et moi, je sais que je lui ai permis de s’ouvrir à de nouvelles idées et de faire des expériences auxquelles elle n’aurait pas été exposée autrement. C’est un sentiment très agréable.»

Depuis 1912, les agences de Grandes Soeurs ont offert aux fillettes des possibilités de réaliser leur plein potentiel, de miser sur leurs forces et d’améliorer leur estime de soi. Cela est possible grâce aux liens d’amitié privilégiés qui se tissent entre des filles âgées de six à 16 ans et des femmes adultes bénévoles. Linda, qui travaille avec le groupe des Grandes Soeurs de Toronto, est l’une des quelque 5 000 bénévoles jumelées à des fillettes sur l’ensemble du territoire canadien.

Par le biais du PBEBS, la Banque Scotia encourage les efforts de ses employés qui font du bénévolat. Elle procure également de l’aide financière à des causes qui revêtent de l’importance pour elle et pour les collectivités.

GLOSSAIRE

ACCEPTATION BANCAIRE (AB) : Titre d'emprunt à court terme négociable, garanti contre commission par la banque de l'émetteur.

ACTIF RAJUSTÉ EN FONCTION DU RISQUE : Actif calculé en appliquant des méthodes de pondération selon le degré de risque de crédit pour chaque catégorie d'actif de contrepartie. Les instruments hors bilan sont convertis en équivalents au bilan, selon des facteurs de conversion précis, avant que s'appliquent les pondérations de risque pertinentes.

BASE DE MISE EN ÉQUIVALENCE FISCALE (BMEF) : Majoration du revenu exonéré d'impôt gagné sur certains titres jusqu'à un montant équivalent avant impôts. Cette exonération permet d'évaluer et de comparer uniformément le revenu d'intérêts net provenant de sources imposables et celui qui provient de sources non imposables.

BIENS SOUS ADMINISTRATION ET BIENS SOUS GESTION : Biens qui appartiennent à des clients à qui la Banque procure des services de gestion et de garde. Ces biens ne sont pas inscrits au bilan de la Banque.

BSIF : Bureau du surintendant des institutions financières du Canada, qui constitue l'autorité de réglementation des banques canadiennes.

CAPITAL : Le capital se compose de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires, d'actions privilégiées et de débetures subordonnées. Le capital contribue à la croissance de l'actif, constitue un coussin contre les pertes sur prêts et protège les déposants.

COEFFICIENTS DU CAPITAL DE CATÉGORIE 1 ET DE CATÉGORIE 2 : Rapport entre les capitaux propres et l'actif rajusté en fonction du risque, tel qu'il est stipulé par le BSIF, conformément aux lignes directrices de *la Banque des règlements internationaux (BRI)*. Le capital de catégorie 1, qui est considéré comme le plus permanent, se compose surtout de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires, plus les actions privilégiées à dividende non cumulatif, moins la fraction non amortie de l'écart d'acquisition. Le capital de catégorie 2 se compose surtout d'actions privilégiées à dividende cumulatif, de débetures subordonnées et de la provision générale.

CONTRAT À TERME NORMALISÉ : Engagement d'acheter ou de vendre un montant désigné de marchandises, de titres ou de devises à une date et à un prix stipulés d'avance. Les contrats à terme normalisés sont négociés sur des bourses reconnues. Les gains ou pertes sur ces contrats sont réglés chaque jour, en fonction des cours de clôture.

CONTRAT DE GARANTIE DE TAUX D'INTÉRÊT : Contrat en vertu duquel un taux d'intérêt désigné s'applique à un montant nominal de référence pour une période prédéterminée. L'écart entre le taux établi par contrat et le taux en vigueur sur le marché est versé en espèces à la date de règlement. Ce genre de contrat sert à se prémunir contre les fluctuations futures des taux d'intérêt ou à en tirer parti.

CONTRAT SUR DEVICES : Engagement d'acheter ou de vendre un montant déterminé de devises à une date fixe et à un taux de change stipulé d'avance.

CONVENTION DE RACHAT : Engagement relatif à des actifs vendus aux termes d'une entente de rachat. Autrement dit, opération à court terme par laquelle la Banque vend des titres, généralement des obligations d'État, à un client et convient simultanément de les lui racheter à une date et à un prix déterminés. Il s'agit d'une forme de financement à court terme.

CONVENTION DE REVENTE : Actifs acquis aux termes d'une entente de revente. Autrement dit, opération à court terme par laquelle la Banque achète des titres, généralement des obligations d'État, à un client et convient simultanément de les lui revendre à une date et à un prix déterminés. Il s'agit d'une forme de prêt sur nantissement à court terme.

COUVERTURE : Opération qui a pour objet de se prémunir contre des risques de prix, de taux d'intérêt ou de change en prenant des positions qui devraient permettre de compenser les variations des conditions du marché.

ÉVALUATION À LA VALEUR DU MARCHÉ : Évaluation aux prix du marché, à la date de clôture de l'exercice, de titres et d'instruments hors bilan détenus à des fins de négociation tels que des contrats de taux d'intérêt et de change. L'écart entre la valeur marchande et la valeur comptable de ces titres et instruments est imputé au revenu à titre de gain ou de perte.

GAIN OU PERTE DE CHANGE : Gain ou perte non matérialisé découlant de la conversion en dollars canadiens d'éléments d'actif et de passif libellés en devises, lorsque les taux de change à la date du bilan diffèrent des taux en vigueur à la clôture de l'exercice précédent.

GARANTIES ET LETTRES DE CRÉDIT : Engagements de la Banque d'effectuer des paiements pour le compte de clients ne pouvant pas respecter leurs obligations envers des tiers. La Banque possède normalement un droit de recours contre les clients à qui elle avance ainsi des fonds.

INSTRUMENT HORS BILAN : Engagement de crédit indirect, y compris un engagement de crédit en vertu duquel aucune somme n'a été prélevée et un instrument dérivé.

MARGE NETTE SUR INTÉRÊTS : Revenu d'intérêts net, sur une base de mise en équivalence fiscale, en pourcentage de l'actif total moyen.

MONTANT NOMINAL DE RÉFÉRENCE : Montant prévu au contrat ou montant en capital devant servir à payer certains instruments hors bilan tels que des contrats de garantie de taux d'intérêt, des swaps de taux d'intérêt et de devises. Ce montant est dit « nominal » parce qu'il ne fait pas lui-même l'objet d'un échange, mais constitue uniquement la base de calcul des montants qui changent effectivement de main.

OBLIGATIONS BRADY : Titres de créance émis par certains pays désignés à marché naissant en contrepartie de prêts. En règle générale, les obligations Brady sont en partie garanties par des bons du Trésor américain à long terme.

OPTION : Contrat entre un acheteur et un vendeur conférant à l'acheteur de l'option le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre une marchandise, un instrument financier ou une devise en particulier, à un prix ou à un taux préétabli, au plus tard à une date future convenue d'avance.

PAYS DÉSIGNÉS À MARCHÉ NAISSANT (PDMN) : Pays dans le cas desquels la Banque est tenue par le BSIF de constituer une provision pour risques-pays, du fait qu'elle leur a consenti des prêts ou qu'elle leur a acheté des titres.

POINT DE BASE : Unité de mesure équivalant à un centième de un pour cent.

PRÊT DOUTEUX : Prêt dans le cas duquel la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer les intérêts et le capital à la date prévue, ou à l'égard duquel un paiement stipulé par contrat est en souffrance à la fin d'une période prescrite. Les intérêts ne sont pas comptabilisés dans le cas d'un prêt douteux.

PRODUIT DÉRIVÉ : Contrat financier dont la valeur est fonction du prix, du taux d'intérêt, du taux de change ou de l'indice des prix sous-jacents. Les contrats à terme, les contrats d'options et les swaps sont tous des instruments dérivés.

PROVISION GÉNÉRALE : Provision qui est constituée par imputation au portefeuille de prêts et en rapport avec les principaux secteurs d'activités de la Banque, lorsqu'une analyse de la conjoncture économique tend à indiquer qu'il se produira éventuellement des pertes qui ne pourront être déterminées individuellement.

PROVISION POUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES : Montant qui est réservé à même le revenu et qui, de l'avis de la direction, est suffisant pour combler toutes les créances irrécouvrables relatives à des éléments inscrits au bilan et hors bilan. Cette provision inclut les provisions spécifiques, la provision pour risques-pays ainsi que la provision générale. La provision pour créances irrécouvrables est portée en déduction des catégories de biens concernées inscrites au bilan.

PROVISION POUR RISQUES-PAYS : Montant mis de côté initialement dans les années 1987 à 1989 pour couvrir les pertes éventuelles découlant de l'exposition au risque attribuable à un groupe de pays à marché naissant désignés par le BSIF.

RATIO DE PRODUCTIVITÉ : Mesure de l'efficacité avec laquelle la Banque engage des frais pour produire des revenus. Ce ratio indique, en pourcentage, le rapport entre les frais autres que d'intérêts et la somme du revenu d'intérêts net (sur une base de mise en équivalence fiscale) et des autres revenus. Une diminution de ce ratio indique une hausse de la productivité.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES : Ratio de rentabilité égal au quotient du revenu net moins les dividendes sur actions privilégiées par l'avoir moyen des porteurs d'actions ordinaires.

SERVICE INTERMÉDIAIRE : Le service intermédiaire joue un rôle important dans le cadre des activités de gestion du risque et de mesure. Les membres de ce service passent en revue les modèles et les évaluations utilisés par les courtiers, mettent au point et effectuent des tests de résistance au stress, des analyses de sensibilité et des calculs de la VAR; ils examinent l'évolution des résultats et participent à l'élaboration de nouveaux produits.

SWAP : Un swap de taux d'intérêt est une convention permettant l'échange de flux de paiements d'intérêt, habituellement un taux flottant pour un taux fixe, sur un montant nominal de référence et pour une période donnée. Un swap de devises est une convention d'échange de paiements dans différentes devises, sur des périodes déterminées à l'avance.

VALEUR À RISQUE (VAR) : Estimation de la perte de valeur qui, à un seuil de confiance donné, pourrait éventuellement découler du fait que la Banque maintienne une position pendant une période déterminée.

RAPPORT FINANCIER 1998

ANALYSE PAR LA DIRECTION
DE LA SITUATION FINANCIÈRE
ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS



ANALYSE PAR LA DIRECTION

de la situation financière et des résultats d'exploitation

TABLE DES MATIÈRES

VUE D'ENSEMBLE

- 23 Aperçu des résultats financiers

SECTEURS D'ACTIVITÉ

- 24 Clientèles privée et commerciale Canada
26 Opérations internationales
28 Clientèle grandes entreprises et Services de banque d'investissement
31 Gestion de patrimoine

REVENUS ET FRAIS

- 32 Revenu d'intérêts net
33 Soldes moyens des éléments d'actif et de passif
34 Autres revenus
35 Frais autres que d'intérêts et productivité

GESTION DU RISQUE

- 36 Gestion du risque
37 Risque de crédit
38 Qualité du crédit
39 Provision pour pertes sur prêts
40 Gestion de l'actif et du passif
42 Risque de marché
45 Risque d'exploitation
46 L'an 2000

47 CAPITAL

48 DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

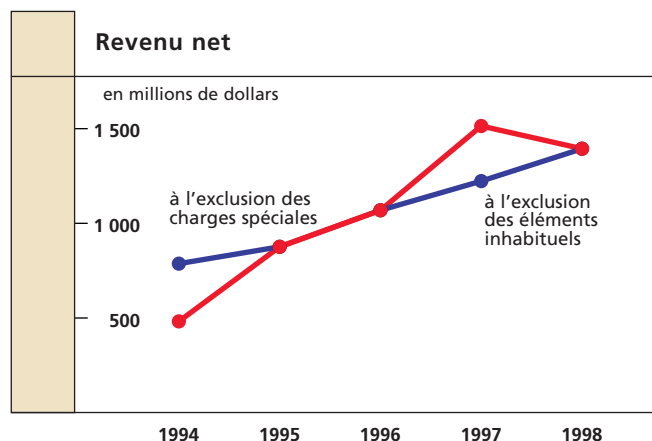
59 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 1998

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

RENDEMENT APPRÉCIABLE AU CHAPITRE DU REVENU NET

Le revenu net s'est élevé à 1 394 millions de dollars en 1998, ce qui représente un rendement de 15,3 % des capitaux propres. Si le revenu net de 1998 a été inférieur de 8 % à celui de 1997, c'est parce que l'exercice précédent comprenait plusieurs éléments inhabituels qui avaient influé sur ses résultats. N'eussent été ces éléments inhabituels, le revenu net de 1997 aurait été de 1 223 millions de dollars, en comparaison duquel le revenu net de 1998 aurait affiché une forte augmentation de 14 %.

En 1998, la Banque a bénéficié de la bonne santé de l'économie en Amérique du Nord, de la contribution, pour une année entière, du Trust National qui avait été acquis vers la fin de 1997, et de l'excellence des résultats d'exploitation qu'elle a dégagés dans la plupart de ses secteurs d'activité, en particulier aux États-Unis et dans les Antilles. Parmi les secteurs qui se sont particulièrement illustrés, il y a lieu de mentionner notamment les prêts aux particuliers et aux petites entreprises, de même que les prêts octroyés par syndication à d'importantes sociétés clientes. Les revenus de commission ont connu également une forte croissance, sauf dans les Services de banque d'investissement où les revenus ont été inférieurs à ceux de l'exercice précédent. La Banque a su exercer un excellent contrôle sur ses frais pendant toute la durée de l'exercice 1998, malgré les importants investissements qu'elle a faits dans de nouveaux produits, dans l'amélioration des méthodes de vente et de service, et dans les mesures qu'elle a prises à l'égard de l'an 2000.



RENDEMENT REVENANT AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES

Pour les exercices	1998	1997	1996	1995	1994
Rendement annuel	6,1 %	51,1 %	52,3 %	10,2 %	(0,9) %
Rendement quinquennal (annualisé)	21,7 %	26,0 %	21,9 %	27,6 %	16,2 %

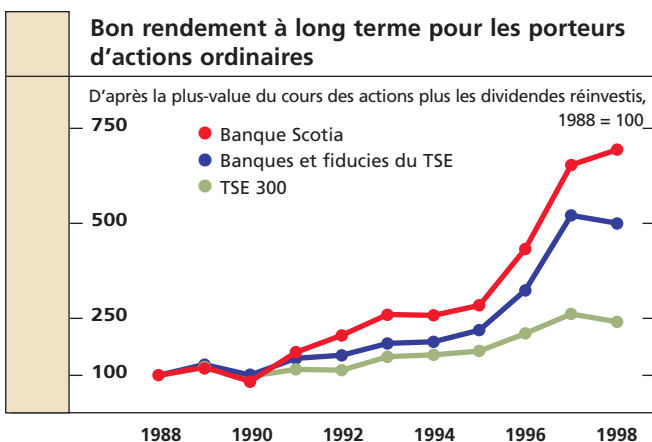
Le rendement revenant aux porteurs d'actions ordinaires, qui est fonction à la fois du dividende et de l'augmentation de la valeur marchande des actions de la Banque, était de 6,1 % en 1998. Ce taux, qui était inférieur aux taux de rendement que la Banque avait connus en 1996 et 1997, se situait néanmoins parmi les meilleurs taux dégagés par les banques canadiennes. Les actionnaires de la Banque Scotia ont bénéficié d'un taux de rendement annuel composé moyen de 21,7 % au cours des cinq dernières années et de 21,4 % au cours de la dernière décennie.

CROISSANCE SOUTENUE DES DIVIDENDES

La Banque a toujours affiché une croissance des dividendes qu'elle verse sur ses actions ordinaires; en effet, le taux des dividendes s'est accru pour une trente-troisième fois au cours des trente-cinq dernières années. En 1998, les dividendes par action se sont accrus pour atteindre 0,80 \$, soit une hausse de 8 % par rapport aux dividendes de 0,74 \$ versés au cours de l'exercice précédent (redressés pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de deux pour une, qui a eu lieu le 12 février 1998). En outre, le 2 décembre 1998, le conseil d'administration a annoncé une majoration du dividende trimestriel sur les actions ordinaires, qui a atteint 21 cents par action (soit 84 cents sur une base annuelle), avec prise d'effet au premier trimestre de 1999.

DES SECTEURS D'ACTIVITÉ PROSPÈRES

Du fait que ses principaux secteurs d'activité soient très diversifiés, la Banque parvient à se constituer une protection contre les risques et à profiter d'un grand nombre d'occasions d'expansion économique. En 1998, elle a su tirer parti de la diversité de son flux de revenus car l'accroissement des divisions Clientèles privée et commerciale Canada et Clientèle grandes entreprises avait plus que compensé le recul des résultats enregistrés dans la division des Services de banque d'investissement, recul qui avait été causé par les bouleversements survenus sur les marchés financiers mondiaux vers la fin de 1998. Les résultats des secteurs d'activité sont exposés sommairement dans le tableau ci-dessous, avec un examen plus détaillé aux pages qui suivent.



Quatre secteurs d'activité rentables		
revenu net, en millions de dollars	1998	1997
Clientèles privée et commerciale Canada	605 \$	520 \$
Opérations internationales	255	434
Clientèle grandes entreprises	431	357
Services de banque d'investissement	218	401
Autres*	(115)	(198)
Revenu net total	1 394	1 514

* Sont compris dans ce poste des gains à la vente d'entreprises, des éléments se rapportant au Trust National (1997), certains frais indirects ainsi que certains éléments relatifs au siège social.

CLIENTÈLES PRIVÉE ET COMMERCIALE CANADA



La division CLIENTÈLES PRIVÉE ET COMMERCIALE CANADA offre ses services à environ quatre millions de ménages et à plus de 250 000 entreprises. Ces utilisateurs ont accès aux services de la Banque Scotia grâce aux 1 284 succursales au Canada, aux 2 002 guichets automatiques bancaires, aux cinq bureaux de Courtage Réduit Scotia, aux quatre centres d'appels TéléScotia, en faisant appel aux 250 directeurs, Produits financiers aux services Scotia en direct^{MC} La Banque par Internet et aux points de vente.

RENDEMENT FINANCIER

En 1998, la division Clientèles privée et commerciale Canada a dégagé un revenu net de 605 millions de dollars, soit 43 % du revenu net de la Banque. Le revenu net de 1998 était de 16 % plus élevé que celui de l'exercice précédent; cette hausse, qui découlait d'une progression notable de la présence nationale, était en partie imputable au Trust National, société de fiducie canadienne que la Banque avait acquise en 1997 et qui dessert 600 000 ménages.

Au sein de cette division, les revenus ont augmenté de 21 % pour atteindre 3,7 milliards de dollars en 1998. Cette croissance du revenu était due à une progression continue du secteur de la clientèle privée de la Banque. Les prêts hypothécaires à l'habitation se sont accrus, en moyenne, de 28 % et la part de marché, avec l'acquisition du Trust National, de 18 %. Tous les services offerts par les canaux de distribution parallèles ont contribué à cette croissance, depuis les succursales et les nouvelles équipes de vente volantes jusqu'aux centres de crédit hypothécaire en passant par les services de la Banque sur Internet. Les prêts aux particuliers, qui ont été redressés pour tenir compte des

montants vendus à des investisseurs en vertu de titrisations, ont augmenté de 12 %.

Les prêts commerciaux, y compris ceux qui sont consentis au secteur de la PME à qui la Banque accorde préséance et dont le service est assuré à la fois par le réseau des succursales et par RoyNat, ont été de 18 % plus élevés que ceux de 1997. Cette hausse a été accompagnée d'une très forte progression de 18 % des dépôts dans les comptes courants de cette clientèle. En fait, les comptes courants dans leur ensemble, y compris ceux qui sont détenus par des sociétés clientes, n'ont pas cessé de croître depuis les dernières années et, en 1998, ils étaient de 50 % plus élevés que ceux d'il y a trois ans.

Les dépôts des particuliers se sont accrus d'un appréciable 23 % au cours de l'exercice, la part de marché passant à plus de 17 %. Cette hausse a eu lieu en dépit du fait que certains clients aient choisi de faire leurs dépôts dans les fonds communs de placement de la Banque, qui se sont accrus également de 33 % au cours de l'année.

Les revenus de commissions tirés des nombreux services de la Banque ont augmenté de 22 % en 1998. Les fonds communs de placements ont fortement contribué à cette augmentation, de même que les services de dépôt et de paiement.

Les frais d'exploitation ont été de 23 % plus élevés que ceux de 1997. Les deux tiers de cette progression des frais sont dus à l'inclusion du Trust National. L'accroissement du nombre des employés a également contribué à cette hausse, en particulier ceux qu'il a fallu embaucher pour combler les postes visant à assurer des services au public. En outre, il y a eu une hausse des honoraires et des frais informatiques engagés dans le cadre d'un certain nombre de projets visant à hausser le rendement au chapitre des ventes et des services dans les succursales.

À 296 millions de dollars, les provisions pour pertes sur prêts étaient de 69 millions de dollars plus élevées qu'en 1997. Cette hausse était principalement due au portefeuille des prêts étudiants, et à une croissance – plus légère cependant – enregistrée dans le secteur des prêts au secteur commercial.

Résultats financiers, Clientèles privée et commerciale Canada

<i>en millions de dollars</i>	1998	1997*	1996*
Revenu d'intérêts net	2 739 \$	2 277 \$	2 031 \$
Autres revenus	963	787	710
Provision pour pertes sur prêts	(296)	(227)	(236)
Frais autres que d'intérêts	(2 385)	(1 934)	(1 816)
Impôts sur le revenu	(416)	(383)	(284)
Revenu net	605	520	405
Actif productif moyen (en milliards de dollars)	78	62	58
Dépôts moyens (en milliards de dollars)	63	51	49
Nombre d'employés	21 787	19 426	19 326

* à l'exclusion du Trust National

RÉALISATIONS

- est classée au premier rang parmi les cinq grandes banques pour ce qui est de la qualité des services en 1998
- prévoit achever l'intégration des activités des succursales du Trust National vers le milieu de 1999
- a lancé une formule de demande monopage pour les prêts aux petites entreprises
- a reçu le prix d'excellence de l'ACPI pour les services Scotia en direct, La Banque par Internet

PLANS D'AFFAIRES

Du côté de la division Clientèle privée, la Banque entend continuer à augmenter la gamme de ses services et à en améliorer la qualité, à continuer de se démarquer des autres banques et à se présenter auprès de ses clients comme un partenaire, qui fait montre d'empathie, d'honnêteté et de compétence, et qui cherche à aider les familles canadiennes à gérer leurs affaires financières.

De nouveaux produits à davantage de savoir-faire dans l'art de prodiguer des conseils, voilà ce qu'on attend de la Banque pour l'aider à accroître ses affaires, en particulier dans le cas des acheteurs de résidence, des nouveaux investisseurs, et des épargnants qui attendent la retraite avec impatience.

La Banque continuera à sensibiliser les clients au côté pratique de ses canaux de distribution électroniques, à élargir la gamme de produits qu'elle leur offre par le biais de ces canaux et à améliorer le service. Ainsi, en vue d'accroître la productivité, la Banque a pris des mesures pour que ses clients puissent désormais conclure des arrangements concernant des crédits hypothécaires par le biais de ses centres d'appels et par Internet.

De nouveaux produits, davantage de conseils et un accès à bon marché à ses services, voilà de quoi étayer le programme de la Banque visant à communiquer ses éléments distinctifs aux ménages canadiens – éléments qui comprennent, entre autres, un service d'une qualité inégalée à la clientèle (voir le graphique ci-dessous).

Du côté des services commerciaux, la Banque est en train d'accroître la prestation de ses services, dans le but d'en améliorer l'efficacité et de faire écho à l'évolution des besoins des petites et moyennes entreprises.

L'automatisation et la centralisation d'un grand nombre de

postes administratifs permettent à des dirigeants de succursales, partout au Canada, de consacrer davantage d'efforts à mieux connaître les petites entreprises et à leur apporter le soutien dont elles ont besoin.

La Banque est en train de mettre en oeuvre une procédure de demande et de traitement très simple en vue de consentir des prêts à ses clients de la petite et moyenne entreprise, ce qui lui permettra de répondre à leurs besoins dans les 24 heures qui suivent leurs demandes.

La Banque continuera également de commercialiser d'autres services offerts par les canaux de distribution parallèles pour ses clients commerciaux qui, pour un grand nombre d'entre eux, ont choisi de faire leurs opérations bancaires par le biais de l'Internet.

Avec de nouvelles mesures d'efficacité, dont certaines qui passent par une importante reprise de la conception des systèmes d'exploitation de ses succursales, la Banque s'attend à réduire le ratio des frais aux revenus pendant les prochains exercices. Cela l'aidera à continuer de damer le pion à ses concurrents sous le rapport de la productivité.

PERSPECTIVES

En 1999, l'économie canadienne devrait connaître un taux de croissance modéré par rapport à la forte progression qu'elle a enregistrée ces trois dernières années. Malgré tout, la division Clientèles privée et commerciale prévoit réaliser un accroissement de ses affaires, quoique à un rythme plus lent. La croissance que l'on a connue au chapitre des frais devrait ralentir et l'intégration en cours du Trust National devrait permettre à la Banque de réaliser de plus grandes économies. Tout cela mis ensemble, les résultats de la Banque devraient continuer de s'améliorer au cours de l'année prochaine.

Les clients placent la Banque Scotia au premier rang pour la qualité de ses services

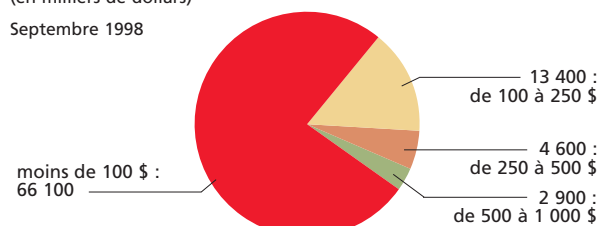
Classement parmi les cinq grandes banques au chapitre du service à la clientèle



source : calculé à partir de données provenant de Market Facts du Canada Ltée

Vaste échantillon d'emprunteurs au sein de la PME

Nombre de clients selon l'importance de la ligne de crédit autorisée
(en milliers de dollars)
Septembre 1998



OPÉRATIONS INTERNATIONALES



La division OPÉRATIONS INTERNATIONALES continue d'étendre son rayonnement à l'échelle mondiale dans le but d'amplifier la croissance de ses revenus et ce, en offrant des services bancaires de détail et des services commerciaux de qualité dans certains marchés à fort potentiel de croissance.

RENDEMENT FINANCIER

Malgré le bouleversement économique qui a secoué l'Asie, la division Opérations internationales de la Banque a néanmoins connu un bon rendement en 1998, dégagant un revenu net de 255 millions de dollars. Ce recul de 41 % par rapport au revenu net de 1997 était dû à l'imputation d'une somme de 290 millions de dollars (après impôts), l'exercice précédent, par suite de la contrepassation d'un montant de 500 millions de dollars de la provision pour risques-pays qui avait été constituée par les années antérieures. Si l'on ne tient pas compte de cette somme dans les chiffres de 1997, l'on constate une augmentation de 111 millions de dollars ou 77 % du revenu net entre les deux exercices.

L'exercice 1998 a été une autre très bonne année pour les activités de la Banque dans les Antilles et en Amérique centrale. Dans cette région, où la Banque a inauguré sa première succursale dans les années 1880, elle exerce maintenant principalement des activités bancaires locales. Le revenu net a triplé depuis 1992, non seulement en raison de la croissance de ses activités existantes, mais encore à cause de l'ouverture de nouveaux bureaux et de son expansion au Costa Rica et au Salvador.

En 1998, dans la région des Antilles, la Banque a augmenté son revenu net de 28 % par rapport à 1997. Presque tous les marchés importants de cette région se sont bien comportés. L'actif moyen s'est accru, passant de 9 milliards de dollars l'exercice précédent à près de 12 milliards de dollars en 1998.

La division de l'Asie et du Pacifique n'est pas parvenue à réaliser ses objectifs de rentabilité en raison de la conjoncture économique défavorable qui sévissait dans plusieurs pays. Cependant, parce que la Banque a su réagir rapidement face à ce ralentissement économique, les pertes sur prêts ont été inférieures à celles de 1997. L'actif moyen a peu changé par rapport à 1997. Malgré les difficultés que la région a éprouvées récemment, la Banque a connu un grand nombre d'années d'expansion profitable dans le Pacifique, et elle continue de considérer cette région comme ayant un potentiel à long terme supérieur à la moyenne.

La Banque est en train de jeter de solides bases pour une croissance future en Amérique latine. La Banque a eu des bureaux dans les pays hispanophones de l'Amérique depuis la toute première fois où elle y a inauguré sa première succursale en 1906; elle est en train de tisser la toile de son réseau en procédant à des acquisitions stratégiques. Ces nouveaux investissements ont produit de bien modestes rendements bien que la Banque y ait amélioré les procédés d'octroi de crédit de même que la technologie et les méthodes de productivité. Cependant, on s'attend à ce que ce réseau produise de bons résultats dans un proche avenir.

Résultats financiers, Opérations internationales			
<i>en millions de dollars</i>	1998	1997	1996
Revenu d'intérêts net	1 012 \$	763 \$	710 \$
Autres revenus	352	201	189
Provision pour pertes sur prêts	(155)	326	(53)
Frais autres que d'intérêts	(732)	(519)	(428)
Impôts sur le revenu/part des actionnaires sans contrôle	(222)	(337)	(182)
Revenu net	255	434	236
Actif productif moyen (en milliards de dollars)	24	18	16
Dépôts moyens (en milliards de dollars)	15	11	10
Nombre d'employés	8 703*	5 942	5 776

* y compris les employés de Banco Quilmes et de Ahorromet Scotiabank

RÉALISATIONS

- a acquis la totalité des parts dans Banco Quilmes, en Argentine
- a intensifié le programme visant à inculquer une culture de vente et de service dans les Antilles
- a entrepris de positionner les banques affiliées de l'Amérique latine de manière à dégager de meilleurs résultats nets d'ici l'an 2000

PLANS D'AFFAIRES

Dans sa stratégie visant à bâtir un réseau multinational de services financiers dont la diversification serait établie par région, par pays et par secteur d'activité, la Banque Scotia assure une présence locale et de grande valeur dans les principaux marchés d'Amérique latine et d'Asie. Elle possède maintenant, soit directement, soit par le biais de participations, des banques dont la plupart ont été acquises récemment, et dont le marché est constitué de plus de 80 % du produit intérieur brut des pays hispanophones en Amérique.

Ces investissements se fondent sur la tradition de succès que la Banque a connue dans ses services de banque au détail et ses services commerciaux dans les Antilles, ainsi que sur ses nombreuses réalisations dans le domaine des services bancaires au Canada. Ces investissements militent en faveur de la position de la Banque comme l'une des banques les plus multinationales du monde, connue pour offrir, à l'échelle locale, un large éventail de services financiers et, à l'échelle mondiale, l'accès à un réseau international.

Parmi les plus importants investissements qui ont été faits récemment, il y a lieu de mentionner ceux de Banco Quilmes, en Argentine, et de Grupo Financiero Inverlat, qui possède Banco Inverlat, au Mexique. Ensemble, ces banques forment un réseau très étendu de 450 succursales.

La Banque a accru ses participations dans Banco Quilmes, qui sont passées de 25 % à 100 % au cours de l'exercice 1998 et elle a fait d'énormes progrès sur la voie de la consolidation des méthodes d'octroi de crédit, de formation en vue de promouvoir les ventes et les services ainsi que de la rationalisation de l'exploitation.

La Banque détient 10 % des actions ordinaires de Grupo Financiero Inverlat, avec une option visant l'achat d'une autre tranche de 45 % au gouvernement mexicain en l'an 2000. La Banque a assuré la gestion de cette société pour le compte du gouvernement mexicain depuis 1996, période au cours de laquelle elle a grandement consolidé les méthodes d'octroi de crédit; elle a de surcroît fait d'importants progrès en vue de réduire les coûts

et de solutionner les cas épineux de crédit; elle a modernisé les succursales et amélioré les flux de revenus.

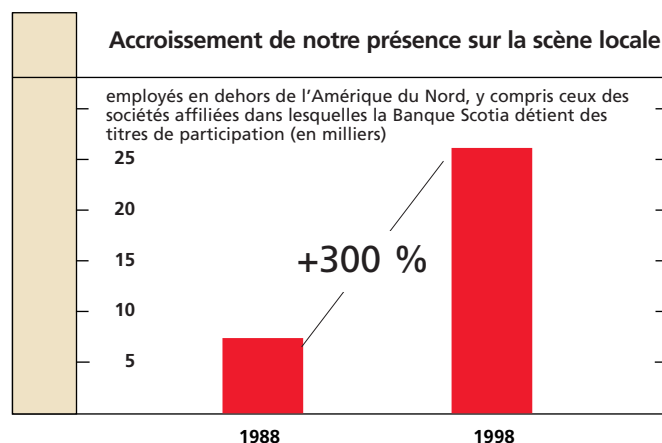
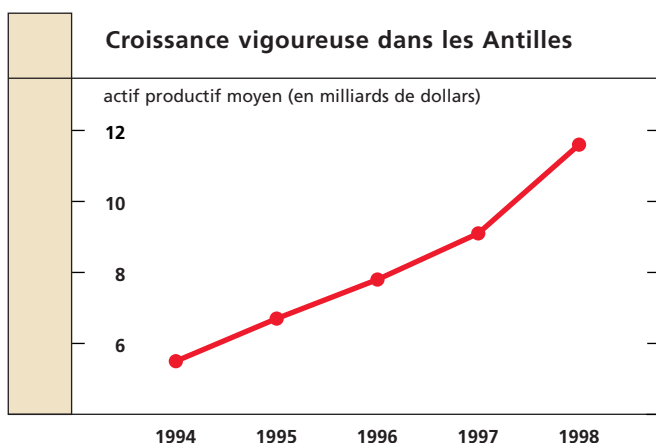
La Banque continuera également à promouvoir ses intérêts dans d'autres banques affiliées et dans des filiales qu'elle possède en Amérique latine et en Asie. En Amérique latine, le réseau est formé de Banco Sud Americano, au Chili (quote-part de 28 %), de Banco Sudamericano, au Pérou (25 %), de Banco del Caribe, au Venezuela (27 %), de Ahorrinet Scotiabank, au Salvador (53 %) et de Scotiabank, au Costa Rica (80 %). En Asie, le réseau se compose de Bank Arya, en Indonésie (48 %) et de Solidbank, aux Philippines (40 %).

La Banque est maintenant en train d'élaborer des plans en vue d'ouvrir des bureaux au Bangladesh et au Sri Lanka, et elle est en train de procéder au lancement de ScotiaFinance, une institution financière non bancaire située en Inde.

Dans les Antilles et en Amérique centrale, la Banque est en train de mettre à profit la culture de vente et de service qu'elle a instaurée. Elle est en train de rationaliser les exploitations en succursales, d'étendre d'autres canaux de distribution, et les membres du personnel des points de service sont en train de recevoir les outils nécessaires pour accueillir les activités productrices de revenus.

PERSPECTIVES

La Banque prévoit qu'en 1999, les volumes et les résultats nets des activités aux Antilles maintiendront leur rythme de croissance soutenue. Le rendement devrait s'améliorer dans la région de l'Asie et du Pacifique, en raison de la reprise de l'économie dans cette région et à cause du recul des pertes sur prêts. En Amérique latine, la Banque prévoit que la contribution de ses investissements récents aux résultats nets devrait augmenter graduellement. Bien que le rythme de la reprise économique continue de demeurer incertain dans les marchés naissants, les résultats nets de la division Opérations internationales devraient représenter dorénavant une part de plus en plus importante du revenu net d'ensemble de la Banque, compte tenu des investissements qu'elle a faits dans cette division au cours des dernières années.



CLIENTÈLE GRANDES ENTREPRISES ET SERVICES DE BANQUE D'INVESTISSEMENT – CLIENTÈLE GRANDES ENTREPRISES



La division CLIENTÈLE GRANDES ENTREPRISES assure la gestion des relations que la Banque entretient dans le monde entier avec des sociétés et des institutions d'envergure ainsi que des administrations publiques de pays importants; c'est cette division qui commercialise la gamme complète des services du Groupe Banque Scotia.

RENDEMENT FINANCIER

En 1998, la division Clientèle grandes entreprises a déclaré pour une sixième année consécutive une hausse de son revenu net. En effet, elle a dégagé un revenu net record de 431 millions de dollars, en hausse de 21 % ou 74 millions de dollars par rapport à 1997. Les résultats nets de cette division représentent 31 % du revenu net total de la Banque. La solidité de ces résultats s'explique par les forts rendements que la division a enregistrés dans tous les secteurs, à savoir la croissance de l'actif, les revenus, les pertes sur prêts et les frais autres que d'intérêts.

L'actif productif moyen a enregistré une hausse appréciable de 6 milliards de dollars ou 20 %. Cette progression était due en partie à la baisse du dollar canadien par rapport au dollar américain, qui est la devise dans laquelle la division Clientèle grandes entreprises traite la majeure partie de ses affaires. Ce qu'il convient de noter, c'est la forte demande de crédit qui l'a emporté sur la diminution de l'actif qui s'est produite par suite de l'intensification des activités de syndication de prêts à d'autres banques et investisseurs.

En 1998, la croissance du revenu était vigoureuse, s'élevant à 26 % par rapport au revenu record dégagé l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur prêts de la division Clientèle grandes entreprises a été très faible en 1998. Elle s'est étoffée cependant par rapport à l'exercice précédent, parce que, en 1997, il y a eu des recouvrements nets qui avaient été effectués ainsi que des écritures de contrepassation de provisions qui avaient été constituées au cours d'exercices antérieurs. En 1998, les secteurs immobiliers aux États-Unis et au Canada ont continué de se prévaloir de recouvrements nets de prêts, car les difficultés que ces secteurs avaient éprouvées au début des années 1990 sont résolues.

Au sein de la division Clientèle grandes entreprises, la majeure partie du gain réalisé par ce secteur d'activité provient des États-Unis. Le marché des prêts octroyés par syndication aux États-Unis a été très actif, et la Banque a tiré parti de sa réputation, établie depuis une dizaine d'années, de chef de file au chapitre du montage et de la distribution de prêts syndiqués dans ce marché. L'actif moyen s'est accru de 33 %, la Banque s'étant classée à un échelon supérieur parmi les banques offrant des prêts par syndication aux États-Unis (voir le tableau à la page 30).

Le revenu net tiré du secteur immobilier a été légèrement inférieur à celui de 1997, principalement parce que les recouvrements nets de 1998 provenant des provisions pour pertes sur prêts étaient plus maigres que ceux de l'exercice précédent.

Résultats financiers, Clientèle grandes entreprises			
<i>en millions de dollars</i>	1998	1997	1996
Revenu d'intérêts net	687 \$	502 \$	455 \$
Autres revenus	389	355	337
Provision pour pertes sur prêts	(42)	46	(86)
Frais autres que d'intérêts	(332)	(308)	(293)
Impôts sur le revenu	(271)	(238)	(163)
Revenu net	431	357	250
Actif productif moyen (en milliards de dollars)	39	33	27
Dépôts moyens (en milliards de dollars)	3	3	3
Nombre d'employés	1 885	1 755	1 876

CLIENTÈLE GRANDES ENTREPRISES ET SERVICES DE BANQUE D'INVESTISSEMENT – SERVICES DE BANQUE D'INVESTISSEMENT



La division SERVICES DE BANQUE D'INVESTISSEMENT se compose de Trésorerie globale et de Marchés des capitaux Scotia. *Trésorerie globale* assure la gestion des placements de la Banque ainsi que son financement et sa capitalisation à moyen terme. *Marchés des capitaux Scotia* offre une vaste gamme de services à la clientèle canadienne, donne aux clients étrangers l'accès aux produits canadiens et est actif dans le monde entier dans certains créneaux de marché – dont les métaux précieux et les métaux usuels où il est un chef de file.

RENDEMENT FINANCIER

Malgré les conditions incertaines qui ont prévalu sur les marchés au cours de la seconde moitié de 1998, la division Services de banque d'investissement a néanmoins connu une bonne année, contribuant pour 218 millions de dollars aux résultats de la Banque. Cet apport se compare aux 401 millions de dollars enregistrés en 1997, alors que la Banque avait fait des gains considérablement plus élevés sur des titres de placement et que la conjoncture économique était alors plus favorable. En 1998, l'apport de la division Services de banque d'investissement a été de 16 % aux résultats totaux de la Banque.

Trésorerie globale a dégagé un revenu net de 143 millions de dollars. Ces résultats étaient inférieurs à ceux de l'exercice précédent, car les gains à la vente des titres de placement étaient plus faibles que les gains très appréciables réalisés en 1997.

En 1998, avec la fusion de Cassels Blaikie Investment Management Limited et de Gestion de portefeuille Scotia Ltée, la Banque a pris des mesures en vue d'établir les bases dont elle a besoin en matière de gestion de placements. Gestion de placements

Scotia Cassels Limitée, entreprise issue de la fusion, possède des actifs sous gestion de 15 milliards de dollars, soit 6 milliards en provenance des Fonds communs Scotia, 7 milliards d'investisseurs privés et 2 milliards des collectivités.

Du côté de Marchés des capitaux Scotia, le rétrécissement des marchés des titres au cours de la seconde moitié de 1998 auquel se sont ajoutés les coûts d'intégration de ScotiaMocatta, a entraîné une baisse du résultat net pour l'exercice. Alors que les résultats chutaient au cours du quatrième trimestre, par suite des profonds bouleversements survenus sur les marchés financiers mondiaux, les services de contrôle des risques et des activités de négociation se sont bien comportés. Marché des capitaux Scotia n'a donc subi aucune perte majeure au cours de cette période.

Au sein de la division Commerce global, le groupe des produits dérivés a enregistré de meilleurs résultats en 1998, de même que le groupe des opérations sur devises.

Bien que les résultats obtenus du côté de la vente et du commerce de titres institutionnels se soient ressentis de la volatilité des conditions qui prévalaient au cours de la seconde moitié de l'exercice, ils n'en furent pas moins rentables pour l'exercice complet.

L'entreprise Mocatta Bullion and Base Metals, nouvellement acquise, a été intégrée en 1998 aux activités existantes de la Banque dans le domaine des métaux précieux. Le nouveau groupe, ScotiaMocatta, a offert un très solide rendement.

Le résultat net de Financement des grandes entreprises a été réduit du fait que les émissions de nouvelles actions ont ralenti au cours du deuxième semestre de 1998.

En dépit de l'accalmie enregistrée dans les activités de la clientèle au cours de la seconde moitié de 1998, la division Services financiers aux particuliers, branche qui assure la gamme complète de services de courtage au détail de ScotiaMcLeod, a maintenu, en 1998, un niveau de revenu presque identique à celui de l'exercice précédent.

Résultats financiers, Services de banque d'investissement			
<i>en millions de dollars</i>	1998	1997	1996
Revenu d'intérêts net	234 \$	309 \$	317 \$
Autres revenus	1 048	1 172	744
Provision pour pertes sur prêts	(2)	–	1
Frais autres que d'intérêts	(922)	(794)	(667)
Impôts sur le revenu	(140)	(286)	(163)
Revenu net	218	401	232
Actif productif moyen (en milliards de dollars)	64	56	50
Dépôts moyens (en milliards de dollars)	71	59	52
Nombre d'employés	4 255	3 722	3 424

- cette division s'est classée une fois de plus parmi les chefs de file en matière de syndication de prêts de gros aux États-Unis
- a intégré ScotiaMocatta, se donnant de ce fait une position de chef de file mondial dans les métaux usuels et les métaux précieux
- a acquis de nouvelles capacités en recherche de titres, particulièrement dans des secteurs d'activité tels que les mines, les services financiers, le pétrole et le gaz

CLIENTÈLE GRANDES ENTREPRISES ET SERVICES DE BANQUE D'INVESTISSEMENT

PLANS D'AFFAIRES : Clientèle grandes entreprises et Marchés des capitaux Scotia

Le principal objectif stratégique consiste à réaliser au cours du prochain exercice la fusion des divisions Clientèle grandes entreprises et Marchés des capitaux Scotia en une unité organisationnelle unique orientée vers la clientèle.

Au Canada, les divisions Clientèle grandes entreprises et Marchés de capitaux Scotia assurent des services à une même clientèle d'affaires et institutionnelle mais, en vérité, elles ont toujours fonctionné de manière indépendante, ayant des activités, des systèmes et des vendeurs distincts. En les amenant à travailler ensemble, elles feront preuve de plus d'efficacité à fournir aux clients du marché intermédiaire et des grandes entreprises les services continus qu'ils recherchent de plus en plus, et feront en sorte que leurs clients aient accès à la gamme complète de services de la Banque.

Aux États-Unis et en Europe, la division Clientèle grandes entreprises dispose d'un important personnel commercial dont la division Marchés des capitaux Scotia pourra grandement tirer parti lorsqu'elle s'étendra sur ces marchés.

PLANS D'AFFAIRES : Clientèle grandes entreprises

La Banque entend maintenir l'excellence de sa gestion du risque de crédit, grâce à l'application de principes prudents en matière d'ouverture de crédit, à une large diversification de son portefeuille et à l'application de techniques de modélisation des risques.

L'accroissement des services continuera de se fonder sur les capacités de la division Clientèle grandes entreprises à financer des entreprises et à leur octroyer des prêts par syndication en

Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Par exemple, la Banque a réussi à coordonner la totalité des relations qu'elle a su établir avec le secteur du transport dans le monde entier. Cela lui a permis d'établir un modèle en vue d'approfondir l'expertise qu'elle a acquise dans d'autres secteurs d'activité tels que les mines, l'énergie, l'industrie de l'automobile, les médias et l'immobilier. La division Clientèle grandes entreprises entend également ajouter davantage de groupes de produits spéciaux, tels que le groupe américain de crédit-bail, constitué en 1998.

PLANS D'AFFAIRES : Marchés des capitaux Scotia

La division Marchés des capitaux Scotia cherchera à renforcer sa capacité à combler les besoins des clients en mettant à leur portée une vaste gamme de produits et de services. Ainsi, le fait d'accentuer l'action du groupe de recherche de titres donne de la valeur à la fois aux clients émetteurs et aux clients acheteurs, en plus de représenter un élément essentiel.

L'établissement de services capables de traiter des actions et des produits dérivés de crédit fait partie également des mesures que prend la Banque afin de donner au client davantage d'outils pour l'aider à améliorer son rendement financier.

La croissance continue des Services financiers aux particuliers, le service de courtage au détail de ScotiaMcLeod, demeurera une priorité également.

PERSPECTIVES

Après une année de croissance vigoureuse, la division Clientèle grandes entreprises s'attend à un certain ralentissement en 1999. La division Services de banque d'investissement ne s'attend pas à ce que se reproduisent les bouleversements sans précédent que les marchés ont connus en 1998, mais elle prévoit que les activités sur les marchés seront plus modérées que par les années passées, et, par voie de conséquence, la croissance des affaires également.

Classement parmi les plus grandes banques en matière d'octroi de prêts par syndication aux États-Unis

octroi de prêts par syndication aux États-Unis en 1998, jusqu'à la mi-novembre

	Rang parmi les banques	
	mandataire/ co-mandataire	mandataire seulement
1998	6	8
1997	8	10
1996	9	10
1995	11	11
1994	9	11

source : Loan Pricing Corp.

ScotiaMocatta : un chef de file

- constituée en 1671 à Londres, Angleterre
- chef de file mondial dans le domaine des métaux précieux et communs
- l'un des cinq membres du London Gold Fix, qui fixe le prix de référence de l'or
- bureaux à Londres, Toronto, New York, Hong-Kong, Singapour, en Australie, en Inde et au Moyen-Orient

RÉALISATIONS

- croissance de plus de 20 % du revenu en 1998
- regroupement de Trust Scotia, du Montréal Trust et du Trust National pour former l'un des principaux prestataires de services fiduciaires aux particuliers au Canada
- création de Gestion de placements Scotia Cassels comme l'un des meilleurs gestionnaires d'actif sur le marché canadien

Le Groupe Banque Scotia s'est engagé à fournir une vaste gamme de produits et de services pour combler les besoins de placements de sa clientèle.

Le Groupe Banque Scotia a considérablement accru ses capacités en matière de services de gestion de patrimoine pour les particuliers. La Banque vise à fournir, par le biais d'un vaste réseau de canaux de distribution, toute la gamme de produits et de services nécessaires pour combler les besoins de placement de sa clientèle. Les produits de gestion de patrimoine sont de nos jours livrés aux clients par des employés situés à divers endroits, soit directement dans des succursales de la Banque soit dans des filiales de celle-ci, comme il est indiqué au tableau ci-dessous.

Les Services financiers aux particuliers, soit la division de ScotiaMcLeod qui offre la gamme entière de services de courtage au détail, ont pris rapidement de l'essor, le nombre des gestionnaires de placement s'étant accru d'un tiers depuis les trois dernières années. Les revenus tirés de cette division en 1998 ont atteint le même niveau qu'en 1997 en dépit d'un ralentissement dans les activités de la clientèle au cours du second semestre de l'année. En outre, cette division est, parmi les entreprises de courtage qui ne prodiguent pas de conseils, l'une des moins chères au Canada.

Grâce à Placements Scotia, les investisseurs ont accès à la famille de Fonds communs de placement Scotia, qui se compose de 27 fonds communs de placement, à chacune des succursales canadiennes de la Banque. Ils peuvent également disposer, par le biais du réseau des succursales, d'un vaste assortiment d'autres produits de placement dont les « CPG musclés », le tout nouveau CPG IndiBourse, produit pour lequel la Banque est un leader sur le marché.

Trust Scotia est maintenant l'un des plus importantes prestataires de services fiduciaires au Canada. La Banque s'est dotée d'un nombre imposant d'administrateurs fiduciaires et de responsables, Produits financiers compétents qui opèrent dans 28 centres au Canada. C'est grâce à deux acquisitions (soit celle du Montréal Trust en 1994 et celle du Trust National en 1997) et à une forte croissance que cette entreprise est parvenue à la position de premier plan qu'elle occupe sur le marché. Les sociétés de fiducie de la Banque Scotia à l'étranger sont situées aux Bahamas, aux Îles Caïmanes, à l'Île Jersey et à Hong-Kong, ainsi que dans divers autres pays où résident les filiales et affiliées de la Banque. Elles offrent des services de fiducie aux particuliers et aux clients institutionnels à l'étranger.

Le Service Gestion de patrimoine privé, qui prodigue des services aux clients dont les besoins sont plus complexes, est offert à cinq endroits au Canada.

Gestion de placements Scotia Cassels Limitée, dont l'actif sous gestion s'élève à 15 milliards de dollars, offre des services de gestion de portefeuille aux Fonds communs Scotia, aux clients de Trust Scotia, aux clients institutionnels et aux clients ayant une valeur nette élevée.

La Banque s'attend à ce que le secteur de la gestion de patrimoine croisse et devienne un important complément de ses services bancaires de base. La Banque continuera d'investir dans son personnel et dans la technologie afin de permettre à ce secteur en croissance de réaliser son plein rendement.

en tirant des revenus de la gestion de patrimoine...

en millions de dollars	1998	1997
Services financiers aux particuliers et Courtage Réduit Scotia	394 \$	392 \$
Fonds communs Scotia *	100	70
Trust Scotia*, Service Gestion de patrimoine privé et sociétés de fiducie à l'étranger particuliers et Trust International	112	59
Gestion de placements Scotia Cassels Limitée*	35	10
*comprend les chiffres des entreprises remplacées pour 1998		

...en reliant les groupes de la Banque Scotia pour former un réseau



REVENU D'INTÉRÊTS NET

En 1998, le revenu d'intérêts net s'est accru de manière prodigieuse.

RENDEMENT FINANCIER

En 1998, le revenu d'intérêts net (sur une base de mise en équivalence fiscale) a augmenté pour atteindre 4,5 milliards de dollars, soit une hausse substantielle de 18 % par rapport à l'exercice précédent. La forte croissance enregistrée dans la plupart des divisions de la Banque (Clientèles privée et commerciale et grandes entreprises) a été le principal élément expliquant ce gain, auquel se sont ajoutés, pour une année complète, les effets de l'acquisition du Trust National.

L'augmentation du revenu d'intérêts net a contribué de façon importante à la croissance de 13 % du total des revenus de la Banque, qui ont dépassé les 7,2 milliards de dollars en 1998. Ces revenus se sont accrus à un taux annuel composé de 13 % au cours des cinq dernières années.

À 2,11 % en 1998, la marge nette sur intérêts, qui présente le revenu d'intérêts net en pourcentage de l'actif productif moyen, est demeurée pratiquement inchangée par rapport au taux de 2,13 % enregistré en 1997.

Dans la division Clientèles privée et commerciale Canada, d'où émane 60 % du revenu d'intérêts net de la Banque, la marge a été légèrement inférieure. Elle a toutefois été soutenue par le niveau plus élevé des dépôts des particuliers. Cependant, la forte concurrence pour les éléments d'actif et les dépôts, qui a donné lieu à des marges plus faibles, a en partie compensé cette baisse de la marge, sans compter le fait que les clients, ayant délaissé

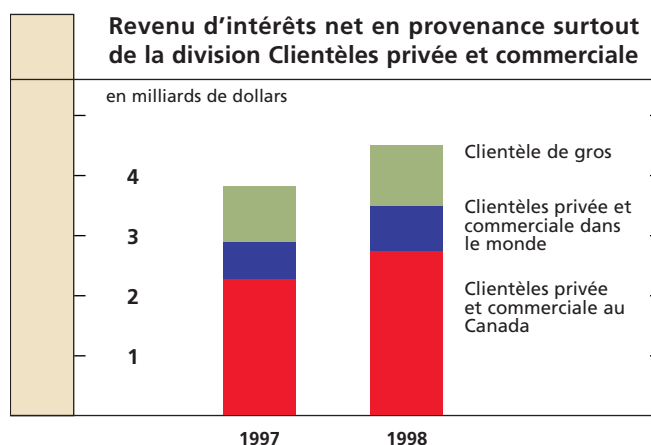
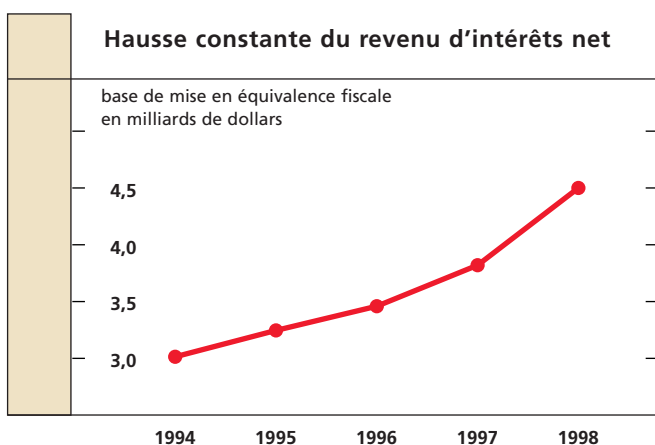
l'intermédiation bancaire, ont opté de préférence pour les fonds communs de placement. De même, une grande partie de la croissance de l'actif provenait des prêts hypothécaires à l'habitation, où les marges d'intérêt sont généralement moins élevées que sur la plupart des autres types de crédit consentis à des particuliers.

La croissance enregistrée dans les éléments d'actif à faible rendement, y compris ceux qui sont détenus à des fins de liquidités, a donné lieu également à une certaine compression de la marge. Ces éléments d'actif, qui se composent de l'encaisse, des dépôts interbancaires et d'éléments d'actif acquis en vertu de conventions de rachat, se sont accrus de 5 milliards de dollars ou de 20 %.

Dans les autres secteurs d'activité de la Banque, les marges ont été maintenues. La gestion prudente de la composition de l'actif et du passif de la Banque a contribué également à maintenir la stabilité de la marge.

PERSPECTIVES

On s'attend à ce qu'une hausse de l'actif productif au Canada, aux États-Unis et dans les Antilles soit le facteur principal qui déclenche une hausse du revenu d'intérêts net au cours du prochain exercice. La Banque prévoit que la marge nette sur intérêts demeurera essentiellement inchangée en 1999.



SOLDES MOYENS DES ÉLÉMENTS D'ACTIF ET DE PASSIF

La croissance des prêts était vigoureuse en Amérique du Nord et dans les Antilles.

RENDEMENT FINANCIER

Le portefeuille des prêts et acceptations de la Banque Scotia (à l'exclusion des conventions de revente) s'est établi en moyenne à 134 milliards de dollars en 1998, soit une hausse de 24 milliards ou de 22 % par rapport à l'exercice précédent. Bien qu'une partie de cette augmentation émane de l'effet de la conversion de biens libellés en devises en dollars canadiens (dont la valeur est inférieure) la hausse sous-jacente est demeurée quand même substantielle à 20 %.

La moyenne des prêts et acceptations au Canada a augmenté de 16 milliards de dollars ou 21 % par rapport à 1997 pour atteindre 88 milliards de dollars. Les éléments d'actif de détail, dont font partie les prêts hypothécaires à l'habitation, les marges de crédit et les cartes de crédit, ont affiché une forte croissance. Le Trust National a contribué pour une large part à la croissance des prêts hypothécaires à l'habitation.

Par ailleurs, il y a eu une augmentation de 1 milliard de dollars des prêts aux clients du secteur commercial, y compris les prêts aux clients de la petite et moyenne entreprise, qui ont été consentis par le biais du réseau de succursales de la Banque au Canada. Il y a eu également une légère augmentation des prêts aux clients des grandes sociétés canadiennes.

Les prêts aux emprunteurs américains ont affiché une hausse de 5 milliards de dollars ou 33 % pour atteindre 22 milliards de dollars. Cette partie du portefeuille de la Banque a été celle qui s'est le plus ressentie des effets de conversion, compte tenu de la chute du dollar canadien. Si l'on ne tenait pas compte des fluctuations de change, la hausse aurait été de 27 %, car la Banque a su tirer parti de sa clientèle bien établie auprès des grandes entreprises et aussi des marchés actifs aux États-Unis.

Les Antilles ont connu, pour leur part, une autre année de croissance soutenue, le total des prêts augmentant de 25 % pour atteindre 9 milliards de dollars. À l'instar du portefeuille des prêts au Canada, ces prêts représentent un assortiment de prêts à des ménages et à des clients commerciaux.

Les prêts dans la région de l'Asie et du Pacifique sont demeurés inchangés au cours de l'exercice écoulé, les nouvelles demandes de prêts dans ce portefeuille ayant fléchi en raison de l'instabilité financière qui a sévi dans la majeure partie de cette

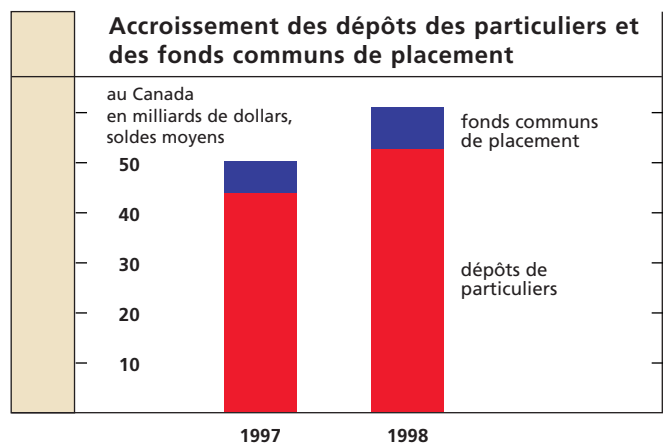
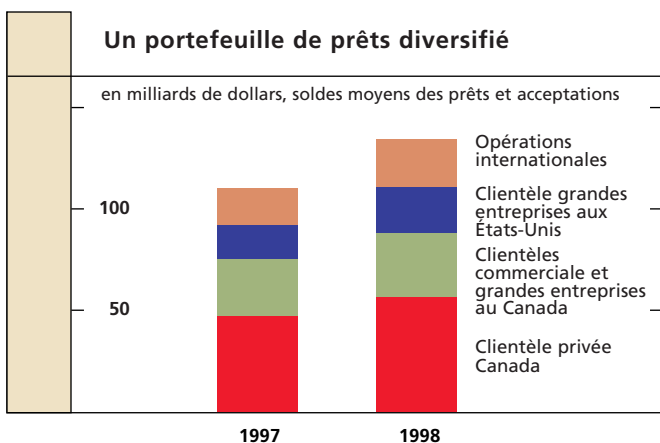
région. Une large augmentation des prêts en Amérique latine s'explique par la consolidation des activités de Banco Quilmes une fois que la Banque y eût accru sa participation pour la porter à 100 % au début de l'exercice 1998.

En plus de l'augmentation des prêts en 1998, la Banque a ajouté une autre tranche de 6 milliards de dollars ou 12 % à ses autres éléments d'actif productifs, y compris les dépôts à d'autres banques, les titres et les conventions de revente, amenant ces actifs à 60 milliards de dollars durant l'exercice. La majeure partie de cette augmentation émanait des dépôts à d'autres banques qui ont progressé de 4 milliards de dollars pour atteindre 19 milliards de dollars, la Banque les ayant maintenu à un niveau élevé par mesure de prudence en raison de l'incertitude qui planait sur les marchés dans la majeure partie de l'exercice.

Du côté des dépôts, il y a eu une forte augmentation de 19 % dans les fonds réunis par le biais du réseau des succursales au Canada. Avec l'acquisition du Trust National, la Banque se situe maintenant au deuxième rang parmi les banques canadiennes pour ce qui est du nombre de dépôts de particuliers. En 1998, sa part de marché au chapitre des dépôts de particuliers et des fonds communs de placement s'est accrue de 9 points de base, la Banque continuant d'être le chef de file du côté des ventes de CPG IndiBourse et de connaître une croissance soutenue dans d'autres dépôts de détail. De même, les dépôts dans le secteur commercial se sont établis à la hausse une fois que la Banque ait eu reconnu l'importance de faire affaires avec ce groupe de clients.

PERSPECTIVES

Au Canada, la croissance des affaires du côté des prêts et des dépôts de détail devrait vraisemblablement demeurer soutenue en 1999. Toutefois, parce que l'on s'attend à ce que la croissance des prêts aux grandes entreprises aux États-Unis diminue par rapport à la croissance exceptionnellement vigoureuse que ce domaine a connue au cours de l'exercice précédent, le taux de croissance total de la Banque sera probablement inférieur à celui de l'exercice précédent. Cette croissance devrait se réduire encore davantage à mesure que la Banque tirera profit des occasions qui se présentent sur le marché pour titriser des éléments d'actif au cours du prochain exercice.



AUTRES REVENUS

En 1998, presque toutes les catégories des autres revenus ont affiché des gains intéressants.

RENDEMENT FINANCIER

En 1998, les autres revenus ont atteint 2,9 milliards de dollars, une augmentation de 7 % sur l'exercice précédent. Ces revenus ont plus que doublé depuis les cinq dernières années, traduisant la préséance que la Banque accorde à la croissance des revenus de commissions. En fait, les autres revenus représentent une proportion croissante du total des revenus, s'élevant à 39 % des revenus en 1998, contre 34 %, il y a cinq ans.

Les revenus tirés des services de dépôt et de paiement se sont accrus de 17 % pour atteindre 0,6 milliard de dollars cette année, révélant les contributions des nouveaux services électroniques de la Banque, et la croissance enregistrée dans les Antilles ainsi que l'ajout du Trust National et de Banco Quilmes.

L'utilisation des services de transaction de la Banque continue de croître de manière substantielle, plus particulièrement dans le cas des services de paiement direct Interac où le nombre des clients particuliers ne cesse de progresser et dans le cas des commerçants qui se servent des terminaux point de vente Scotia 2020. Les revenus tirés des cartes de crédit ont augmenté également, tant du côté de Banco Quilmes, que dans les Antilles, où les cartes de crédit continuent d'être lancées dans différentes îles.

Les revenus tirés de la gestion de placements et des services de fiducie ont augmenté de 24 % en 1998. Les revenus tirés des services de fiducie aux particuliers ont contribué pour beaucoup, la Banque détenant maintenant une position prépondérante sur ce marché. Parmi les autres sources importantes d'augmentation, il y a lieu de mentionner les revenus tirés des fonds communs de placement, qui ont crû de 43 % par suite d'un accroissement de la demande pour ces fonds et d'un changement d'orientation des clients qui ont opté pour les fonds d'actions dans le cas desquels les revenus sont plus élevés. Cependant, le flux de ces revenus a ralenti au cours du quatrième trimestre, lorsque les marchés des actions se sont repliés.

Les commissions de crédit ont augmenté de 19 %, continuant à afficher le bon rendement qu'elles ont connu ces dernières années. Le statut de chef de file, dont jouit la Banque dans le domaine de l'octroi de prêts par syndication aux entreprises américaines, est un facteur déterminant dans sa capacité à accroître ces revenus.

Les autres revenus tirés des services de banque d'investissement se sont établis à 0,8 milliard de dollars, soit un montant légèrement inférieur au chiffre record enregistré l'exercice précédent; ce résultat s'explique par la faiblesse des marchés des titres au cours du deuxième semestre. Les revenus tirés des activités de prise ferme et de négociation ont accusé un recul au cours du deuxième semestre de l'exercice à cause de l'extrême volatilité des marchés financiers dans le monde entier.

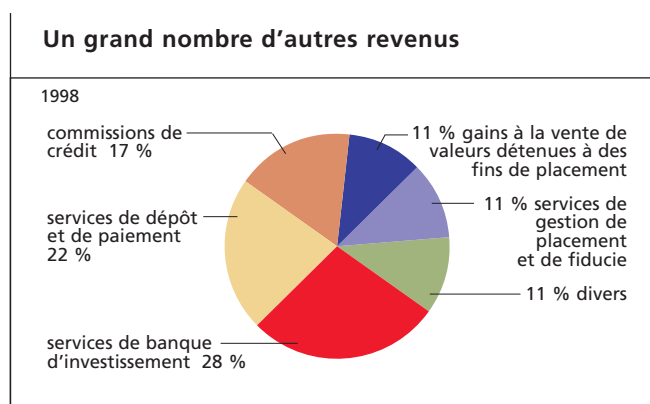
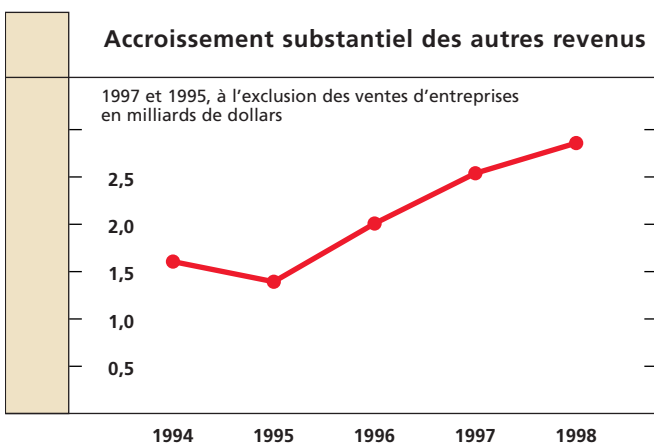
Parmi les domaines qui affichent une croissance importante figurent les revenus de change engendrés par le réseau des succursales de la Banque. La moitié de ces revenus ont été gagnés au sein des activités internationales, revenus qui ont été plus élevés que ceux des exercices précédents en raison de l'intensification des activités sur la plupart des marchés et de l'inclusion de Banco Quilmes. L'apport de ScotiaMocatta a également été appréciable.

Les gains enregistrés à la vente de valeurs détenues à des fins de placement ont été importants en 1998, quoiqu'ils fussent, en quelque sorte, inférieurs aux niveaux élevés de 1997. En 1998, ces gains se sont élevés au total à 322 millions de dollars, contre 366 millions de dollars l'exercice précédent.

Les autres revenus non productifs d'intérêts ont affiché une hausse substantielle de 162 millions de dollars en 1998. Cela est dû en grande partie au fait qu'il s'agissait de la première année complète au cours de laquelle ces revenus en provenance du Trust National, de Banco Quilmes et de ScotiaMocatta étaient pris en compte, de même que de la croissance des revenus d'assurance.

PERSPECTIVES

La Banque s'attend, au cours du prochain exercice, à avoir une bonne croissance des revenus de commissions qu'elle tire des services de transactions offerts aux particuliers et aux commerçants ainsi que des revenus élevés qu'elle dégage de la gestion de patrimoine. Les revenus tirés des services de banque d'investissement devraient connaître une certaine reprise en 1999 après le ralentissement qui a suivi l'incertitude des marchés cette année. La Banque n'est pas prête à connaître de nouveau le rendement qu'elle a obtenu l'année dernière dans les gains à la vente de titres de placement, car les conditions du marché qui avaient rendu possible la réalisation de tels gains ne sont pas prêtes de se renouveler.



FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS ET PRODUCTIVITÉ

En 1998, l'augmentation des frais faisait écho à la croissance des affaires et, dans le cas de projets importants, préparait la voie à la réduction des coûts dans le futur.

RENDEMENT FINANCIER

En 1998, les frais d'exploitation ont été de 10 % supérieurs à ceux de 1997. Une part importante de cette augmentation provenait de l'inclusion, pour une année entière, des frais afférents au Trust National et à Banco Quilmes, avec une compensation pour la charge exceptionnelle de restructuration liée au Trust National, qui a été enregistrée en 1997.

La rémunération et les avantages sociaux représentent les principaux éléments des frais d'exploitation de la Banque. En 1998, ces frais se sont accrus de 14 %. Les éléments qui ont le plus contribué à cette augmentation ont été les programmes au mérite de la Banque, la hausse des frais de retraite et des frais médicaux, l'inclusion du Trust National, de Banco Quilmes et de ScotiaMocatta pour l'année entière et l'accroissement du nombre d'employés.

En 1998, 3 398 employés (équivalents temps plein) se sont ajoutés à l'effectif de la Banque. La majeure partie de cette hausse de l'effectif s'est effectuée dans la division Opérations internationales où la dotation en personnel s'est accrue de 2 481 depuis l'acquisition de Banco Quilmes en Argentine et de Ahorromet Scotiabank au Salvador. Au Canada, il y a eu des augmentations de personnel pour aider les clients dans leurs besoins bancaires personnels et en investissement. De même, il y a eu accroissement du personnel à la division Clientèle commerciale Canada en raison de l'essor qu'a pris cette division. La dotation en personnel s'est accrue également dans les centres d'appels de la Banque, qui maintenant font partie de la nouvelle division Services bancaires électroniques de la Banque, en raison d'une plus grande diversification des services et d'un étoffement du volume de clients.

Du côté des locaux et du matériel, l'augmentation de 21 % des charges locatives était due principalement aux acquisitions et aux autres nouveaux bureaux.

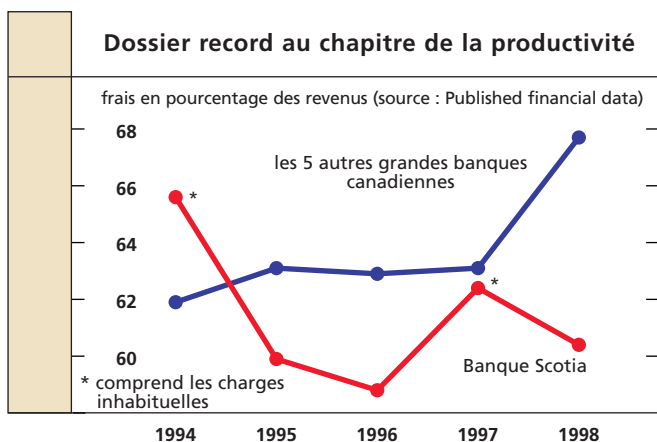
La forte augmentation de 27 % des frais relatifs à la technologie comprenait des dépenses substantielles liées au projet An 2000, de même qu'un certain nombre d'importants investissements dans de nouvelles initiatives (indiquées dans le tableau ci-dessous). La hausse de la dotation aux amortissements est due à la croissance rapide des investissements de la Banque dans le domaine technologique.

La Banque a versé en impôts et taxes une somme totale de 1,4 milliard de dollars en 1998, contre 1,2 milliard en 1997. Le niveau d'imposition des banques demeure l'un des plus élevés de tous les secteurs d'activité au Canada. La Banque se range en faveur des conclusions publiées dans le rapport du Groupe de travail sur l'avenir du secteur des services financiers canadiens; le Groupe y recommandait l'élimination des taxes spéciales sur le capital des institutions financières réglementées.

Le ratio de productivité est l'instrument de référence par excellence pour mesurer l'efficacité dans le secteur bancaire. Ce ratio correspond au montant des frais engagés pour produire des revenus : plus le ratio est faible, plus grande est l'efficacité. L'objectif de la Banque est de maintenir son ratio de productivité en dessous de la barre des 60 %. En 1998, le ratio était légèrement au-dessus de l'objectif visé, soit à 60,4 %, mais il était néanmoins le plus faible de toutes les grandes banques canadiennes.

PERSPECTIVES

Au cours du prochain exercice, la Banque s'attend à ce que les frais autres que d'intérêts soient moins élevés en raison du fait qu'elle entend mettre davantage d'emphase sur la compression des dépenses, et qu'elle entend mener à terme plusieurs grands projets. L'objectif de 60 % du ratio de productivité devrait être atteint en 1999.



Principaux projets en cours

- Intégration du Trust National
- Passage à l'an 2000
- Amélioration de la plate-forme informatique dans les succursales canadiennes
- Système de gestion des relations avec la clientèle dans les divisions Clientèle grandes entreprises et Marchés des capitaux Scotia
- Système de gestion des relations avec les clients de détail

RÉALISATIONS

- a continué de renforcer les procédés de mesure et de gestion du risque
- le système de contrôle du risque de marché s'est avéré solide durant l'agitation des marchés financiers
- réaction rapide et dynamique au moment de faire face aux problèmes de crédit en Asie
- d'énormes progrès dans les mesures prises dans le cadre du projet An 2000

La GESTION DU RISQUE EST LA PIERRE ANGULAIRE de toute pratique bancaire prudente. À la Banque Scotia, tous les paliers de direction jouent un rôle actif dans l'évaluation et la gestion des risques auxquels la Banque est exposée.

PROCESSUS DE GESTION DU RISQUE DE LA BANQUE SCOTIA

La Banque Scotia accorde la priorité à la gestion du risque, à tous les niveaux. La responsabilité à l'égard des politiques de gestion du risque de la Banque et d'établissement des plafonds du niveau de risque qu'elle assume incombe au conseil d'administration. Celui-ci délègue à la direction la tâche d'élaborer ces politiques, plafonds et contrôles, de les communiquer aux intéressés et de les mettre en application. Ce cadre de travail a pour objet de fournir, à un degré raisonnable, l'assurance qu'aucun événement, ou enchaînement d'événements, n'aura une incidence défavorable sur la santé financière de la Banque.

La haute direction intervient de manière active dans le repérage, l'évaluation et la gestion de tous les risques. Elle entretient des contacts étroits avec les unités administratives et reçoit des rapports portant sur tous les aspects des opérations. Elle doit approuver elle-même les décisions importantes en matière de crédit, de placement et de nouveaux produits.

La direction s'appuie sur une structure exhaustive de procédés indépendants de contrôle, d'analyses et de présentation de l'information ainsi que d'examen périodiques effectués par le service de vérification interne de la Banque. De même, la haute

direction passe en revue les analyses indépendantes avant d'approuver de nouveaux systèmes et produits, de nouvelles politiques ou de nouveaux procédés ou de nouveaux plafonds et contrôles.

De plus, les organismes de réglementation examinent et évaluent les politiques et procédés de gestion du risque de la Banque.

AMÉLIORATION DU PROCESSUS ET PERSPECTIVES

En 1998, le lancement de nouveaux produits, l'intégration du Trust National et de ScotiaMocatta, et l'incertitude sur les marchés mondiaux ont suscité de nouveaux défis dans le cadre de la gestion du risque; chacun de ces défis a été relevé avec succès. En outre, la Banque a continué à améliorer ses procédés de gestion du risque en investissant davantage dans de nouvelles technologies et dans ses ressources en personnel.

Avec l'engagement que la Banque a pris de veiller à une application prudente et à une amélioration continue de ses procédés de gestion du risque, cela simplifiera en 1999 à la fois son rayonnement dans de nouveaux marchés et le lancement de ses nouveaux produits, avec tous les dispositifs de protection nécessaires.

Intervention active de la haute direction

La supervision et le contrôle de l'ensemble des questions ayant trait à la gestion du risque incombent à des comités composés de membres de la haute direction ainsi que de cadres des services de négociation, de crédit et de gestion du risque.

Le Comité de politique en matière de crédit examine tous les risques importants auxquels la Banque s'expose, s'assure que le portefeuille est grandement diversifié et définit les politiques en matière de risque de manière à ce qu'elles répondent aux priorités commerciales.

Les Comités de crédit principal composés de représentants des divisions Crédit Commercial Canada, Opérations internationales et Clientèles grandes entreprises et Services de banque d'investissement sont responsables des décisions touchant l'octroi de prêts à l'intérieur des limites prescrites, ainsi que de l'élaboration de règles de fonctionnement et de lignes directrices touchant la mise en application des politiques de crédit.

Le Comité de gestion du risque de marché et d'application des politiques est chargé d'examiner et d'évaluer tous les aspects du processus de négociation, y compris le lancement de nouveaux produits, de l'élaboration de politiques et de pratiques en matière de risque de marché, de l'établissement de plafonds et de la mise au point de nouveaux systèmes.

Le Comité de gestion du passif évalue les tendances du marché et les faits récents sur les scènes économique et politique, puis fournit une orientation stratégique globale pour la gestion des risques de taux d'intérêt et de liquidité, et pour les décisions touchant les portefeuilles détenus à des fins de négociation et de placement.

Le Comité du risque de Marchés des capitaux Scotia évalue et surveille le risque de capital global et les mécanismes de contrôle du risque, de même que les questions de risque de crédit et de conformité en rapport avec les activités de négociation.

RISQUE DE CRÉDIT

La **GESTION RIGOUREUSE DU RISQUE DE CRÉDIT** est d'une importance primordiale à la Banque Scotia, et elle se fonde sur des stratégies bien définies en matière de contrôle du risque de crédit.

PROCESSUS D'OCTROI DE CRÉDITS

Le processus d'octroi de crédits de la Banque Scotia repose sur un système d'évaluation de crédit centralisé qui est indépendant de la fonction des services aux clients; il repose aussi sur des comités de la haute direction qui étudient toutes les créances à risque importantes, et sur un examen indépendant de la part du Service de vérification.

Il appartient aux directeurs, Relations avec la clientèle d'élaborer et de structurer les propositions, mais c'est le service de crédit qui en fait l'analyse et qui rend une décision à ce propos. Le Comité de crédit principal ou le Comité d'application des politiques en matière de risque est chargé d'examiner les prêts aux grandes entreprises et les prêts commerciaux, de même que tous les cas qui contreviennent aux politiques de crédit établies par la Banque, ainsi que les prêts assortis de risques élevés.

La Banque a recours à un système de cotation du risque pour quantifier et évaluer les risques liés aux crédits proposés et pour assurer qu'elle obtienne des rendements proportionnels aux risques qu'elle accepte. Lorsqu'elle évalue les propositions de crédit, la Banque porte une attention particulière à l'incidence des risques environnementaux sur la qualité de crédit et aux effets des problèmes du passage à l'an 2000 sur sa clientèle. Au moins une fois l'an, les directeurs, Relations avec la clientèle rencontrent chacun de leurs clients et entreprennent un examen complet de leurs finances, de façon à ce que la Banque demeure parfaitement au fait du profil de risques que présente chacun de ses clients. Les swaps, lettres de crédit et autres instruments hors bilan sont gérés dans le cadre d'un processus similaire.

Les crédits aux particuliers sont habituellement autorisés soit dans les succursales, soit dans les centres de service à la clientèle, en fonction de critères établis par la Banque à l'aide de systèmes d'évaluation par points. Les portefeuilles de crédit de détail font l'objet d'examen mensuels afin de s'assurer d'y détecter au plus tôt des signes de difficultés éventuelles.

DIVERSIFICATION DES PORTEFEUILLES

La Banque Scotia a une politique bien établie en matière de

diversification. De toutes les grandes banques, c'est elle qui a la plus grande dispersion géographique (voir le graphique ci-dessous). Les risques sont en outre réduits par les limites des risques liés à la contrepartie, au secteur d'activité et au produit, et l'on veille à assurer qu'il y ait une vaste diversification de marché de sorte que chaque secteur d'activité de la Banque desserve une clientèle qui lui est propre.

TECHNIQUE DE POINTE D'ANALYSE DE CRÉDIT

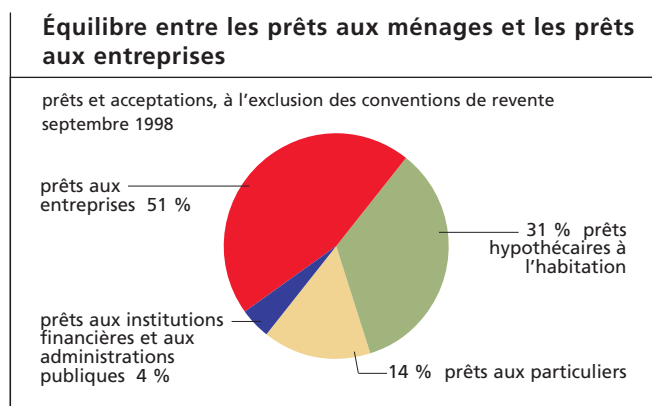
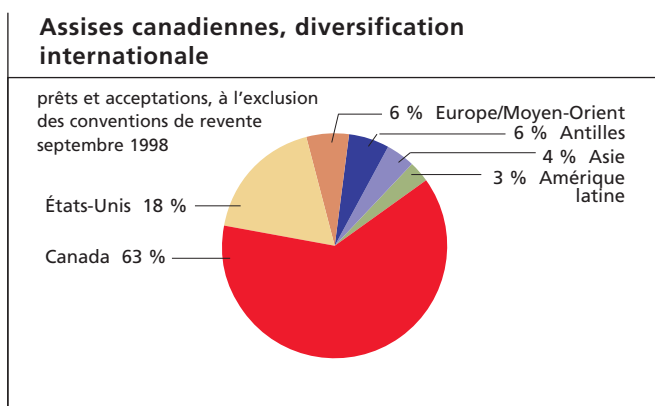
En 1998, la Banque a entrepris d'utiliser un modèle de cotation du risque à l'intention des petites entreprises au Canada afin de raccourcir le délai de traitement des demandes de crédit tout en assurant une certaine uniformité dans l'évaluation du risque.

De plus, la Banque utilise son système de cotation du risque pour les examens trimestriels des niveaux de risque de ses portefeuilles de crédit. Sitôt que le profil du risque augmente dans un segment donné du portefeuille, des mesures sont prises pour contenir ce risque.

La Banque a recours également à tout un assortiment de techniques statistiques pour évaluer le risque de crédit, de même que pour la gestion du portefeuille. Parmi ces techniques, il y a lieu de mentionner les modèles d'évaluation du crédit fondés sur une application statistique des théories financières modernes et sur des voies d'évolution historiques pour certains types de crédit donnés.

Certaines décisions en matière de crédit se fondent sur les profondes connaissances que l'on a acquises de ces techniques pour augmenter l'analyse fondamentale qui est appliquée à chaque crédit. Il est capital de faire preuve de jugement au moment de combiner ces différentes méthodes analytiques. Une méthode similaire est utilisée pour évaluer les divers portefeuilles de prêts de la Banque et pour établir le montant de la provision générale.

Le conseil d'administration reçoit régulièrement des rapports sur chaque crédit important, sur les tendances de la qualité du crédit et sur la composition des portefeuilles de la Banque, ainsi que sur les tendances de ceux-ci.



Les prêts douteux ont été réduits au cours de l'exercice

RENDEMENT FINANCIER

Au cours de l'exercice 1998, le montant net des prêts douteux a accusé un recul de 172 millions de dollars ou 29 %, mesure qui tient compte des provisions qui ont été constituées pour les pertes sur prêts. Ce recul a eu lieu malgré les pressions continues exercées sur le crédit dans certains pays de l'Asie du Sud-Est et la consolidation du portefeuille de Banco Quilmes en Argentine pour la première fois en 1998.

Les prêts douteux nets ont représenté 0,3 % du total des prêts et acceptations, à la clôture de l'exercice 1998. Comme l'indique le tableau ci-dessous, ce coefficient s'est constamment amélioré depuis les derniers exercices; il est maintenant bien au-dessous du sommet qu'il avait atteint au début des années 1990.

À la fin de l'exercice, les prêts douteux bruts se chiffraient à 2,3 milliards de dollars, en hausse de 123 millions de dollars par rapport à la fin de 1997. Cette progression était imputable à l'inclusion d'une somme de 222 millions de dollars en rapport avec la consolidation de Banco Quilmes.

Au sein de la division Clientèle privée de la Banque, il y a eu une diminution de 80 millions de dollars des prêts douteux bruts et des créances hypothécaires au Canada, diminution qui a été en partie compensée par une augmentation substantielle des prêts douteux aux étudiants.

Au sein des prêts aux entreprises, le montant brut des prêts douteux dans le portefeuille du secteur immobilier a été réduit à 214 millions de dollars à la fin de l'exercice, par suite d'améliorations apportées au portefeuille et grâce à des ventes d'actifs et à des restructurations.

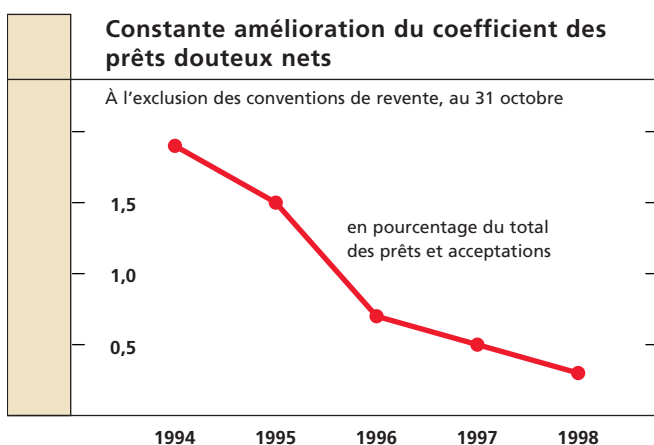
Dans le cas des prêts consentis à des emprunteurs autres que ceux du secteur immobilier, le montant brut des prêts aux entreprises qui se sont avérés douteux s'est élevé à 101 millions de dollars au cours de l'exercice 1998, ce qui indique l'étoffement du volume des prêts au cours des dernières années.

À cause des difficultés économiques que continue d'éprouver l'Asie du Sud-Est, il a fallu classer comme douteux des prêts de 136 millions de dollars qui avaient été consentis à l'Indonésie, et pour lesquels des provisions de 94 millions de dollars avaient été constituées. En dehors de l'Indonésie et de la Thaïlande (où d'importantes provisions avaient été constituées en 1997) la Banque s'expose à un risque de 1,9 milliard de dollars par rapport aux trois autres membres du groupe des « cinq tigres » de l'Asie, c'est-à-dire la Malaisie, les Philippines et la Corée du Sud. L'encours de ces prêts a été classé, en majeure partie, dans les prêts productifs, comme il est indiqué au tableau ci-dessous.

La politique de la Banque concernant les prêts visant à couvrir des fonds exige que chacun de ces prêts soit autorisé aux paliers élevés du service de crédit. Le risque auquel la Banque s'expose vis-à-vis des fonds de couverture est d'environ 75 millions de dollars. Aucun de ces prêts n'est douteux.

PERSPECTIVES

La Banque s'attend à ce que la qualité de crédit dans la plupart de ses secteurs d'activité demeure relativement stable au cours du prochain exercice. Le portefeuille de prêts de l'Asie et du Pacifique, qui s'est amenuisé au cours des derniers exercices, devrait s'améliorer, car la plupart des économies de cette région affichent des signes de reprise.



Faible encours des prêts douteux nets chez les cinq tigres de l'Asie

en millions de dollars

	Montant net du risque lié à des prêts		
	Productifs	Douteux	Total
Indonésie	149 \$	42 \$	191 \$
Thaïlande	292	14	306
Malaisie	831	4	835
Les Philippines	239	–	239
Corée du Sud	811	8	819

PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

En 1998, la Banque a constitué une provision contre les risques qu'elle court dans son portefeuille asiatique, et elle a augmenté sa provision générale.

RENDEMENT FINANCIER

Au cours de l'exercice 1998, la Banque a constitué des provisions spécifiques de 495 millions de dollars et a ajouté 100 millions de dollars à sa provision générale. En 1997, elle avait constitué des provisions spécifiques de 360 millions de dollars et avait ajouté 175 millions de dollars à sa provision générale (voir graphique ci-dessous).

Au Canada, les provisions pour pertes sur prêts se sont accrues de 87 millions de dollars par rapport à 1997. Cet accroissement a été pris en compte deux fois plutôt qu'une alors que des provisions supplémentaires avaient été constituées pour des prêts aux étudiants en dépit du fait que les administrations fédérale et provinciales en avaient assumé une part de risque. Il y a eu également de légères augmentations des provisions constituées pour les hypothèques commerciales et les importantes sociétés emprunteuses. Les pertes subies sur des prêts hypothécaires à l'habitation et sur d'autres prêts aux particuliers ont été considérablement moins élevées en 1998 qu'au cours de l'exercice précédent.

Aux États-Unis, il y a eu une légère hausse des pertes subies sur les prêts aux entreprises. En outre, il y a eu moins de recouvrements en 1998 sur les prêts au secteur immobilier.

À l'échelle internationale, les provisions se rapportant aux emprunteurs asiatiques se sont établies à 116 millions de dollars, soit un montant légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent. La tranche la plus importante de ces provisions est celle qui avait été constituée pour l'Indonésie. Les provisions de 1998 comprenaient également une somme de 21 millions de dollars

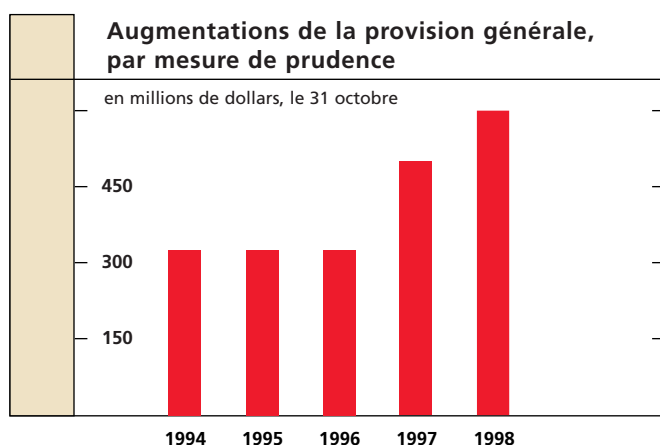
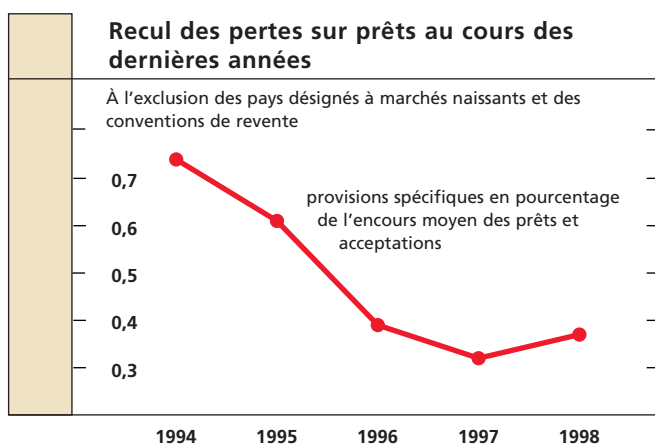
pour des pertes sur prêts à Banco Quilmes, dont les résultats avaient été consolidés avec ceux de la Banque au début de l'exercice. Les pertes sur prêts enregistrées dans les Antilles étaient comparables avec celles des dernières années.

La Banque a continué d'alimenter sa provision générale en 1998 avec l'ajout d'une somme de 100 millions de dollars au cours de l'exercice. Cela a établi le montant de la provision générale à 600 millions de dollars, soit à 0,40 % des prêts et acceptations. Pour constituer sa provision générale, la Banque a recours à une méthode analytique qui tient compte du comportement historique des pertes dans les divers secteurs du portefeuille de prêts et acceptations, de même que des jugements qualitatifs de la direction au sujet de la position du cycle économique mondial, des tendances de l'industrie et d'autres facteurs pertinents.

Durant l'exercice 1998, le bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a publié, à l'intention des institutions de dépôt sous réglementation fédérale, des directives sur la façon de constituer des provisions générales pour le risque de crédit. À compter de l'exercice 1999, le BSIF présentera de manière formelle des critères d'évaluation en vue de constituer des provisions générales.

PERSPECTIVES

La Banque s'attend tout au plus à un ralentissement modéré de l'expansion économique en Amérique du Nord, et à une amélioration graduelle de la conjoncture économique prévalant sur les marchés naissants en 1999. Dans l'ensemble, elle prévoit que les provisions spécifiques demeureront sinon inchangées, du moins à un niveau légèrement inférieur à celles de 1998.



GESTION DE L'ACTIF ET DU PASSIF

La GESTION DE L'ACTIF ET DU PASSIF est l'activité dans le cadre de laquelle les risques de taux d'intérêt et de liquidité sont mesurés, gérés et contrôlés.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Il y a un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas de concordance entre des positions qui sont susceptibles d'être touchées par un redressement des taux d'intérêt pendant une période donnée. Dans le cadre des activités de financement, de prêt et d'investissement de la Banque, les fluctuations des taux d'intérêt se répercutent sur les marges et les revenus d'intérêt. Il y a également un risque de taux d'intérêt en raison des activités de négociation, car les fluctuations des taux d'intérêt peuvent entraîner des variations des valeurs marchandes du portefeuille (voir la rubrique « Risque de négociation » à la page 42). Le risque de taux d'intérêt est géré de la manière suivante :

ACTIVITÉS BANCAIRES CANADIENNES

Dans le cadre de ses activités bancaires canadiennes, la Banque offre une vaste gamme de produits de prêt et d'investissement à ses clients. Les préférences de ces derniers pour la multiplicité des échéances donnent lieu à un écart structurel. De plus, la gamme des options offertes dans le cadre de ces produits a pour effet de compliquer encore davantage la gestion du risque de taux d'intérêt. Le Comité de gestion du passif gère le risque de taux d'intérêt découlant de ces opérations en utilisant des modèles de simulation et en effectuant des analyses d'écart et de scénarios.

SERVICES BANCAIRES DE GROS

Ces portefeuilles, surtout aux États-Unis, en Europe et au Japon, sont régulièrement soumis à des tests de résistance au stress, et les écarts de taux d'intérêt font l'objet de contrôles rigoureux et sont redressés en fonction de l'évolution de la conjoncture économique. Le Comité de gestion du passif revoit chaque semaine les positions globales qui sont prises dans les principales devises.

ACTIVITÉS BANCAIRES INTERNATIONALES

Dans le cadre des opérations internationales de la Banque, les activités régionales de gestion de trésorerie sont assujetties à des plafonds stricts, pour ce qui est du risque de taux d'intérêt, qui sont déterminés de façon décentralisée. La haute direction effectue régulièrement une analyse du risque.

PORTEFEUILLES DE PLACEMENT

Les portefeuilles d'obligations et d'autres titres de placement sont gérés dans une perspective à long terme. Ils sont examinés au moins une fois par semaine par le Comité de gestion du passif et soumis périodiquement à des tests de résistance au stress.

ANALYSE ET GESTION DES ÉCARTS

L'écart de taux d'intérêt est une mesure courante de la sensibilité aux taux d'intérêt. Un écart sensible au passif existe lorsque davantage d'éléments de passif que d'éléments d'actif sont soumis aux fluctuations des taux dans un délai prescrit. Le graphique figurant à la page 41 indique les tendances récentes observées à cet égard.

Pendant la plus grande partie de 1998, il y a eu un léger écart sensible au passif sur un an pour le dollar canadien, en raison du fait que les clients ont opté pour des prêts hypothécaires à plus long terme. Cet écart a augmenté au cours du quatrième trimestre au moment où la Banque a pris des mesures pour tirer avantage d'une baisse prévue des taux d'intérêt.

Dans le cas des devises, dont le dollar américain était la principale composante, la Banque a maintenu un écart sur un an à peu près neutre jusqu'au milieu de l'exercice, après quoi un écart sensible au passif a été établi conformément aux perspectives de baisse des taux d'intérêt américains.

SIMULATION DES TAUX D'INTÉRÊT

Les modèles de simulation permettent à la Banque d'évaluer le risque de taux d'intérêt de façon active. Ils tiennent compte d'hypothèses relatives à la croissance, à la composition des affaires nouvelles, à l'évolution des taux d'intérêt, à la forme de la courbe de rendement, aux options rattachées aux produits et à d'autres facteurs. Ils indiquent également l'effet de divers stratégies de couverture et scénarios économiques sur le revenu net et sur la valeur marchande.

L'un des principaux exercices de simulation consiste à soumettre le bilan de la Banque à une « évolution choc » hypothétique des taux d'intérêt (en présumant qu'aucune mesure n'est prise). À la fin de l'exercice 1998, une majoration immédiate et soutenue de 100 points de base des taux d'intérêt, pour toutes les devises et les échéances, entraînerait une baisse d'environ 28 millions de dollars (13 millions de dollars en 1997) du revenu net après impôts sur les douze prochains mois et réduirait d'environ 385 millions de dollars (251 millions de dollars en 1997) la valeur actuelle de l'actif net de la Banque.

En outre, une analyse de la valeur à risque (VAR) est effectuée périodiquement sur les portefeuilles de financement et certains portefeuilles de placement. L'analyse de la VAR est traitée à la page 42.

GESTION DE L'ACTIF ET DU PASSIF

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Il y a risque de liquidité lorsqu'il se produit des fluctuations dans les mouvements de trésorerie. Grâce à son processus de gestion du risque de liquidité, la Banque est en mesure d'honorer toutes ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance.

Dans l'application de ses politiques de gestion des liquidités, la Banque veille notamment à :

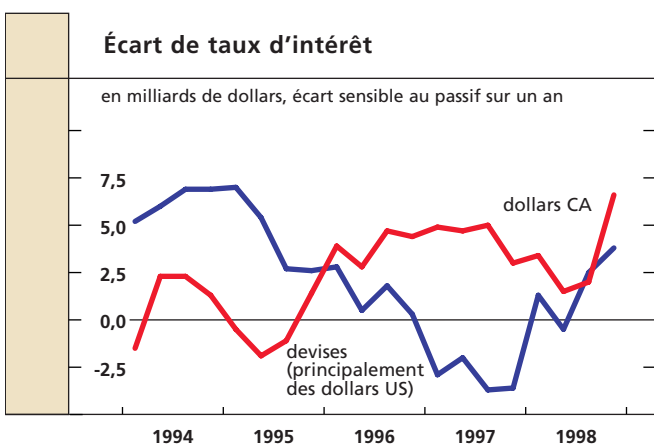
- évaluer et prévoir les engagements concernant la trésorerie,
- constituer un volume important et stable de dépôts de base en provenance des clientèles privée et commerciale,
- assurer que des comptes élevés d'actifs liquides soient immédiatement disponibles pour parer à toute éventualité,
- maintenir une cote de solvabilité élevée pour permettre d'emprunter rapidement à des taux et conditions favorables,
- diversifier les sources de financement,
- préserver sa capacité à titriser ses actifs.

En 1998, la Banque a intégré ScotiaMocatta et le Trust National dans son cadre de gestion du risque de liquidité.

La Banque applique des contrôles de plafonds formels sur les écarts entre les mouvements nets de trésorerie dans toutes les devises mondiales. Les actifs liquides doivent répondre à un minimum prescrit en pourcentage des écarts entre les mouvements nets de trésorerie. Le niveau des liquidités fait l'objet d'un examen hebdomadaire par le Comité de gestion du passif.

En outre, la Banque exécute des programmes réguliers d'essai lui permettant d'évaluer ses hypothèses en matière de liquidité ainsi que sa capacité à maintenir son exploitation sous la contrainte. Des dispositifs d'intervention portant sur tous les aspects des activités de la Banque sont examinés annuellement.

De plus, la Banque prend des mesures afin d'assurer de disposer des liquidités et du financement nécessaires pour parer à toute éventualité découlant du problème du passage à l'an 2000.



FINANCEMENT

Les principales sources de financement sont les capitaux propres, les dépôts de base provenant des clientèles privée et commerciale et les dépôts de gros recueillis sur les marchés interbancaires et financiers. La diversification du financement est assurée par l'application d'un certain nombre de plafonds et de contrôles. La Banque Scotia est en mesure de réaliser cette diversification grâce à l'importance de son réseau de succursales tant au Canada qu'à l'étranger. Au 31 octobre 1998, le financement de base, qui se compose principalement de capitaux propres et de dépôts de base, s'élevait au total à 102 milliards de dollars, en hausse par rapport aux 95 milliards de dollars inscrits en 1997 (voir le graphique ci-dessous). Ce financement de base pourvoit à la moitié du financement total de la Banque, ce qui procure une grande stabilité à ses liquidités.

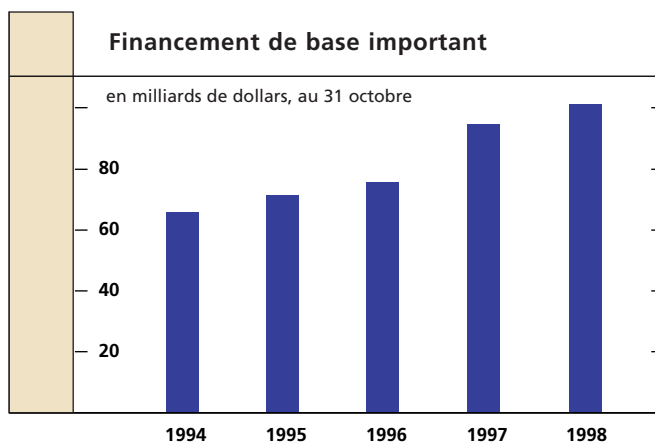
La Banque continue d'étendre son programme de titrisation de l'actif en tant que source additionnelle de financement. En 1998, elle a lancé un nouveau programme portant sur la titrisation de créances sur cartes de crédit de 1,0 milliard de dollars, ce qui a permis à l'encours de la titrisation de l'actif de la Banque d'atteindre 1,8 milliard de dollars.

NANTISSEMENT

La Banque remet des éléments d'actif en garantie de sa participation à certains marchés et de certaines activités commerciales. Au 31 octobre 1998, l'actif total qui avait été donné en nantissement s'élevait à 21,3 milliards de dollars, essentiellement dans le cadre des activités de rachat et d'emprunt de titres de la Banque.

ACTIFS LIQUIDES

La Banque maintient d'importants avoirs en actifs hautement liquides dont elle peut se servir pour continuer à exercer ses activités en cas de dérèglements imprévus. En 1998, les actifs liquides s'établissaient en moyenne à 46 milliards de dollars, soit 20 % du total de l'actif. Ils se composaient de titres (50 %) ainsi que d'espèces et de dépôts à d'autres banques (50 %).



RISQUE DE MARCHÉ

LA BANQUE CONTINUE d'améliorer ses méthodes de gestion du risque de marché.

Le risque de marché découle de l'incertitude qui entoure les revenus futurs, en raison de l'évolution des taux d'intérêt, des taux de change ainsi que des cours du marché et de leur degré de volatilité. Pour la Banque, le risque de marché découle du fait qu'elle se livre à des activités de prêts et de recueil de dépôts ainsi qu'à des activités d'investissement, y compris le fait qu'elle prend des positions et exerce des activités de négociation. La stratégie que la Banque applique pour contrôler le risque de marché passe par :

- l'intervention directe de cadres expérimentés,
- l'application de contrôles rigoureux et de plafonds,
- la séparation rigoureuse des tâches du personnel affecté au service à la clientèle ainsi qu'aux services intermédiaire et administratif,
- la préparation de comptes rendus quotidiens exhaustifs sur les positions,
- l'examen régulier et indépendant de tous les contrôles et plafonds,
- l'application de procédés rigoureux de sondage et de vérification de l'ensemble des systèmes de tarification, de négociation et de gestion du risque ainsi que des systèmes comptables.

Les politiques et méthodes que la Banque applique à chacun de ces éléments du risque de marché sont décrites à la rubrique précédente, qui traite du processus de gestion de l'actif et du passif, ainsi qu'aux rubriques suivantes, qui portent sur le risque de négociation, le risque de change, le risque lié aux actions, le risque lié aux marchandises, les produits dérivés et les titres de placement.

RISQUE DE NÉGOCIATION

Les portefeuilles des valeurs détenues aux fins de négociation sont gérés de manière à acheter et à vendre des instruments financiers sur une brève période plutôt que de détenir des positions à des fins de placement. Les activités de négociation de la Banque sont axées sur le client, mais il se peut qu'elle doive y prendre une part de propriété importante.

La haute direction entretient des rapports étroits avec le personnel de première ligne des principaux centres de négociation

de la Banque et elle est souvent appelée à faire valoir sa compétence en matière de contrôle des principales décisions de négociation.

Pour faciliter sa surveillance, la direction met en application de nombreux procédés de plafonnement et compte sur des systèmes d'information de gestion. Des plafonds précis sont établis selon la devise, le type d'instrument, la position et l'échéance. Tous les plafonds sont approuvés par le Comité de gestion du risque de marché et d'application des politiques, et ils doivent être révisés chaque année.

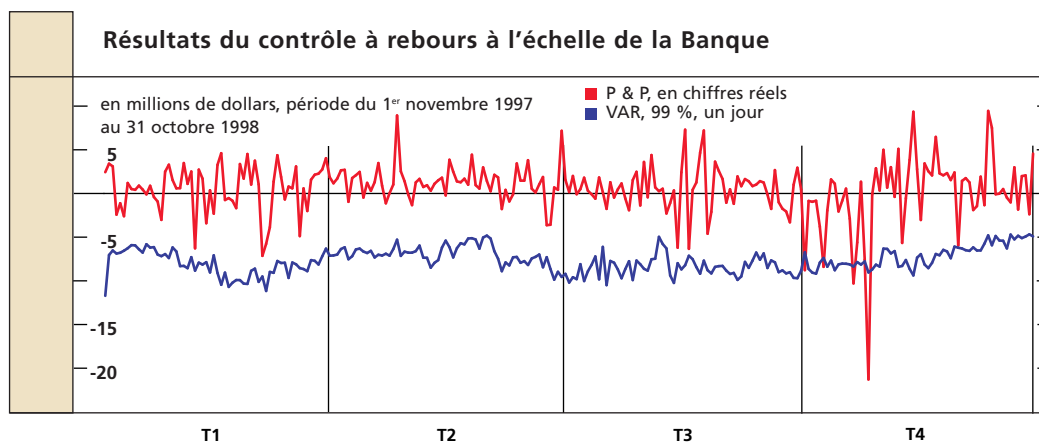
Le personnel affecté aux services administratif et intermédiaire procède à des examens indépendants et présente des comptes rendus sur tous les aspects des activités de négociation, de même qu'il soumet des rapports quotidiens aux services concernés et à la haute direction sur les profits et pertes, les dépassements de plafonds ainsi que sur la conformité aux règles établies.

Dans le cadre de la plupart des activités de négociation, les opérations de tarification et de couverture sont accomplies en temps réel et les portefeuilles sont évalués à la valeur du marché quotidiennement. Des programmes rigoureux d'analyses et d'application de sondages servent à mesurer le risque et complètent les contrôles et plafonds. Ils comprennent des tests de résistance au stress, des analyses de sensibilité et l'exécution de l'analyse de la valeur à risque.

VALEUR À RISQUE

La valeur à risque (VAR) est une estimation de la perte éventuelle qui, à un seuil de confiance donné, pourrait découler du fait que la Banque maintienne une position pendant une période déterminée. En 1997, la Banque a commencé à exploiter son nouveau système Sentry dans le cadre de l'amélioration de la VAR mise en application en 1995.

Par le biais du système Sentry, la VAR est calculée chaque jour pour l'ensemble des principaux portefeuilles de valeurs détenues aux fins de négociation à un seuil de confiance de 99 % pour des périodes de détention de un jour et de dix jours, à l'aide d'une simulation historique fondée sur 300 jours de données du marché. Le système Sentry sert à déterminer le montant général



RISQUE DE MARCHÉ

du capital prescrit aux fins du risque de marché selon les exigences du BSIF.

La Banque détermine les plafonds de la VAR par secteur d'activité et globalement. La haute direction reçoit des rapports quotidiens sur la VAR établis par bureau, emplacement, secteur d'activité et entité juridique. Le conseil d'administration a défini un plafond global de la VAR sur dix jours et révisé semestriellement la VAR, les contrôles à rebours et les résultats des tests de résistance au stress. En 1998, la moyenne du total de la VAR sur dix jours pour l'ensemble des portefeuilles de négociation était inférieure à 19 millions de dollars. Le maximum atteint a été inférieur à 44 millions de dollars, soit bien en deçà du plafond établi par le conseil.

CONTRÔLE À REBOURS

Le contrôle à rebours est un processus qui sert à valider la justesse du modèle de la VAR en comparant les estimations de celle-ci avec les chiffres réels des profits et pertes (P & P). La direction passe constamment en revue les résultats du contrôle à rebours et le Comité de gestion du risque de marché et d'application des politiques le fait trimestriellement.

Le contrôle à rebours fait partie intégrante de l'évaluation de la justesse du modèle de la VAR de la Banque. Le graphique de la page 42 montre que les chiffres réels des P & P se situaient, à quelques exceptions près, dans les limites des estimations de la VAR en 1998. Dans l'ensemble, les modèles de gestion du risque de la Banque se sont bien comportés durant la période de bouleversement qui a marqué les marchés financiers mondiaux au cours du second semestre de 1998.

TESTS DE RÉSISTANCE AU STRESS

Alors que la VAR permet de mesurer les pertes éventuelles sur des marchés normalement animés, les tests de résistance au stress permettent d'examiner les incidences des mouvements anormalement amples sur un marché ou d'une inactivité prolongée. Tous les mois, le Comité de gestion du risque de marché et d'application des politiques examine les résultats des tests de résistance au stress, qui comprennent d'importantes fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, des cours des actions, des prix des marchandises ainsi que la volatilité des options. De plus, la Banque procède, chaque semaine, à une petite batterie de tests dont les résultats sont présentés aux responsables des activités de négociation ainsi qu'à la haute direction.

SERVICE INTERMÉDIAIRE

Le service intermédiaire indépendant joue un rôle clé dans la gestion et la mesure du risque. Il passe en revue les modèles de négociation et les évaluations, met au point et effectue des tests de résistance au stress, des analyses de sensibilité et des calculs de la VAR, examine l'évolution des P & P et participe à l'élaboration de nouveaux produits.

REVENU NET DE NÉGOCIATION

Le risque modéré auquel est associé le portefeuille de négociation de la Banque est attesté par la faible variabilité des revenus de négociation quotidiens en 1998, lesquels sont illustrés au tableau ci-dessous. La perte quotidienne la plus lourde a été de 21 millions de dollars, et elle est survenue en août 1998 alors que les marchés des actions et des titres à marché naissant étaient caractérisés par une instabilité extrême. Dans l'ensemble, les jours rentables ont plus que compensé les jours déficitaires au cours de l'exercice.

RISQUE DE CHANGE

ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

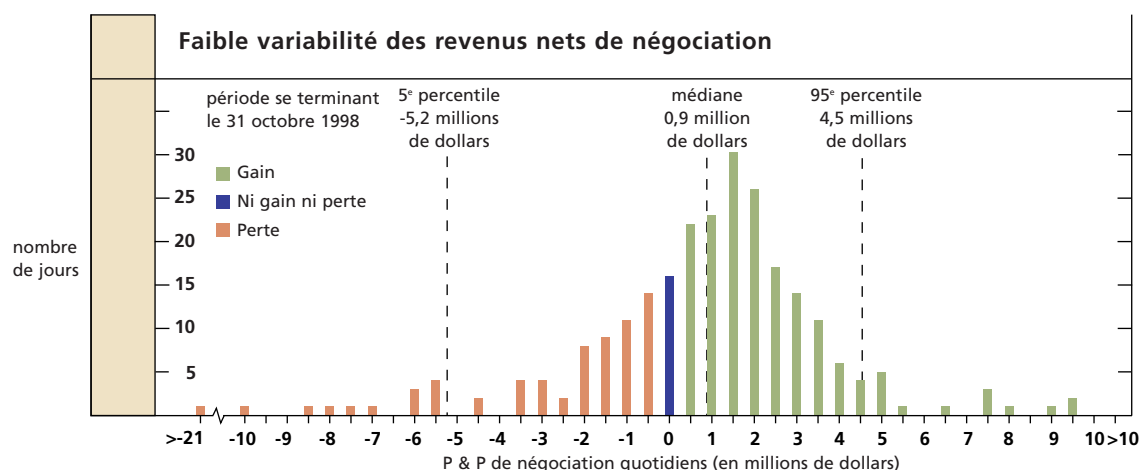
Autant pour aider ses clients à répondre à leurs besoins que pour son propre compte, la Banque achète et vend des devises sur les marchés au comptant, les marchés à terme et les marchés des options. Les risques de fluctuation des devises liés à cet important volume d'activités sont contrôlés à l'aide des techniques décrites sous la rubrique « Risque de négociation ».

De plus, les opérations de change font courir un risque de non-règlement à la Banque lorsque celle-ci est tenue de fournir une valeur aux termes d'un contrat avant qu'elle ne puisse en recevoir une de la contrepartie. La Banque impose des plafonds raisonnables de crédit et de règlement à chaque contrepartie et conclut des conventions de positionnement bilatéral ayant force exécutoire afin de réduire le niveau de risque de crédit.

Enfin, la Banque participe à diverses mesures à l'échelle nationale et internationale en vue de réduire ces risques.

OPÉRATIONS DE CHANGE

La Banque ne court aucun risque de change important dans le cadre de ses activités internationales puisque les éléments d'actif sont financés, en règle générale, par des éléments de passif libellés dans la même devise. Il appartient au Comité de gestion du passif d'examiner et de gérer le risque de change lié au revenu net tiré des opérations de change.



RISQUE DE MARCHÉ

PLACEMENT NET DANS DES FILIALES À L'ÉTRANGER

La Banque retient, dans des filiales à l'étranger, certains placements qui sont libellés dans la devise du compte, et les convertit en dollars canadiens. Le Comité de gestion du passif examine et gère les risques liés à ces placements. Tout gain ou perte de change est imputé aux bénéfices non répartis.

RISQUE LIÉ AUX ACTIONS

La Banque négocie des actions pour ses clients, par l'intermédiaire de Marchés des capitaux Scotia, et pour son propre compte. Ces activités sont gérées de la manière décrite sous la rubrique « Risque de négociation ». De plus, la Banque détient d'importants portefeuilles de placement et de négociation. Pour chaque portefeuille, des objectifs et des plafonds sont fixés, précisant les critères d'admissibilité, de diversification de même que l'envergure de chaque placement.

RISQUE LIÉ AUX MARCHANDISES

Les opérations sur marchandises portent sur les métaux précieux et communs de même que sur les contrats d'option et à terme qui s'y rattachent. La Banque applique des contrôles analogues à ceux qui sont utilisés pour ses portefeuilles de devises, à savoir des plafonds du risque au comptant net, des écarts de cours à terme et de taux d'intérêt ainsi que d'autres taux sensibles aux fluctuations du marché. En 1998, la Banque a intégré les activités relatives aux métaux précieux et communs de ScotiaMocatta dans son cadre de gestion du risque, y compris l'analyse de la VAR.

PRODUITS DÉRIVÉS

Les produits dérivés constituent un important outil de gestion du risque tant pour la Banque Scotia que pour ses clients. La Banque utilise les produits dérivés pour gérer le risque de marché lié à ses activités de financement et d'investissement et pour améliorer la rentabilité de la structure de son capital. En qualité de courtier, la Banque offre des produits dérivés à ses clients de même qu'elle négocie des positions pour son propre compte. À cet égard, les activités de la Banque Scotia ont été concentrées sur les produits génériques. En 1998, elle a ajouté les produits dérivés des actions à sa gamme de produits et elle a commencé des activités restreintes relativement aux produits dérivés du crédit.

Pour contrôler le risque de marché, les portefeuilles de négociation de produits dérivés sont évalués à la valeur du marché

quotidiennement. Pour faciliter le respect des politiques et des plafonds rigoureux, des comptes rendus de gestion sont préparés quotidiennement, auxquels s'ajoutent les tests, les analyses et les procédés relatifs à la VAR décrits sous la rubrique « Risque de négociation ».

Pour contrôler le risque de crédit lié aux produits dérivés, la Banque établit des plafonds pour chaque contrepartie, mesure le risque à la juste valeur actuelle, majorée pour tenir compte du risque éventuel futur et utilise des techniques d'atténuation du risque comme le positionnement et le nantissement en garantie. Le portefeuille de produits dérivés de la Banque comprend essentiellement des instruments à court terme conclus avec des contreparties de grande qualité, comme l'indique le graphique ci-dessous.

TITRES DE PLACEMENT

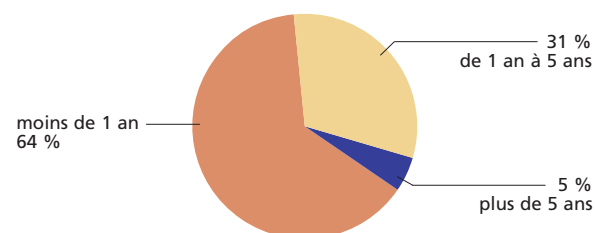
Au 31 octobre 1998, le total des titres détenus s'élevait à 29,5 milliards de dollars, répartis essentiellement dans deux portefeuilles, l'un de négociation et l'autre d'investissement.

À la fin de l'exercice, le portefeuille de négociation inscrit à sa valeur marchande valait 12,1 milliards de dollars. Ce portefeuille comprend des titres destinés à être revendus immédiatement. Il a augmenté de 11 % au cours de l'exercice, reflétant ainsi l'intensification des niveaux d'activité dans plusieurs portefeuilles.

Le portefeuille d'investissement comprend des titres détenus à des fins de liquidité et de placement à long terme; il est comptabilisé au prix coûtant, déduction faite des moins-values et de la provision pour risques-pays. Ces titres de placement étaient évalués à 17,1 milliards de dollars à la fin d'octobre 1998 comparativement à 16,7 milliards de dollars un an plus tôt. L'excédent de la valeur marchande sur la valeur comptable s'élevait à 81 millions de dollars à la fin de l'exercice 1998 contre 817 millions de dollars à la fin de 1997. Cette baisse importante s'est produite presque entièrement au quatrième trimestre de 1998, en raison de l'instabilité sans précédent qui a caractérisé les marchés financiers mondiaux, en plus du manque de liquidités pour le service de la dette des pays à marché naissant. Il en a découlé que la valeur du portefeuille d'obligations des pays à marché naissant et, dans une moindre mesure, celle du portefeuille d'actions nord-américaines, se sont amoindries au cours de ce trimestre. De plus, un mouvement défavorable a influé sur la valeur d'une couverture devant servir à établir un taux fixe sur les obligations des pays à marché naissant pour contrer la hausse des taux d'intérêt américains.

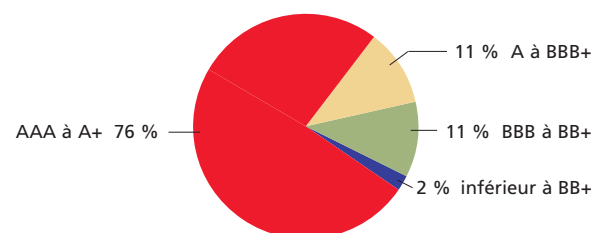
Portefeuille de produits dérivés principalement à court terme

montant nominal de référence, au 31 octobre 1998



Contreparties d'instruments dérivés de grande qualité

montant du risque de crédit, au 31 octobre 1998



RISQUE D'EXPLOITATION

À la Banque Scotia, il est de rigueur d'exercer UN CONTRÔLE RIGOUREUX SUR LE RISQUE D'EXPLOITATION. En 1998, le projet de l'an 2000 a particulièrement retenu l'attention.

S'entend du risque d'exploitation le risque qu'une perte soit causée par des événements tels qu'un dérèglement des systèmes ou des procédés, par des erreurs ou des fraudes. La Banque veille à instituer des mesures de protection adéquates afin de réduire la possibilité que ces risques aient une incidence importante.

DOTATION EN PERSONNEL ET FORMATION

La Banque compte sur une équipe de direction compétente et expérimentée, qui dédie ses efforts à la gestion du risque, de même que sur un personnel qui partage ses vues en matière de gestion rigoureuse du risque.

SÉPARATION DES TÂCHES

La Banque a mis en place des politiques, des procédés et des systèmes permettant d'établir un régime de poids et de contre-poids et d'assurer un degré élevé de séparation des tâches. La gestion du crédit, la gestion du risque et le traitement des opérations sont entièrement indépendants des services d'exploitation.

EXAMEN PAR LE SERVICE DE VÉRIFICATION

Le service de vérification est indépendant de la Banque; il effectue des examens détaillés de la conception et du fonctionnement des systèmes de contrôle interne de tous les groupes commerciaux et de soutien, y compris les politiques et procédés de gestion du risque. Ce service vérifie également les nouveaux produits et systèmes pour s'assurer que les risques y afférents ont été évalués. La fiabilité et l'intégrité des opérations de traitement des données sont vérifiées de façon régulière.

INSTALLATIONS DE SECOURS

La Banque dispose de nombreuses installations de secours, sur place et à l'extérieur, qui garantissent la continuité de la prestation des services. Tous les secteurs d'activité importants ont préparé un plan d'action pour la reprise des opérations.

UNION MONÉTAIRE EUROPÉENNE (UME)

Le 1^{er} janvier 1999, l'euro deviendra une devise de plein droit et les monnaies actuelles des 11 pays participants (Autriche, Belgique, Finlande, France, Allemagne, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Espagne) cesseront d'être indépendantes. Les taux de change de ces monnaies seront établis de façon irrévocable par rapport à l'euro. Pendant une période de transition qui durera jusqu'en 2002, il sera possible d'effectuer des opérations bancaires en euros ou dans l'une des monnaies nationales. À la fin de cette période, les monnaies nationales seront éliminées graduellement et des billets et pièces de monnaie en euros seront mis en circulation.

La Banque a évalué les effets juridiques, commerciaux et organisationnels que peut entraîner la mise en circulation de l'euro et a pris les mesures qui s'imposent. Depuis deux ans, elle se prépare ainsi à assurer une transition harmonieuse.

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour désigner l'année. S'ils ne sont pas modifiés ou remplacés, les systèmes sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'année 1900 ou une autre date, ce qui entraînera des défaillances des systèmes ou des erreurs de calcul susceptibles de perturber les activités, comme une incapacité temporaire à traiter les opérations ou à mener à bien les activités commerciales habituelles.

En 1996, la Banque a formé un comité directeur chargé de superviser le passage harmonieux de ses systèmes informatiques à l'an 2000. Son objectif est de faire en sorte que les systèmes internes essentiels répondent aux exigences de l'an 2000 et ce, au plus tard le 31 décembre 1998. Au 31 octobre 1998, tous les systèmes au Canada avaient été modifiés et testés dans un environnement intégré à l'échelle de la Banque; d'autres mesures correctives supplémentaires déterminées au cours des tests avaient été apportées au 31 décembre 1998. Presque tous les systèmes essentiels aux services de banque d'investissement et aux opérations bancaires internationales avaient été modifiés, remplacés et testés au 31 décembre 1998. Les autres modifications et remplacements de systèmes devraient être effectués bien avant l'an 2000.

Pour réussir à réduire les effets du passage à l'an 2000 et à assurer une transition sans heurt vers le nouveau millénaire, la Banque compte aussi sur la préparation des tiers avec qui elle traite pour régler ce problème. Ces tiers comprennent les systèmes des paiements, les bourses, les autres institutions financières, les dépositaires de titres, les sociétés de télécommunica-

tions, les organismes gouvernementaux, les sociétés et les réseaux de traitement de données tant au Canada qu'à l'étranger. Des plans d'essais intégrés les principaux intéressés ont été élaborés et des essais en situation réelle auront lieu pendant toute l'année 1999.

La Banque est d'avis qu'elle réduit le risque lié au problème du passage à l'an 2000 en modifiant et en remplaçant ses systèmes internes, en surveillant la préparation des principaux intéressés et en élaborant des plans d'urgence tant pour des systèmes précis que pour l'ensemble des activités. Toutefois, il n'y a aucune certitude garantissant que tous les aspects du passage à l'an 2000, y compris ceux qui se rapportent aux mesures prises par les clients, les fournisseurs ou d'autres tiers, n'auront pas d'incidence importante défavorable sur la Banque.

La capacité et la préparation des clients et des contreparties de la Banque peuvent influencer sur le risque de crédit. Si les clients omettent de régler entièrement le problème du passage à l'an 2000, cela peut entraîner une augmentation du montant des prêts douteux et des provisions pour pertes sur prêts dans les prochains exercices. Il n'est pas possible actuellement d'évaluer l'ampleur de ces augmentations, le cas échéant.

Le coût total prévu par la Banque pour le projet de l'an 2000 s'élève à 160 millions de dollars, dont environ 100 millions de dollars avaient été engagés à la fin de l'exercice 1998. De ce dernier montant, une tranche de 80 millions de dollars a été imputée aux résultats et une autre de 20 millions de dollars, représentant les actifs qui seront amortis pendant leur vie utile, a été capitalisée.

RÉALISATIONS

- Un capital autogénéré de 1,1 milliard de dollars grâce à d'excellents résultats nets
- L'amélioration constante du coefficient de capital de catégorie 1 au cours des quatre derniers exercices
- L'émission de nouveaux éléments du capital pour 1,3 milliard de dollars

En maintenant un capital de base solide, la Banque Scotia s'assure de conserver une cote de solvabilité élevée, de garder intacte la confiance de sa clientèle et de pouvoir tirer parti des occasions de croissance, tout en procurant un excellent rendement aux porteurs d'actions ordinaires.

La Banque Scotia a raffermi ses coefficients de capital en 1998, grâce au capital autogénéré et aux mesures qu'elle a prises dans le cadre de son programme de gestion du capital.

Plus particulièrement, le capital de catégorie 1 a augmenté pour s'établir à 10,8 milliards de dollars, en hausse de 1,4 milliard de dollars ou de 15 % par rapport à 1997. Le capital de catégorie 1, qui est considéré comme le plus permanent, est principalement constitué d'actions ordinaires et d'actions privilégiées à dividende non cumulatif.

La hausse du capital de catégorie 1 provient principalement de l'augmentation des bénéfices non répartis de 1,1 milliard de dollars attribuable aux excellents résultats nets que la Banque a dégagés. De plus, l'émission de nouvelles actions privilégiées à dividende non cumulatif de 300 millions de dollars a contribué à cette hausse.

Le coefficient de capital de catégorie 1 a augmenté, passant de 6,9 % à la fin de 1997 à 7,2 % à la fin de 1998. (Les coefficients de capital sont calculés en divisant le capital de catégorie 1 et le capital réglementaire total par l'actif rajusté en fonction du risque, selon des pondérations fondées sur le risque de crédit, comme le définit le BSIF.)

Au cours de l'exercice, la Banque a également émis pour 1 milliard de dollars de débentures subordonnées, essentiellement pour remplacer les débentures converties en billets de

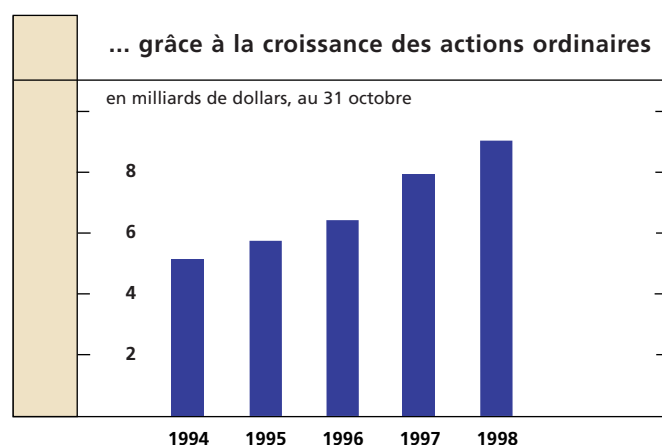
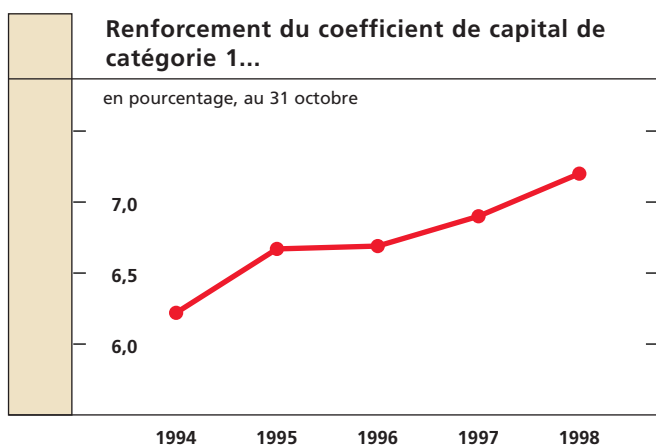
dépôt. De plus, une autre tranche de 100 millions de dollars a été ajoutée à la provision générale, faisant ainsi passer à 600 millions de dollars la provision pouvant être incluse dans le capital de catégorie 2. Par conséquent, le total du capital de catégorie 2 a augmenté de 0,4 milliard de dollars pour atteindre 5,2 milliards de dollars à la fin de l'exercice. Le coefficient de capital de catégorie 2 s'est établi à 3,4 %, en baisse de 0,1 % par rapport à la fin de 1997.

Le coefficient de capital total, soit la somme du capital des catégories 1 et 2, a augmenté, passant de 10,4 % à la fin de 1997 à 10,6 % au 31 octobre 1998.

En 1998, la Banque a pris des mesures pour réduire le montant de son actif pondéré en fonction du risque. L'achat d'une assurance hypothécaire, le recours à des produits dérivés du crédit et la titrisation de prêts s'inscrivent dans le cadre de ces mesures. De plus, la Banque a franchi les étapes préparatoires menant à une titrisation de ses prêts commerciaux américains.

PERSPECTIVES

Au cours du prochain exercice, la Banque prévoit une nouvelle croissance de ses coefficients de capital. Elle évalue continuellement la composition de son capital, le recours à des éléments de capital innovateurs et la mise en œuvre de stratégies de gestion du bilan dans le but de maintenir la solidité de son capital de base tout en procurant un bon rendement aux actionnaires.



DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES¹⁾

REVENUS

Tableau 1 Soldes moyens des éléments d'actif et de passif et taux moyens de la marge d'intérêts				
<i>Base de mise en équivalence fiscale Pour les exercices (en milliards de dollars)</i>	1998		1997	
	Soldes moyens	Taux moyens	Soldes moyens	Taux moyens
Actif				
Dépôts à d'autres banques	19,1 \$	5,28 %	15,4 \$	5,01 %
Valeurs mobilières	29,3	6,62	27,9	6,22
Conventions de revente	11,4	5,05	10,0	3,63
Prêts :				
Prêts hypothécaires à l'habitation	43,4	6,90	33,7	7,28
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	18,9	9,38	17,4	8,90
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	63,0	7,82	52,1	7,14
Total partiel	125,3	7,74	103,2	7,48
Actif productif total	185,1	7,14	156,5	6,77
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8,4	–	7,4	–
Autres éléments d'actif	20,5	–	15,3	–
Total de l'actif	214,0 \$	6,18 %	179,2 \$	5,91 %
Passif				
Dépôts :				
Particuliers	61,0 \$	4,28 %	49,8 \$	4,17 %
Autres	90,5	5,18	76,8	4,74
Total partiel	151,5	4,82	126,6	4,51
Débitures subordonnées	5,6	6,34	4,0	6,41
Autres engagements portant intérêt	21,7	4,87	19,1	4,18
Total des engagements portant intérêt	178,8	4,87	149,7	4,52
Autres engagements, y compris les acceptations	25,2	–	21,2	–
Avoir des actionnaires	10,0	–	8,3	–
Total du passif et de l'avoir	214,0 \$	4,07 %	179,2	3,78 %
Marge nette sur intérêts		2,11 %		2,13 %

1) Certains chiffres correspondants figurant dans le présent rapport ont été redressés pour les rendre conformes au mode de présentation adopté pour l'exercice à l'étude.

Base de mise en équivalence fiscale Pour les exercices (en millions de dollars)	1998 par rapport à 1997 Augmentation (diminution) due à la variation du :			1997 par rapport à 1996 Augmentation (diminution) due à la variation du :		
	Volume moyen	Taux moyen	Variation nette	Volume moyen	Taux moyen	Variation nette
Revenu d'intérêts net						
Actif	2 057 \$	572 \$	2 629 \$	1 204 \$	(1 096)\$	108 \$
Passif	(1 315)	(628)	(1 943)	(770)	1 023	253
Total	742 \$	(56)\$	686 \$	434 \$	(73)\$	361 \$

Pour les exercices (en millions de dollars)	1998	1997	1996	1995	1994	1998 par rapport à 1997
Services de dépôt et de paiement						
Services de dépôt	372 \$	317 \$	289 \$	262 \$	235 \$	17 %
Revenus sur cartes de crédit	184	153	145	125	111	20
Autres services de paiement	63	61	65	60	55	4
Total partiel	619	531	499	447	401	17
Gestion de placements et services de fiducie						
Fonds communs de placement	117	82	51	39	38	42
Gestion et garde de placements	71	89	113	108	58	(20)
Services de fiducie aux particuliers et aux entreprises	122	79	66	60	39	55
Total partiel	310	250	230	207	135	24
Commissions sur prêts						
Commissions sur engagements/autres crédits	397	329	272	239	212	21
Commissions sur acceptations	75	66	61	50	48	15
Total partiel	472	395	333	289	260	20
Services de banque d'investissement						
Commissions de placement et frais de courtage	573	597	422	267	347	(4)
Revenus tirés des activités de négociation	100	141	170	78	195	(29)
Revenus de change hors activités de négociation	125	109	97	86	83	14
Total partiel	798	847	689	431	625	(6)
Gains nets (pertes) sur valeurs détenues aux fins de placement	322	366 ¹⁾	129	(107)	52	(12)
Autres	312	150	128	126	133	100+
Total des montants précédents	2 833	2 539	2 008	1 393	1 606	12
Gain à la vente d'entreprises	25	144 ¹⁾	-	105	-	(83)
Total des autres revenus	2 858 \$	2 683 \$	2 008 \$	1 498 \$	1 606 \$	7 %
Pourcentage d'augmentation par rapport à l'exercice précédent	7 %	34 %	34 %	(7)%	16 %	

1) Le gain de 37 millions de dollars réalisé à la vente de Montrusco & Associés Inc. a été inclus dans le gain à la vente d'entreprises; il a été cependant déclaré dans les gains nets (pertes) sur valeurs détenues aux fins de placement à l'état consolidé des revenus.

Au 30 septembre (en milliards de dollars)	1998	1997	1996	1995	1994
Biens sous administration¹⁾					
Services de fiducie et de garde aux institutions	37,7 \$	35,2 \$	160,6 \$	148,3 \$	136,9 \$
Services de fiducie et de garde aux particuliers	69,1	66,2	34,4	30,0	19,0
Fonds communs de placement au détail	8,0	7,9	4,7	3,3	3,4
Prêts hypothécaires gérés par des tiers	2,6	3,1	1,4	1,7	2,2
Total	117,4 \$	112,4 \$	201,1 \$	183,3 \$	161,5 \$
Biens sous gestion					
Institutions	2,0 \$	2,0 \$	6,6 \$	6,0 \$	4,4 \$
Particuliers	6,8	7,1	2,4	2,3	0,9
Fonds communs de placement au détail	4,7 ²⁾	5,0	4,7	3,3	3,4
Total	13,5 \$	14,1 \$	13,7 \$	11,6 \$	8,7 \$

1) Le 9 octobre 1998, la Banque a titrisé des prêts sur cartes de crédit de 1,0 milliard de dollars, qui continuent d'être sous son administration.

2) En octobre 1998, Scotia Cassels a assumé la gestion d'une tranche supplémentaire de 1,5 milliard de dollars de fonds communs de placement.

<i>Base de mise en équivalence fiscale Pour les exercices (en millions de dollars)</i>	1998	1997	1996
Déclaré dans les autres revenus			
Opérations sur valeurs	(48)\$	52 \$	98 \$
Opérations de change et sur métaux précieux	77	45	67
Opérations sur produits dérivés	71	44	5
Total partiel	100	141	170
Déclaré dans le revenu d'intérêts net	58	48	48
Total des revenus tirés des activités de négociation	158 \$	189 \$	218 \$
Pourcentage du total des revenus (revenu d'intérêts net plus les autres revenus)	2,1 %	2,9 %	4,0 %

FRAIS

<i>Pour les exercices (en millions de dollars)</i>	1998	1997	1996	1995	1994	1998 par rapport à 1997
Salaires	2 193 \$	1 973 \$	1 702 \$	1 438 \$	1 401 \$	11 %
Charges sociales	308	229	208	214	182	35
Locaux, matériel et mobilier						
Charges locatives	404	334	307	275	263	21
Technologie	329	259	195	172	149	27
Amortissement	225	185	162	141	121	21
Total partiel	958	778	664	588	533	23
Autres frais						
Communications et marketing	366	320	272	265	230	14
Impôts sur le capital, taxes d'affaires et primes d'assurance-dépôts	238	192	174	157	136	24
Frais divers	383	291	217	182	212	32
Total partiel	987	803	663	604	578	23
Total des montants précédents	4 446	3 783	3 237	2 844	2 694	18
Frais de restructuration	-	250	(20)	-	175	s/o
Radiation de l'écart d'acquisition	-	26	-	-	162	s/o
Total des frais autres que d'intérêts	4 446 \$	4 059 \$	3 217 \$	2 844 \$	3 031 \$	10 %
Ratio de productivité	60,4 %	62,4 %	58,8 %	59,9 %	65,6 %	

<i>Pour les exercices (en millions de dollars)</i>	1998	1997	1996	1995	1994	1998 par rapport à 1997	Croissance quinquennale composée
Impôts sur le revenu							
Provision pour impôts sur le revenu	762 \$	758 \$	665 \$	371 \$	455 \$	1 %	13 %
Redressement pour mise en équivalence fiscale	129	103	105	72	54	26	22
Provision pour mise en équivalence fiscale	891	861	770	443	509	4	14
Impôts indirects							
Charges sociales	133	107	98	94	85	23	11
Impôts fonciers	55	33	34	36	41	67	2
Impôts sur le capital	97	81	68	60	55	19	16
Taxes d'affaires	43	36	37	34	33	19	7
Taxe sur les produits et services (TPS)	54	48	38	40	33	12	12
Primes d'assurance-dépôts	98	75	69	63	48	32	23
Total des impôts indirects	480	380	344	327	295	26	12
Total des impôts et taxes	1 371 \$¹⁾	1 241 \$ ¹⁾	1 114 \$	770 \$	804 \$	10 %	13 %

1) Ce montant se compose d'une tranche de 940 millions de dollars en impôts et taxes canadiens (949 millions de dollars en 1997) et d'une tranche de 431 millions de dollars en impôts étrangers (292 millions de dollars en 1997).

RISQUE DE CRÉDIT

Au 30 septembre (en milliards de dollars)	1998		1997	1996	1995	1994
	Solde	% de l'actif productif				
Amérique du Nord						
Canada	119,2 \$	57,4 %	111,9 \$	92,7 \$	82,7 \$	78,2 \$
États-Unis	38,9	18,7	28,2	22,5	23,9	20,7
Total partiel	158,1	76,1	140,1	115,2	106,6	98,9
Europe						
Royaume-Uni	8,8	4,3	6,5	5,4	3,9	4,0
France	2,4	1,1	2,2	2,0	1,6	1,5
Allemagne	2,3	1,1	1,6	2,2	1,3	1,7
Autres pays d'Europe	7,6	3,7	5,5	4,9	4,1	2,9
Total partiel	21,1	10,2	15,8	14,5	10,9	10,1
Asie/Pacifique						
Japon	2,6	1,2	4,6	4,2	4,5	4,6
Hong-Kong	1,7	0,8	1,4	1,1	0,8	0,7
Corée du Sud	1,2	0,6	0,9	0,7	0,5	0,5
Autres pays d'Asie/Pacifique	3,9	1,9	3,8	3,4	2,4	1,9
Total partiel	9,4	4,5	10,7	9,4	8,2	7,7
Antilles						
Jamaïque	2,4	1,2	1,8	1,4	1,1	0,7
Porto Rico	2,0	1,0	1,5	1,5	1,4	1,2
Bahamas	1,3	0,6	0,9	0,8	0,6	0,5
Trinité-et-Tobago	1,2	0,6	0,8	0,7	0,6	0,6
Autres pays des Antilles	4,0	1,9	3,0	2,5	2,2	2,0
Total partiel	10,9	5,3	8,0	6,9	5,9	5,0
Amérique latine						
Argentine	3,4	1,6	0,4	0,2	0,3	0,2
Mexique	1,4	0,7	1,0	1,2	1,1	1,2
Autres pays d'Amérique latine	3,3	1,6	1,6	1,2	1,3	1,4
Total partiel	8,1	3,9	3,0	2,6	2,7	2,8
Moyen-Orient et Afrique						
	0,6	0,3	0,2	0,2	0,4	0,5
Provision générale	(0,6)	(0,3)	(0,5)	(0,3)	(0,3)	(0,4)
Total	207,6 \$	100 %	177,3 \$	148,5 \$	134,4 \$	124,6 \$

Au 31 octobre 1998 (en millions de dollars)	Prêts	Dépôts inter-bancaires	Opérations	Titres d'état	Placements dans des groupes	Dérivés ²⁾	Total
Asie							
Thaïlande	272 \$	– \$	28 \$	– \$	– \$	– \$	300 \$
Indonésie	191	–	3	–	8	–	202
Malaisie	427	–	9	–	76	–	512
Philippines	239	–	25	119	93	–	476
	1 129	–	65	119	177	–	1 490
Corée du Sud	779	–	231	244	–	3	1 257
Hong-Kong	373	–	82	–	–	–	455
Japon	620	568	15	–	–	310	1 513
Autres pays d'Asie ³⁾	342	73	170	–	–	42	627
Total partiel	3 243	641	563	363	177	355	5 342
Amérique latine							
Mexique	298	17	289	657	270 ⁵⁾	–	1 531
Brésil	156	–	548	662	–	–	1 366
Argentine	253	–	160	346	301	–	1 060
Venezuela	28	22	2	273	151	–	476
Chili	285	–	34	–	63	–	382
Autres pays d'Amérique latine ⁴⁾	496	20	109	170	75	–	870
Total partiel	1 516	59	1 142	2 108	860	–	5 685
Europe centrale et Europe de l'Est							
	4	–	1	5	–	12	22
Total	4 763 \$	700 \$	1 706 \$	2 476 \$	1 037 \$	367 \$	11 049 \$

1) Les créances à risque outre-frontière sont les créances sur un prêteur situé dans un pays étranger; elles sont libellées dans une monnaie autre que la monnaie locale et sont établies en fonction du risque ultime.

2) Évaluation positive à la valeur du marché.

3) Incluant la Chine, Singapour, Taïwan et le Viêt-nam.

4) Incluant la Colombie, le Costa Rica, l'Équateur, le Salvador, le Panama, le Pérou et l'Uruguay.

5) Garanties par le gouvernement mexicain.

<i>À l'exclusion des conventions de revente</i>							Pourcentage du total	
<i>Au 30 septembre (en milliards de dollars)</i>							1998	1994
	1998	1997	1996	1995	1994			
Canada								
Provinces de l'Atlantique	9,0 \$	8,4 \$	8,1 \$	7,6 \$	7,4 \$	6,2 %	8,5 %	
Québec	7,6	7,2	6,1	5,7	5,4	5,3	6,2	
Ontario	48,1	46,6	33,9	32,7	30,5	33,4	35,0	
Manitoba et Saskatchewan	4,1	3,9	3,6	3,4	3,0	2,8	3,5	
Alberta	9,9	8,7	6,8	6,5	6,3	6,9	7,3	
Colombie-Britannique	12,2	11,2	9,3	8,7	7,8	8,4	9,0	
Total partiel	90,9	86,0	67,8	64,6	60,4	63,0	69,5	
Étranger								
États-Unis	25,5	18,0	15,2	14,1	13,9	17,7	16,1	
Europe	9,1	6,7	5,7	4,8	4,3	6,3	4,9	
Antilles	8,4	6,3	5,7	4,8	4,0	5,8	4,6	
Asie/Pacifique	5,9	5,3	4,6	3,1	3,1	4,1	3,6	
Amérique latine	4,7	0,9	0,8	1,1	1,2	3,2	1,3	
Moyen-Orient et Afrique	0,4	0,1	0,2	0,3	0,4	0,3	0,5	
Total partiel	54,0	37,3	32,2	28,2	26,9	37,4	31,0	
Provision générale	(0,6)	(0,5)	(0,3)	(0,3)	(0,4)	(0,4)	(0,5)	
Total des prêts et acceptations	144,3 \$	122,8 \$	99,7 \$	92,5 \$	86,9 \$	100,0 %	100,0 %	

<i>à l'exclusion des conventions de revente</i>				
<i>Au 30 septembre (en milliards de dollars)</i>				
	1998		1997	1996
	Solde	% du total		
Prêts aux ménages				
Prêts hypothécaires à l'habitation	45,2 \$	31,4 %	41,7 \$	30,6 \$
Prêts aux particuliers	19,7	13,6	19,0	16,7
Total partiel	64,9	45,0	60,7	47,3
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques				
Ressources et transformation, sauf l'industrie de l'automobile				
Pétrole et gaz	3,7	2,6	3,4	2,5
Aliments et boissons	2,8	2,0	2,5	1,7
Produits forestiers	2,4	1,6	2,2	1,6
Matériel électrique et autre matériel	2,5	1,7	2,1	1,7
Agriculture	1,8	1,2	1,6	1,3
Chimiques	2,0	1,4	1,5	1,4
Métaux de première fusion	2,0	1,4	1,4	1,4
Exploitation minière	1,6	1,1	0,7	0,8
Divers	4,7	3,3	3,6	2,9
	23,5	16,3	19,0	15,3
Distribution en gros et au détail, sauf l'industrie de l'automobile	6,7	4,6	5,6	5,2
Médias et communications	6,3	4,4	5,3	4,5
Fabrication et distribution dans le secteur de l'automobile	6,0	4,2	4,4	3,2
Secteur immobilier				
Commercial	2,1	1,5	1,8	2,3
Terrains et aménagement de terrains	0,8	0,5	0,7	0,7
Prêts à l'habitation	0,7	0,5	0,5	0,5
Prêts industriels	0,7	0,5	0,7	0,6
	4,3	3,0	3,7	4,1
Transports	4,7	3,3	3,5	3,0
Banques et autres services financiers	5,1	3,5	3,1	3,0
Services publics	2,7	1,8	2,6	1,8
Hôtels	2,3	1,6	2,0	1,8
Construction	2,4	1,6	2,0	1,6
Sociétés de portefeuille	3,7	2,5	2,0	1,5
Hypothèques commerciales	1,8	1,3	1,9	1,1
Services de santé	2,3	1,6	1,4	1,5
Administrations publiques	1,0	0,7	0,8	0,7
Autres services	7,2	5,0	5,3	4,4
Total partiel	80,0	55,4	62,6	52,7
Provision générale	(0,6)	(0,4)	(0,5)	(0,3)
Total des prêts et acceptations	144,3 \$	100,0 %	122,8 \$	99,7 \$

Tableau 12 Instruments de crédit hors bilan

<i>Au 31 octobre (en milliards de dollars)</i>	1998	1997	1996	1995	1994
Garanties et lettres de crédit	11,5 \$	10,1 \$	8,3 \$	8,1 \$	7,0 \$
Engagements de crédit	101,5	88,9	79,7	67,6	61,1
Opérations de prêt sur titres	1,5	1,2	2,5	3,4	2,7
Total	114,5 \$	100,2 \$	90,5 \$	79,1 \$	70,8 \$

Tableau 13 Montant pouvant être provisionné des prêts à risque aux pays désignés à marché naissant (PDMN)⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾

<i>Au 31 octobre (en millions de dollars)</i>	1998	1997	1996	1995	1994
Brésil	591 \$	542 \$	577 \$	583 \$	824 \$
Venezuela	300	279	269	333	459
Argentine	240	230	293	309	281
Autres pays d'Amérique latine	217	198	216	252	335
Philippines	-	-	-	146	212
Pays des Antilles	45	42	41	207	185
Pays d'Europe	34	41	123	125	126
Pays d'Afrique	18	23	22	28	28
Encours brut	1 445	1 355	1 541	1 983	2 450
Provision pour risques-pays	(571)	(534) ⁵⁾	(1 049)	(1 135)	(1 424)
Encours net	874	821	492	848	1 026
Valeur marchande ⁴⁾	1 054 \$	1 238 \$	1 291 \$	1 234 \$	1 351 \$
Excédent de la valeur marchande sur la valeur comptable	180 \$⁶⁾	417 \$ ⁶⁾	799 \$	386 \$	325 \$

1) Le BSIF a approuvé le retrait du Mexique du groupe des PDMN en 1992, du Chili en 1993, de l'Uruguay et de l'Afrique du Sud en 1994, ainsi que de la Jamaïque, du Maroc, des Philippines et de Trinité-et-Tobago en 1996.

2) Pour 1998, l'encours des créances à risque sur le Brésil, le Venezuela, l'Argentine, la République dominicaine, l'Équateur, le Panama, le Pérou et la Pologne est présenté après déduction de 182 millions de dollars (118 millions de dollars US) au titre des garanties.

3) Les montants ci-dessus ne représentent que l'encours des prêts à risque consentis aux PDMN pour lesquels une provision pour risques-pays a été constituée. Conformément aux directives du BSIF, aucun prêt consenti à un PDMN après le 31 octobre 1995 n'est pris en compte dans le montant pouvant être provisionné.

4) La valeur marchande est fondée sur les cours acheteurs et vendeurs moyens fournis par d'importantes banques d'investissement américaines.

5) En 1997, une tranche de 500 millions de dollars de la provision pour risques-pays a été contrepassée dans les revenus.

6) L'excédent de la valeur marchande sur la valeur comptable comprend une tranche de 41 millions de dollars (45 millions de dollars en 1997) au titre des prêts, de 139 millions de dollars (372 millions de dollars en 1997) au titre des obligations restructurées des PDMN et en règlement d'arriérés d'intérêts.

Tableau 14 Prêts douteux¹⁾

<i>Au 31 octobre (en millions de dollars)</i>	1998			1997	1996	1995	1994
	Montant	Provision pour créances irrécouvrables ²⁾	Montant brut				
Canada							
Prêts hypothécaires à l'habitation	115 \$	(43)\$	158 \$	230 \$	177 \$	224 \$	202 \$
Prêts aux particuliers	43	(155)	198	206	143	94	94
Secteur primaire et secteur de la fabrication	80	(34)	114	114	104	121	145
Secteur immobilier	79	(59)	138	221	343	852	739
Autres	317	(212)	529	428	440	893	629
Total partiel	634	(503)	1 137	1 199	1 207	2 184	1 809
Étranger							
Secteur immobilier	44	(32)	76	115	421	812	1 245
PDMN	-	(25)	25	56	133	280	385
Autres	343	(735)	1 078	823	393	420	443
Total partiel	387	(792)	1 179	994	947	1 512	2 073
Montant brut des prêts douteux			2 316 \$	2 193	2 154	3 696	3 882
Provision pour créances irrécouvrables							
- provisions spécifiques et pour risques-pays		(1 295)		(1 100)	(1 086)	(1 924)	(1 915)
- provision générale	(600)	(600)		(500)	(325)	(325)	(325)
Total partiel	(600)	(1 895)\$		(1 600)	(1 411)	(2 249)	(2 240)
Total du montant net des prêts douteux	421 \$			593 \$	743 \$	1 447 \$	1 642 \$
Total du montant net des prêts douteux en pourcentage du total des prêts et acceptations³⁾	0,3 %			0,5 %	0,7 %	1,5 %	1,9 %
Provision pour créances irrécouvrables en pourcentage du montant brut des prêts douteux, à l'exclusion des PDMN		82 %		72 %	63 %	58 %	53 %

1) Ne sont pas considérés comme douteux les prêts en souffrance entièrement garantis dont les paiements d'intérêt ou de capital sont en retard de 90 à 180 jours aux termes du contrat. Ces montants s'élevaient à 21 millions de dollars au 31 octobre 1998 (2 millions de dollars en 1997; 12 millions de dollars en 1996).

2) Comprend les provisions spécifiques, la provision générale et la provision pour risques-pays correspondante.

3) À l'exclusion des conventions de revente.

<i>Pour les exercices (en millions de dollars)</i>	1998	1997	1996	1995	1994
Intérêts					
Canada	- \$	- \$	- \$	2 \$	13 \$
PDMN	29	27	23	16	90
Autres pays	-	-	-	16	1
Total des intérêts	29 \$	27 \$	23 \$	34 \$	104 \$
Encours moyen des prêts douteux, montant net¹⁾					
Canada	602 \$	583 \$	859 \$	1 099 \$	1 046 \$
Autres pays	450	407	462	749	1 215
Total de l'encours moyen des prêts douteux, à l'exclusion des PDMN	1 052 \$	990 \$	1 321 \$	1 848 \$	2 261 \$

1) À l'exclusion de la provision générale.

<i>Pour les exercices (en millions de dollars)</i>	1998	1997	1996	1995	1994
Provisions spécifiques pour pertes sur prêts					
Nouvelles provisions spécifiques	777 \$	674 \$	576 \$	713 \$	798 \$
Contrepassations	(225)	(244)	(158)	(120)	(149)
Recouvrements	(57)	(70)	(38)	(33)	(57)
Provisions spécifiques nettes pour pertes sur prêts	495	360	380	560	592
Autres provisions					
Provision générale	100	175	-	-	(25)
Provision pour risques-pays	-	(500)	-	-	-
Provisions nettes pour pertes sur prêts	595 \$	35 \$	380 \$	560 \$	567 \$

<i>Pour les exercices (en millions de dollars)</i>	1998	1997	1996	1995	1994
Canada					
Prêts hypothécaires à l'habitation	(11)\$	20 \$	33 \$	19 \$	12 \$
Prêts aux particuliers	227	152	105	93	65
Secteur primaire et secteur de la fabrication	32	26	11	16	81
Secteur immobilier	(7)	(11)	60	110	140
Autres	56	23	92	116	69
Total partiel	297	210	301	354	367
Étranger					
Prêts hypothécaires à l'habitation et prêts aux particuliers	30	10	9	5	1
Secteur immobilier	(22)	(85)	22	172	208
Autres	190	225	48	29	16
Total partiel	198	150	79	206	225
Étranger – composition :					
États-Unis	42	(12)	37	168	157
Europe/Moyen-Orient/Afrique	(15)	(9)	(9)	16	52
Antilles	29	37	35	14	15
Asie/Pacifique	116	134	16	8	1
Amérique latine	26	-	-	-	-
Total partiel	198	150	79	206	225
Montant net des provisions spécifiques pour pertes sur prêts	495 \$	360 \$	380 \$	560 \$	592 \$

<i>Pour les exercices (en pourcentage)</i>	1998	1997	1996	1995	1994
Canada					
Prêts hypothécaires à l'habitation et prêts aux particuliers	0,37 %	0,35 %	0,32 %	0,28 %	0,23 %
Prêts aux entreprises	0,27	0,14	0,73	1,07	1,45
Étranger	0,43	0,42	0,26	0,72	0,87
Total partiel pondéré – provisions spécifiques ²⁾	0,37	0,32	0,39	0,61	0,74
Provision générale	0,07	0,16	–	–	(0,03)
Provision pour risques-pays	–	s.o.	–	–	–
Total pondéré	0,45 %	0,03 %	0,39 %	0,61 %	0,71 %

1) À l'exclusion des conventions de revente.

2) Ratio des provisions spécifiques pour pertes sur prêts en pourcentage de l'encours moyen des prêts et acceptations de pays autres que les PDMN.

RISQUE DE MARCHÉ

<i>Sensibilité aux taux d'intérêt¹⁾</i>	Échéant à moins de 3 mois	Échéant entre 3 et 12 mois	Échéant à plus d'un an	Éléments non sensibles aux taux d'intérêt	Total
<i>Au 31 octobre 1998 (en milliards de dollars)</i>					
Dollars canadiens					
Actif	57,2 \$	14,9 \$	39,8 \$	7,1 \$	119,0 \$
Passif	54,4	24,3	21,8	18,5	119,0
Écart	2,8	(9,4)	18,0	(11,4)	–
Écart cumulatif	2,8	(6,6)	11,4	–	–
Devises					
Actif	78,5	16,2	10,2	9,7	114,6
Passif	94,0	4,5	4,2	11,9	114,6
Écart	(15,5)	11,7	6,0	(2,2)	–
Écart cumulatif	(15,5)	(3,8)	2,2	–	–
Total					
Écart	(12,7)\$	2,3 \$	24,0 \$	(13,6)\$	– \$
Écart cumulatif	(12,7)	(10,4)	13,6	–	–
<i>Au 31 octobre 1997 :</i>					
Écart	(8,4)\$	9,0 \$	12,1 \$	(12,7)\$	– \$
Écart cumulatif	(8,4)	0,6	12,7	–	–

1) Compte tenu de l'inclusion des instruments hors bilan et du montant estimatif des remboursements anticipés de prêts aux particuliers et de prêts hypothécaires. L'écart hors bilan est porté au passif.

CAPITAL

<i>Au 31 octobre (en millions de dollars)</i>	1998	1997	1996	1995	1994
Capital de catégorie 1					
Avoir des porteurs d'actions ordinaires	9 039 \$	7 930 \$	6 424 \$	5 745 \$	5 140 \$
Actions privilégiées à dividende non cumulatif (y compris SPHS) ¹⁾	1 775	1 468	1 325	1 225	750
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	173	137	101	84	75
Moins : Écart d'acquisition	(148)	(123)	(11)	(8)	(5)
Total partiel	10 839	9 412	7 839	7 046	5 960
Capital de catégorie 2					
Débitures subordonnées (après l'amortissement)	5 139	4 616	2 851	3 039	2 975
Provision générale	600	500	–	–	–
Actions privilégiées à dividende cumulatif (y compris les filiales)	–	–	–	399	450
Moins : Participations dans des sociétés associées et autres éléments	(575)	(323)	(318)	(295)	(180)
Total partiel	5 164	4 793	2 533	3 143	3 245
Total du capital	16 003 \$	14 205 \$	10 372 \$	10 189 \$	9 205 \$
Total de l'actif rajusté en fonction du risque (en milliards de dollars)	150,8 \$	136,4 \$	117,2 \$	105,6 \$	95,8 \$
Coefficients du capital					
Coefficient du capital de catégorie 1	7,2 %	6,9 %	6,7 %	6,7 %	6,2 %
Coefficient du capital total	10,6 %	10,4 %	8,9 %	9,6 %	9,6 %

1) Société de placement hypothécaire Scotia

Tableau 21 Actif rajusté en fonction du risque				
<i>Au 31 octobre (en milliards de dollars)</i>			1998	
Facteur de conversion	Facteur de pondération		Brut	Rajusté en fonction du risque
			1997	
			Brut	Rajusté en fonction du risque
Au bilan				
-	0 %	Encaisse et créances sur le Canada, sur des provinces canadiennes, sur des administrations publiques des pays membres de l'OCDE et autres ¹⁾	73,8 \$	- \$
-	5 %	Prêts hypothécaires à l'habitation assurés par le secteur privé ²⁾	10,4	0,5
-	20 %	Créances sur des banques, sur des courtiers en valeurs mobilières et sur des administrations municipales	28,0	5,6
-	50 %	Prêts hypothécaires à l'habitation non assurés ²⁾	17,0	8,5
-	100 %	Prêts et acceptations	92,4	92,4
-	100 %	Autres éléments d'actif	12,0	12,0
Total au bilan			233,6	119,0
Hors bilan				
Instruments de crédit indirect :				
0 %	-	Engagements de crédit à un an et moins	53,6	-
20 %	0 à 100 %	Lettres de crédit commercial à court terme	1,2	0,2
50 %	0 à 100 %	Engagements de crédit à long terme	47,9	19,9
50 %	0 à 100 %	Garanties non financières, lettres de crédit de soutien, facilités d'émission d'effets et facilités renouvelables à prise ferme	4,0	2,0
100 %	0 à 100 %	Garanties financières, lettres de crédit de soutien et prêts sur titres	7,8	3,4
Total partiel			114,5	25,5
Instruments relatifs aux taux d'intérêt :				
0 à 1,5 %	0 à 50 %	Contrats à terme normalisés et contrats de garantie de taux d'intérêt	252,0	0,1
0 à 1,5 %	0 à 50 %	Swaps de taux d'intérêt	535,5	2,2
0 à 1,5 %	0 à 50 %	Options sur taux d'intérêt	102,3	0,1
Total partiel			889,8	2,4
Instruments relatifs aux devises :				
1 à 7,5 %	0 à 50 %	Contrats à terme normalisés et contrats sur devises	207,5	1,7
1 à 7,5 %	0 à 50 %	Swaps de devises	35,4	0,5
1 à 7,5 %	0 à 50 %	Options sur devises	21,9	0,2
Total partiel			264,8	2,4
6 à 15 %	0 à 50 %	Autres instruments dérivés	20,9	0,6
Total hors bilan			1 290,0	30,9
Total de l'actif brut et de l'actif rajusté en fonction du risque			1 523,6	149,9
Incidence du positionnement général			-	(1,6)
Risque de marché – équivalent de l'actif à risque ³⁾			-	2,5
Total			1 523,6 \$	150,8 \$
			1 283,8	137,4
			-	(1,0)
			-	-
			1 283,8 \$	136,4 \$

1) Inclut les éléments d'actif sujets au risque de marché. La pondération du risque lié à ces éléments d'actif est comprise dans «Risque de marché – équivalent de l'actif à risque».

2) Exclut les prêts hypothécaires garantis aux termes de la LNH qui font partie des créances sur le Canada.

3) Règles régissant le risque de marché en vigueur depuis le premier trimestre de 1998.

Tableau 22 Activité de financement des immobilisations			
Émissions d'actions privilégiées		Conversions d'actions privilégiées	
28 janvier 1998	Émission d'actions privilégiées de série 11 à dividende non cumulatif pour une somme de 7 millions de dollars à la conversion d'actions privilégiées de série 10 à dividende non cumulatif et à l'exercice des droits rattachés à des bons de souscription d'actions privilégiées de série 11 à dividende non cumulatif.	28 janvier 1998	Conversion d'actions privilégiées de série 10 à dividende non cumulatif au montant de 2,8 millions de dollars en des actions privilégiées de série 11 à dividende non cumulatif.
28 avril 1998	Émission d'actions privilégiées de série 11 à dividende non cumulatif au montant de 3,8 millions de dollars à la conversion d'actions privilégiées de série 10 à dividende non cumulatif et à l'exercice des droits rattachés à des bons de souscription d'actions privilégiées de série 11 à dividende non cumulatif.	28 avril 1998	Conversion d'actions privilégiées de série 10 à dividende non cumulatif au montant de 1,5 million de dollars en des actions de série 11 à dividende non cumulatif.
		Conversion de débetures subordonnées en billets de dépôt	
14 juillet 1998	300 millions de dollars d'actions privilégiées de série 12 à dividende non cumulatif.	20 juillet 1998	157,1 millions de dollars de débetures 10,35 % échéant en 2001.
		1 ^{er} septembre 1998	96,2 millions de dollars de débetures 11,40 % échéant en 2001.
		24 septembre 1998	183,8 millions de dollars de débetures 8,10 % échéant en 2003.
		26 septembre 1998	115,2 millions de dollars de débetures 10,75 % échéant en 2001.
Émissions de débetures subordonnées		1 ^{er} octobre 1998	178,1 millions de dollars US de débetures 9,00 % échéant en 1999.
1 ^{er} avril 1998	600 millions de dollars de débetures 5,40 % échéant en 2008.	Échéances de débetures subordonnées	
22 juillet 1998	425 millions de dollars de débetures 5,65 % échéant en 2013.	26 octobre 1998	10 milliards de yens de débetures 7,35 %.

AUTRES INFORMATIONS

Tableau 23 Composantes du revenu net en pourcentage de l'actif total moyen¹⁾			
<i>Base de mise en équivalence fiscale Pour les exercices (en pourcentage)</i>	1998	1997	1996
Revenu d'intérêts net	2,11 %	2,13 %	2,18 %
Provision pour pertes sur prêts	(0,28)	(0,02)	(0,24)
Autres revenus	1,33	1,50	1,26
Revenu d'intérêts net et autres revenus	3,16	3,61	3,20
Frais autres que d'intérêts	(2,08)	(2,11)	(2,03)
Frais de restructuration et radiation de l'écart d'acquisition	-	(0,15)	0,01
Revenu net avant les éléments ci-dessous :	1,08	1,35	1,18
Provision pour impôts sur le revenu et part des actionnaires sans contrôle	(0,43)	(0,50)	(0,51)
Revenu net	0,65 %	0,85 %	0,67 %
Actif total moyen (en milliards de dollars)	214,0 \$	179,2 \$	158,8 \$

1) Le revenu provenant de valeurs mobilières non assujetties à l'impôt est indiqué sur une base de mise en équivalence fiscale, avant impôts. La provision pour impôts sur le revenu a été redressée en conséquence : 129 millions de dollars en 1998; 103 millions de dollars en 1997; 105 millions de dollars en 1996.

INFORMATIONS PAR TRIMESTRE

	1998				1997			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
État des revenus (en millions de dollars)								
Revenu d'intérêts	3 556 \$	3 359 \$	3 170 \$	3 006 \$	2 788 \$	2 611 \$	2 536 \$	2 553 \$
Frais d'intérêts	2 405	2 240	2 088	1 981	1 832	1 687	1 629	1 623
Revenu d'intérêts net	1 151	1 119	1 082	1 025	956	924	907	930
Provision pour pertes sur prêts (contrepassation)	124	123	224	124	(406)	88	264	89
Autres revenus	690	713	798	657	665	711	686	621
Revenu d'intérêts net et autres revenus	1 717	1 709	1 656	1 558	2 027	1 547	1 329	1 462
Frais autres que d'intérêts	1 143	1 133	1 145	1 025	1 298	911	878	972
Revenu avant les éléments ci-dessous :	574	576	511	533	729	636	451	490
Provision pour impôts sur le revenu	204	207	158	193	188	245	143	182
Part des actionnaires sans contrôle	11	11	7	9	8	7	8	11
Revenu net	359	358	346	331	533	384	300	297
Dividendes versés sur actions privilégiées	27	24	23	23	25	24	24	26
Revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires	332 \$	334 \$	323 \$	308 \$	508 \$	360 \$	276 \$	271 \$
Dividendes versés sur actions ordinaires	99 \$	98 \$	98 \$	98 \$	91 \$	88 \$	88 \$	88 \$
Actif moyen (en milliards de dollars)	228,8 \$	214,7 \$	210,8 \$	201,2 \$	193,8 \$	179,0 \$	174,7 \$	169,1 \$
Rendement de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires (en %)	14,8%	15,5%	16,0%	15,2%	26,3%	20,3%	16,7%	16,5%
Bilan (en milliards de dollars)								
Liquidités	22,9 \$	19,1 \$	18,8 \$	20,7 \$	18,2 \$	16,1 \$	17,3 \$	14,1 \$
Valeurs mobilières	29,5	29,4	29,2	28,8	28,0	26,0	27,7	27,0
Conventions de revente	11,2	12,8	12,3	11,6	8,5	14,7	9,7	8,5
Prêts et acceptations :								
Prêts hypothécaires à l'habitation	45,8	44,4	43,0	42,5	41,6	32,5	31,9	31,4
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	18,6	19,3	19,0	18,4	17,7	17,3	17,3	16,8
Prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques	83,8	78,4	72,6	69,4	65,5	60,9	58,4	57,3
Total des prêts et acceptations	148,2 \$	142,1 \$	134,6 \$	130,3 \$	124,8 \$	110,7 \$	107,6 \$	105,5 \$
Total de l'actif	233,6 \$	222,7 \$	211,9 \$	210,7 \$	195,2 \$	181,7 \$	176,1 \$	168,7 \$
Dépôts	166,4	156,3	149,2	150,0	139,0	124,0	126,7	121,9
Débitures subordonnées	5,5	6,2	5,8	5,2	5,2	5,1	3,6	3,6
Actions privilégiées	1,8	1,8	1,5	1,5	1,5	1,3	1,3	1,3
Avoir des porteurs d'actions ordinaires	9,0	8,8	8,4	8,2	7,9	7,1	6,9	6,6
Qualité des éléments d'actif								
Prêts douteux, montant net (en millions de dollars)	421 \$	420 \$	439 \$	589 \$	593 \$	446 \$	364 \$	690 \$
En % des prêts et acceptations ¹⁾	0,3%	0,3%	0,3%	0,5%	0,5%	0,4%	0,3%	0,7%
Coefficients du capital rajusté en fonction du risque (en %)								
Coefficient du capital de catégorie 1	7,2%	6,9%	6,8%	6,7%	6,9%	6,7%	6,6%	6,7%
Coefficient du capital total	10,6	10,4	10,3	10,0	10,4	10,0	8,9	9,1
Capital-actions ordinaire sur l'actif rajusté en fonction du risque	6,0	5,7	5,8	5,7	5,8	5,6	5,5	5,5
Renseignements sur les actions ordinaires								
Revenu net par action (en dollars) ²⁾	0,67 \$	0,68 \$	0,66 \$	0,63 \$	1,05 \$	0,75 \$	0,58 \$	0,57 \$
Dividendes par action (en dollars) ²⁾	0,200	0,200	0,200	0,200	0,185	0,185	0,185	0,185
Ratio des dividendes au bénéfice (en %)	29,7%	29,4%	30,4%	31,8%	17,8%	24,6%	32,0%	32,4%
Taux de rendement des actions (en %)	2,8	2,2	2,1	2,5	2,3	2,5	2,8	3,3
Actions en circulation (en millions) ²⁾								
Fin de la période	492,1	491,8	491,0	490,3	489,8	477,8	476,5	475,7
Moyenne	491,8	491,3	490,6	489,9	487,7	477,0	476,0	475,1
Valeur comptable par action (en dollars) ²⁾	18,37 \$	17,81 \$	17,06 \$	16,69 \$	16,19 \$	14,96 \$	14,45 \$	13,93 \$
Cours de l'action (en dollars) ²⁾								
– Haut	34,00	40,75	44,70	35,25	34,10	33,13	28,70	24,00
– Bas	22,80	33,45	32,33	27,88	28,90	26,53	23,80	20,55
– Clôture	32,20	33,95	39,25	31,93	31,08	33,00	26,53	23,80
Valeur boursière (en milliards de dollars)	15,8	16,7	19,3	15,7	15,2	15,8	12,6	11,3

1) À l'exclusion des conventions de revente.

2) Ces montants ont été redressés avec effet rétroactif de manière à tenir compte du fractionnement d'actions à raison de deux pour une, qui a eu lieu le 12 février 1998.

1998 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

TABLE DES MATIÈRES

60	RAPPORT DE LA DIRECTION
60	RAPPORT DES VÉRIFICATEURS
61	BILAN CONSOLIDÉ
62	ÉTAT CONSOLIDÉ DES REVENUS
63	ÉTAT CONSOLIDÉ DES MODIFICATIONS SURVENUES DANS L'AVOIR DES ACTIONNAIRES
64	ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE
65	TABLE DES MATIÈRES DES NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
86	FILIALES
88	STATISTIQUES DES ONZE DERNIERS EXERCICES

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RAPPORT DE LA DIRECTION

La direction de La Banque de Nouvelle-Écosse répond de l'intégrité et de l'objectivité de l'information financière figurant dans le présent rapport annuel. Les états financiers consolidés ont été dressés conformément aux exigences de la *Loi sur les banques* en matière d'information financière et aux directives émises par le Surintendant des institutions financières du Canada, qui sont conformes, à tous égards importants, aux principes comptables généralement reconnus. Les états financiers consolidés présentent des montants qui sont, par nécessité, établis selon les meilleures estimations et au meilleur jugement de la direction en tenant dûment compte de leur importance relative. L'information financière présentée ailleurs dans le présent document est conforme à celle des états financiers consolidés.

La direction reconnaît depuis toujours qu'il est important que la Banque maintienne et renforce les normes de conduite les plus élevées dans toutes ses activités, y compris la préparation et la diffusion d'états qui présentent fidèlement la situation financière de la Banque. À cet égard, la direction a mis au point et maintient un système de comptabilité et de présentation de l'information qui prévoit les contrôles internes nécessaires, de sorte que les opérations sont correctement autorisées et comptabilisées, les biens protégés contre les pertes attribuables à un usage ou à une cession non autorisés et les passifs dûment comptabilisés. Le système comporte aussi des politiques et des procédés écrits, le choix judicieux et la formation appropriée d'employés qualifiés, la mise en place de structures organisationnelles assurant une division précise et appropriée des responsabilités ainsi que la communication de politiques et de directives sur les opérations à l'échelle de la Banque.

Le système de contrôle interne est renforcé par une équipe professionnelle de vérificateurs internes qui examine périodiquement tous

Peter C. Godsoe
Président du conseil
et chef de la direction

Bruce R. Birmingham
Président

Sarabjit S. Marwah
Vice-président à la direction et
chef des affaires financières

Toronto, le 2 décembre 1998

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de La Banque de Nouvelle-Écosse

Nous avons vérifié les bilans consolidés de La Banque de Nouvelle-Écosse aux 31 octobre 1998 et 1997 ainsi que les états consolidés des revenus, des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires et de l'évolution de la situation financière de chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 1998. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le

les aspects des activités de la Banque. De plus, l'inspecteur général de la Banque a pleinement et librement accès au comité de vérification du conseil d'administration et le recontre périodiquement.

Le Surintendant des institutions financières du Canada effectue l'examen des affaires de la Banque ainsi que toute enquête à leur sujet qu'il peut juger nécessaire, pour s'assurer que les dispositions de la *Loi sur les banques* relatives à la sécurité des intérêts des déposants, des créanciers et des actionnaires de la Banque sont dûment observées et que la situation financière de la Banque est saine.

Le comité de vérification, entièrement composé d'administrateurs externes, examine les états financiers consolidés, de concert avec la direction et les vérificateurs indépendants, avant qu'ils soient approuvés par le conseil d'administration et soumis aux actionnaires de la Banque.

Le comité de révision du conseil d'administration, entièrement composé d'administrateurs externes, examine toutes les opérations entre apparentés ayant une incidence importante sur la Banque et fait état de ses conclusions au conseil d'administration.

KPMG s.r.l. et PricewaterhouseCoopers s.r.l., les vérificateurs indépendants nommés par les actionnaires de la Banque, ont vérifié les états financiers consolidés de la Banque conformément aux normes de vérification généralement reconnues et ont exprimé leur opinion dans le rapport ci-après adressé aux actionnaires. Les vérificateurs communiquent librement avec le comité de vérification, qu'ils rencontrent périodiquement afin de discuter de leur vérification et de leurs conclusions en ce qui a trait à l'intégrité de l'information financière et comptable de la Banque et à l'adéquation des contrôles internes.

contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Banque aux 31 octobre 1998 et 1997 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 1998 selon les principes comptables généralement reconnus, y compris les exigences comptables du Surintendant des institutions financières du Canada.

KPMG s.r.l.
Comptables agréés

PricewaterhouseCoopers s.r.l.
Comptables agréés

Toronto, le 2 décembre 1998

BILAN CONSOLIDÉ

<i>Au 31 octobre (en millions de dollars)</i>	1998	1997
ACTIF		
Liquidités		
Encaisse et dépôts à la Banque du Canada	2 360 \$	1 058 \$
Dépôts à d'autres banques	20 540	17 116
	22 900	18 174
Valeurs mobilières (note 3)		
Titres émis ou garantis par :		
le Canada	7 650	8 782
des provinces et des municipalités	2 073	1 869
Autres valeurs mobilières	19 777	17 348
	29 500	27 999
Actifs acquis en vertu d'ententes de revente	11 189	8 520
Prêts (note 4)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	45 818	41 647
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	18 574	17 668
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	74 901	57 904
	139 293	117 219
Autres		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	8 888	7 575
Terrains, bâtiments et matériel (note 6)	1 759	1 716
Autres éléments d'actif (note 7)	20 059	13 950
	30 706	23 241
	233 588 \$	195 153 \$
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES		
Dépôts (note 8)		
Particuliers	62 656 \$	59 239 \$
Entreprises et administrations publiques	70 779	56 928
Banques	32 925	22 808
	166 360	138 975
Autres		
Chèques et autres effets en circulation, montant net	304	340
Acceptations	8 888	7 575
Obligations relatives aux actifs vendus en vertu d'ententes de rachat	14 603	11 559
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	3 121	3 739
Autres engagements (note 9)	23 843	18 263
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	173	137
	50 932	41 613
Débiteures subordonnées (note 10)	5 482	5 167
Avoir des actionnaires		
Capital-actions (note 11)		
Actions privilégiées	1 775	1 468
Actions ordinaires	2 625	2 567
Bénéfices non répartis	6 414	5 363
	10 814	9 398
	233 588 \$	195 153 \$

Peter C. Godsoe
Président du conseil et
chef de la direction

Bruce R. Birmingham
Président

ÉTAT CONSOLIDÉ DES REVENUS

<i>Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars, sauf les données par action)</i>	1998	1997	1996
REVENU D'INTÉRÊT			
Prêts	10 269 \$	8 082 \$	7 881 \$
Valeurs mobilières	1 815	1 636	1 757
Dépôts à d'autres banques	1 007	770	740
	13 091	10 488	10 378
FRAIS D'INTÉRÊT			
Dépôts	7 303	5 714	5 969
Débitures subordonnées	354	260	214
Autres	1 057	797	841
	8 714	6 771	7 024
Revenu d'intérêt net	4 377	3 717	3 354
Provision pour pertes sur créances (note 5)	595	35	380
Revenu d'intérêt net après provision pour pertes sur créances	3 782	3 682	2 974
AUTRES REVENUS			
Services de dépôt et de paiement	619	531	499
Gestion de placements et fonds de placement	310	250	230
Commissions de crédit	472	395	333
Services de banque d'investissement	798	847	689
Gains nets sur valeurs détenues aux fins de placement	322	403	129
Autres	337	257	128
	2 858	2 683	2 008
Revenu d'intérêt net et autres revenus	6 640	6 365	4 982
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT			
Salaires	2 193	1 973	1 702
Cotisations aux régimes de retraite et autres prestations au personnel	308	229	208
Frais de locaux et matériel, amortissement compris	958	778	664
Autres frais	987	829	663
Frais de restructuration (note 19)	–	250	(20)
	4 446	4 059	3 217
Revenu avant éléments ci-dessous :	2 194	2 306	1 765
Provision pour impôts sur le revenu (note 12)	762	758	665
Quote-part du revenu net des filiales dévolue aux actionnaires sans contrôle	38	34	31
Revenu net	1 394 \$	1 514 \$	1 069 \$
Dividendes versés sur les actions privilégiées	97 \$	99 \$	113 \$
Revenu net disponible aux porteurs d'actions ordinaires	1 297 \$	1 415 \$	956 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers) ¹⁾	490 914	478 972	468 716
Revenu net par action ordinaire ¹⁾	2,64 \$	2,95 \$	2,04 \$
Dividendes par action ordinaire ¹⁾	0,80 \$	0,74 \$	0,65 \$

1) Les montants ont été redressés avec effet rétroactif pour tenir compte de la division d'actions, à raison de deux pour une, en date du 12 février 1998.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES MODIFICATIONS SURVENUES DANS L'AVOIR DES ACTIONNAIRES

<i>Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)</i>	1998	1997	1996
ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 11)			
Banque :			
Solde au début de l'exercice	1 218 \$	1 325 \$	1 575 \$
Émission d'actions	311	143	100
Rachat d'actions	(4)	(250)	(350)
Solde à la fin de l'exercice	1 525	1 218	1 325
Société de placement hypothécaire Scotia :			
Solde au début de l'exercice	250	-	-
Émission d'actions	-	250	-
Solde à la fin de l'exercice	250	250	-
Total des actions privilégiées	1 775 \$	1 468 \$	1 325 \$
ACTIONS ORDINAIRES (note 11)			
Solde au début de l'exercice	2 567 \$	2 161 \$	1 994 \$
Actions émises à l'acquisition de Trustco National inc. (note 19)	-	335	-
Actions émises aux termes du Régime de dividendes et d'achat d'actions des actionnaires, du Régime d'options d'achat d'actions et autres	58	71	167
Solde à la fin de l'exercice	2 625 \$	2 567 \$	2 161 \$
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS			
Solde au début de l'exercice	5 363 \$	4 263 \$	3 751 \$
Adoption de la nouvelle norme comptable sur les prêts douteux (note 5)	-	-	(116)
Revenu net	1 394	1 514	1 069
Dividendes : Actions privilégiées	(97)	(99)	(113)
Actions ordinaires	(393)	(355)	(305)
Gains et pertes nets de change non réalisés	152	43	(19)
Frais nets d'émission et de rachat d'actions	(5)	(3)	(4)
Solde à la fin de l'exercice	6 414 \$	5 363 \$	4 263 \$

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

<i>Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)</i>	1998	1997	1996
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX) ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Revenu net	1 394 \$	1 514 \$	1 069 \$
Ajustements au revenu net en vue de déterminer les flux de trésorerie nets provenant de (affectés à) l'exploitation :			
Frais de restructuration	–	250	(20)
Amortissement	248	217	163
Provision pour pertes sur créances	595	35	380
Impôts sur le revenu reportés	(155)	6	(47)
(Augmentation) diminution nette des intérêts courus à recevoir	(489)	(883)	139
Augmentation nette des intérêts courus à payer	44	545	84
(Augmentation) nette des valeurs détenues aux fins de négociation	(1 200)	(838)	(1 916)
Gains nets sur valeurs détenues aux fins de placement	(322)	(403)	(129)
Autres variations, montant net	91	347	572
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	206	790	295
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX) ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Augmentation (diminution) nette des :			
Dépôts	27 385	7 862	6 549
Obligations relatives aux actifs vendus en vertu d'ententes de rachat	3 044	3 665	540
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	(618)	(2 770)	1 093
Débitures subordonnées :			
Produit tiré des émissions	1 025	1 835	300
Rachats	(920)	–	(244)
Redressements de change	210	81	(54)
Capital-actions :			
Produit tiré de l'émission d'actions privilégiées	311	393	100
Actions privilégiées rachetées	(4)	(250)	(350)
Produit tiré de l'émission d'actions ordinaires :			
Actions émises à l'acquisition de Trustco National inc. (note 19)	–	335	–
Actions émises aux termes du Régime de dividendes et d'achat d'actions des actionnaires, du Régime d'options d'achat d'actions et autres	58	71	167
Dividendes versés	(490)	(454)	(418)
Autres variations, montant net	131	522	165
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	30 132	11 290	7 848
Total des flux de trésorerie disponibles pour l'investissement	30 338	12 080	8 143
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX) ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Augmentation (diminution) nette des :			
Dépôts à d'autres banques hors du compte d'exploitation	(2 561)	(2 916)	2 307
Valeurs détenues aux fins de placement	21	556	(1 886)
Actifs acquis en vertu d'ententes de revente	(2 669)	592	(734)
Prêts, à l'exclusion des titrisations	(23 669)	(10 300)	(7 497)
Produit tiré des prêts titrisés	1 000	1 500	–
Variation des terrains, bâtiments et matériel, déduction faite des cessions	(259)	(285)	(199)
Acquisition de Trustco National inc. (note 19)	–	(1 236)	–
Flux de trésorerie (affectés aux) activités d'investissement	(28 137)	(12 089)	(8 009)
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces	2 201	(9)	134
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	2 230	2 169	2 035
Trustco National inc. – espèces et quasi-espèces à la date d'acquisition	–	70	–
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	4 431 \$	2 230 \$	2 169 \$
Composition :			
Liquidités selon le bilan consolidé	22 900 \$	18 174 \$	14 737 \$
Chèques et autres effets en circulation, montant net	(304)	(340)	(459)
Dépôts à d'autres banques hors du compte d'exploitation	(18 165)	(15 604)	(12 109)
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	4 431 \$	2 230 \$	2 169 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

TABLE DES MATIÈRES

NOTE	DESCRIPTION	PAGE
1.	PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES	66
2.	FUTURS CHANGEMENTS EN MATIÈRE DE COMPTABILISATION	68
3.	VALEURS MOBILIÈRES	69
4.	PRÊTS	70
5.	PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	70
6.	TERRAINS, BÂTIMENTS ET MATÉRIEL	71
7.	AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF	71
8.	DÉPÔTS	72
9.	AUTRES ENGAGEMENTS	72
10.	DÉBENTURES SUBORDONNÉES	73
11.	CAPITAL-ACTIONS	74
12.	IMPÔTS SUR LE REVENU	76
13.	RÉGIMES DE RETRAITE	77
14.	OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS	77
15.	RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS	77
16.	ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL	77
17.	INSTRUMENTS FINANCIERS	79
18.	INSTRUMENTS DÉRIVÉS	82
19.	ACQUISITION DE TRUSTCO NATIONAL INC.	85

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de La Banque de Nouvelle-Écosse ont été préparés conformément à la *Loi sur les banques*, qui dispose que, à moins d'avis contraire du Surintendant des institutions financières du Canada (le surintendant), les états financiers doivent être préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR). Les principales conventions comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers consolidés, y compris les exigences comptables du surintendant, sont résumées dans les pages qui suivent. Ces conventions comptables sont conformes, à tous égards importants, aux PCGR. La préparation d'états financiers conformément aux PCGR exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui influent sur le montant présenté au titre des éléments d'actif et de passif à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Certains chiffres correspondants ont été reclassés selon la présentation de l'exercice écoulé.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés reflètent l'actif, le passif et les résultats d'exploitation de la Banque et de toutes ses filiales et sociétés associées sous contrôle effectif après l'élimination des opérations et des soldes intersociétés. Les filiales sont définies comme des sociétés contrôlées par la Banque, qui sont normalement des sociétés dont la Banque détient plus de 50 % des actions comportant droit de vote. Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'achat pur et simple.

L'excédent du coût des placements dans des filiales sur la juste valeur des éléments identifiables de l'actif net acquis est amorti sur les périodes estimatives au cours desquelles il procure un avantage, sans toutefois dépasser 20 ans. Le solde non amorti est porté au poste Autres éléments d'actif comme écart d'acquisition. La valeur de l'écart d'acquisition fait l'objet d'une évaluation régulière qui consiste à examiner les rendements des activités touchées, compte tenu du risque lié au placement. Toute réduction permanente de la valeur de l'écart d'acquisition est radiée et imputée au revenu. Les éléments identifiables de l'actif incorporel sont amortis sur les périodes estimatives au cours desquelles ils devraient procurer un avantage et le solde non amorti est porté au poste Autres éléments d'actif. Les éléments identifiables de l'actif incorporel font régulièrement l'objet d'une évaluation consistant en un examen des flux monétaires nets futurs estimatifs en vue de déterminer s'il y a eu baisse de valeur.

Les placements dans les sociétés associées, c'est-à-dire les sociétés sur lesquelles la Banque exerce une influence notable, représentée par une participation directe ou indirecte de 20 % à 50 % dans les actions comportant droit de vote, sont comptabilisés à la valeur de consolidation et sont portés dans les Autres valeurs mobilières au bilan consolidé. La quote-part du revenu de ces sociétés revenant à la Banque est portée dans le revenu de valeurs mobilières à l'état consolidé des revenus.

Conversion des monnaies étrangères

Les éléments d'actif et de passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux cours en vigueur à la fin de l'exercice, à l'exception des éléments ci-après, qui sont comptabilisés au coût d'origine en dollars canadiens : terrains, bâtiments, matériel et titres de participation en monnaies étrangères financés dans une devise autre que celle du placement. Tous les revenus et les frais libellés en devises sont convertis aux cours du change moyens, à l'exception de la dotation à l'amortissement, qui est fondée sur le coût d'origine en dollars canadiens des éléments d'actif en cause.

Les gains et les pertes de change non réalisés qui résultent de la consolidation des positions nettes des placements en devises dans les succursales, les filiales et les sociétés associées, déduction faite des impôts sur le revenu y afférents, sont crédités ou imputés aux bénéfices non répartis; il en va de même pour les gains ou les pertes découlant de la couverture de ces positions nettes des placements, à l'exception de ce qui suit. À la vente ou à la liquidation d'une partie importante d'une position d'un placement, les gains ou les pertes non

réalisés comptabilisés précédemment à cet égard sont virés des bénéfices non répartis à l'état consolidé des revenus.

Le cas échéant, les gains et les pertes de change découlant des filiales et succursales autonomes œuvrant dans un contexte hautement inflationniste sont constatés dans les Autres revenus, au poste Services de banque d'investissement.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont détenues dans le portefeuille de négociation ou dans le portefeuille de placement.

Les valeurs du portefeuille de négociation, acquises en vue de la revente à court terme, sont constatées à la valeur marchande. Les gains et les pertes sur cession de ces valeurs ainsi que les redressements de la valeur marchande sont inscrits dans les Autres revenus, au poste Services de banque d'investissement.

Les valeurs détenues aux fins de placement comprennent les titres de créance et les actions détenus aux fins de liquidités et de placement à long terme. Lorsque la Banque détient moins de 20 % des actions comportant droit de vote d'une entité, elle comptabilise ces actions au coût, sauf s'il est établi qu'elle exerce une influence notable sur l'entité. Les titres de créance détenus dans le compte de placement sont comptabilisés au coût non amorti, les primes et les escomptes étant amortis sur la durée à courir jusqu'à l'échéance. Lorsqu'il y a moins-value permanente, la valeur comptable de ces titres de créance et actions est réduite en conséquence. Le cas échéant, ces moins-values, ainsi que les gains et pertes sur cession, sont constatées dans les Autres revenus, au poste Gains nets sur valeurs détenues aux fins de placement.

Le portefeuille de placement comprend des obligations découlant de la conversion de prêts à des pays désignés à marché naissant; ces obligations sont constatées à la valeur nominale, déduction faite de la provision pour risques-pays s'y rattachant. Les titres substitués de prêts sont des instruments de financement de clients qui ont été restructurés comme des placements après impôts, plutôt que comme des prêts conventionnels, pour permettre à la Banque de consentir un taux d'emprunt plus bas aux émetteurs. Le traitement comptable de ces titres correspond à celui des prêts.

Actifs acquis/vendus en vertu d'ententes de revente/rachat

L'achat et la vente de valeurs mobilières en vertu d'ententes de revente et de rachat sont traités comme des opérations de prêt et d'emprunt assorties de garanties. Les intérêts créditeurs et débiteurs connexes sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés déduction faite de tout revenu non gagné et d'une provision pour créances irrécouvrables. Le revenu d'intérêt provenant des prêts autres que les prêts douteux est constaté selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les intérêts courus sont portés aux Autres éléments d'actif au bilan consolidé.

Un prêt est classé comme étant douteux lorsque, de l'avis de la direction, la qualité du crédit s'est détériorée dans une mesure telle que la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. S'il ne l'est pas déjà, le prêt sera classé comme douteux si un paiement exigible en vertu du contrat de prêt est en retard de 90 jours, à moins que le prêt ne soit entièrement garanti, que la créance ne soit en voie de recouvrement et que les efforts en vue de recouvrer les sommes dues ne permettent, selon toute probabilité, d'obtenir le remboursement de la créance ou de rétablir la qualité du titre dans les 180 jours suivant le premier jour de retard du paiement, selon les dispositions du contrat. Finalement, un prêt est classé comme douteux dans toutes les circonstances si un paiement exigible en vertu du contrat est en retard de 180 jours, à moins que le prêt ne soit garanti ou assuré par un gouvernement du Canada (provincial ou fédéral) ou un organisme du gouvernement

du Canada, auquel cas il est classé comme douteux après un retard de 365 jours, selon les dispositions du contrat. Un prêt sur carte de crédit est radié lorsqu'un paiement y afférent est en retard de 180 jours selon les dispositions du contrat.

Lorsqu'un prêt est classé comme douteux, la constatation des intérêts créditeurs conformément aux dispositions du contrat de prêt original cesse. Les intérêts sont toujours comptabilisés dans les revenus en ce qui concerne les prêts à risque souverain pour lesquels une provision pour risques-pays a été établie, sauf si les prêts sont classés comme prêts douteux.

Les prêts sont généralement ramenés à leur valeur comptable lorsque le recouvrement du capital et des intérêts est raisonnablement assuré et que tous les paiements de capital et d'intérêt en retard ont été effectués.

Les commissions sur prêts sont portées dans le revenu de la période correspondant à la durée du prêt ou de l'engagement.

Provision pour créances irrécouvrables

La provision pour créances irrécouvrables constituée par la Banque est suffisante, de l'avis de la direction, pour couvrir toutes les créances irrécouvrables touchant à la fois les postes du bilan et les postes hors bilan, y compris les dépôts à d'autres banques, les titres substitués de prêts, les actifs acquis en vertu d'ententes de revente, les prêts, les acceptations, les instruments dérivés et autres engagements de crédit indirects, comme les lettres de crédit et les garanties. La provision pour créances irrécouvrables comprend des provisions spécifiques, des provisions générales et des provisions pour risques-pays, chaque type de provision faisant l'objet d'un examen régulier. Les provisions touchant des postes du bilan sont portées en déduction de l'élément d'actif correspondant et les provisions touchant des postes hors bilan sont imputées aux Autres engagements.

Les provisions spécifiques, à l'exception des provisions touchant les prêts sur cartes de crédit et certains prêts à des particuliers, sont établies à partir d'un examen des prêts individuels, compte tenu de la créance irrécouvrable estimative connexe. Dans le cas des prêts, la provision spécifique correspond au montant requis pour ramener la valeur comptable d'un prêt douteux à sa valeur de réalisation estimative. Généralement, la valeur de réalisation estimative est obtenue par l'actualisation des flux monétaires futurs prévus au taux d'intérêt réel inhérent au prêt, à la date où celui-ci devient douteux. Lorsque les montants et le calendrier des flux monétaires futurs ne peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnablement fiable, la valeur de réalisation estimative est réputée être la juste valeur de tout bien donné en garantie du prêt, déduction faite des coûts de réalisation prévus et de tous les montants légalement dus à l'emprunteur, ou encore, le prix du marché observable pour ce prêt. Les variations qui surviennent dans la valeur de réalisation estimative attribuables au passage du temps sont reflétées dans l'état consolidé des revenus en déduction de la provision pour pertes sur créances. Les provisions spécifiques constituées pour les prêts sur cartes de crédit et certains prêts aux particuliers sont calculées selon une formule fondée sur l'historique des pertes.

La Banque constitue une provision générale à l'égard du portefeuille de prêts des principaux secteurs d'activité de la Banque lorsque celle-ci juge, d'après un examen prudent des tendances économiques défavorables, que des pertes pourraient survenir même si l'on ne peut encore les relier à un prêt en particulier. Avant 1997, la provision générale était constituée à l'égard de secteurs d'activité ou de secteurs géographiques particuliers.

La Banque maintient également une provision pour risques-pays conformément aux lignes directrices du surintendant, en tenant compte du risque global outre-frontières lié aux créances sur un groupe désigné de pays. Conformément à ces lignes directrices, les nouveaux risques que présentent ces pays désignés à marché naissant après le 31 octobre 1995 sont assujettis aux procédés appliqués aux fins de l'établissement des provisions spécifiques dont il est question ci-dessus.

Titrisation de prêts

Lorsque la Banque conclut une opération dans le but de céder des prêts à un tiers non apparenté, elle traite la cession comme une vente, dans la mesure où il y a transfert des risques et avantages importants inhérents à la propriété et où la mesure de la contrepartie de la cession est raisonnablement certaine. Si les critères ci-dessus ne sont pas remplis, la cession sera traitée comme une opération de financement. Si toutefois l'opération est traitée comme une vente, les prêts sont retirés du bilan. Pour déterminer le gain ou la perte résultant de la vente, les frais d'émission sont déduits du produit de la vente. La perte résultant de la vente est constatée immédiatement. Dans la mesure où la garantie de la Banque aux termes de l'opération est supérieure aux pertes prévues en vertu des clauses de garantie, aucun gain n'est constaté sur la vente tant qu'il n'a pas été encaissé et tant qu'il n'y a pas de recours sur la somme touchée. Tant que la Banque continue de gérer les prêts cédés, les frais de gestion normaux sont constatés à mesure que les services de gestion sont rendus et sont portés dans les Autres revenus, au poste Autres.

Acceptations

Les engagements éventuels de la Banque en vertu des acceptations figurent à titre d'engagements dans le bilan consolidé. La Banque a une créance égale de compensation contre son client dans le cas d'un appel de fonds relatif à ces engagements, laquelle est comptabilisée comme élément d'actif. Les commissions qui lui sont versées figurent dans les Autres revenus, au poste Commissions de crédit.

Terrains, bâtiments et matériel

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les bâtiments, le matériel et les améliorations locatives sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé d'après la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée prévue d'utilisation des éléments d'actif correspondants comme suit : bâtiments – 40 ans; matériel – de 3 à 10 ans; améliorations locatives – durée du bail plus une période de renouvellement.

Les gains et les pertes nets découlant de la cession d'immobilisations sont comptabilisés dans les Autres revenus sous le poste Autres de l'exercice au cours duquel les immobilisations sont vendues.

Impôts sur le revenu

La Banque comptabilise les impôts sur le revenu selon la méthode du report d'impôt, selon laquelle les provisions pour impôts ou les recouvrements d'impôts sur le revenu sont comptabilisés au cours de l'exercice où les revenus et les frais sont constatés à des fins comptables, sans égard au moment du paiement ou du recouvrement effectif de ces impôts.

Ces provisions ou recouvrements comprennent les impôts applicables au revenu figurant à l'état consolidé des revenus et les montants imputés ou crédités directement aux bénéficiaires non répartis. Les impôts sur le revenu reportés, accumulés en raison des écarts temporaires, sont portés dans les Autres éléments d'actif ou les Autres engagements, selon le cas.

Métaux précieux

Les stocks de métaux précieux sont comptabilisés à la valeur du marché et portés dans les Liquidités. L'obligation découlant de certificats en cours est également constatée à la valeur du marché et inscrite dans les Autres engagements.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée des taux d'intérêt, des taux de change ou d'autres indices financiers ou de marchandises. La plupart des instruments dérivés peuvent être regroupés sous les appellations suivantes : contrats de taux d'intérêt, contrats de change, contrats de

marchandises et contrats sur actions. Les instruments dérivés sont soit des contrats négociés en bourse, soit des contrats négociés hors bourse. Les instruments dérivés négociés en bourse comprennent les contrats à terme et les contrats d'options. Les instruments dérivés négociés hors bourse incluent les swaps, les contrats à terme de gré à gré et les options.

La Banque contracte ces instruments dérivés aux fins de la gestion du risque de ses clients, de ses propres besoins en matière de négociation de capitaux propres et de sa gestion de l'actif et du passif.

Les instruments dérivés désignés aux fins de négociation comprennent les instruments dérivés conclus avec des clients pour leurs besoins de gestion du risque de même que les contrats contractés pour générer un profit à partir des positions de négociation de capitaux propres de la Banque. Les instruments dérivés de négociation sont inscrits à leur juste valeur. Les gains ou pertes découlant de la variation des justes valeurs sont inclus dans le poste Autres revenus – Services de banque d'investissement. Les gains et les pertes non réalisés sur les instruments dérivés de négociation sont portés au poste Autres éléments d'actif et Autres engagements, respectivement. Un élément de revenu qu'on estime suffisant pour compenser les risques éventuels et les frais d'administration associés aux swaps et aux options de taux d'intérêt est reporté et amorti dans le poste Autres revenus – Services de banque d'investissement sur la durée des contrats.

Les instruments dérivés désignés aux fins de gestion de l'actif et du passif sont utilisés pour gérer la vulnérabilité de la Banque face aux risques de taux d'intérêt et de change et comprennent des instruments désignés aux fins de couverture. Lorsque les instruments dérivés sont désignés aux fins de couverture et servent effectivement à cette fin, les revenus et les frais ayant trait à ces instruments dérivés sont constatés sur la durée de la position connexe à titre de redressement du revenu d'intérêt net. Les gains et pertes réalisés sur les contrats résiliés sont reportés et amortis sur la durée restante de la position. Les revenus et les frais courus de même que

les gains et les pertes reportés sont constatés dans le poste Autres éléments d'actif ou Autres engagements, selon le cas.

Régimes de retraite et autres charges complémentaires de retraite

La Banque offre des régimes de retraite à ses employés au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays étrangers où elle exerce ses activités. L'actif de la caisse de retraite est évalué selon une méthode qui répartit la totalité des gains et des pertes en capital réalisés et non réalisés sur une période de cinq ans. Une évaluation actuarielle annuelle est effectuée dans le but de déterminer la valeur actualisée des obligations de retraite constituées, d'après les meilleures estimations de la direction quant à diverses hypothèses, telles que les niveaux de rémunération prévus des employés et les taux de rendement prévus des placements.

L'écart cumulatif entre la charge de retraite et les cotisations destinées à la capitalisation des régimes est consigné au poste Autres éléments d'actif ou Autres engagements, selon le cas.

La charge de retraite est constituée de ce qui suit : a) les prestations de retraite pour les services rendus pendant l'année en cours, calculées selon la méthode actuarielle; b) les intérêts théoriques sur le montant net de l'excédent ou du déficit actuariel du régime; c) l'amortissement de certains éléments sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des employés. Les éléments amortis sont les suivants : gains et pertes actuariels; montants résultant de modifications apportées aux hypothèses et au régime; excédent actuariel net du régime existant à la date de mise en application de la convention comptable actuelle.

La Banque assure également aux retraités des avantages complémentaires de retraite qui comprennent des avantages au titre des soins de santé, des soins dentaires et de l'assurance-vie, dont le coût, lorsqu'il est engagé, est porté aux Cotisations aux régimes de retraite et autres prestations au personnel.

2. FUTURS CHANGEMENTS EN MATIÈRE DE COMPTABILISATION

A) IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

L'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié une nouvelle norme comptable en matière d'impôts sur le revenu qui doit s'appliquer à compter de l'exercice 2001. Cette norme servira à harmoniser les normes canadiennes ayant trait à la comptabilisation des impôts sur les sociétés avec les normes correspondantes en vigueur aux États-Unis. Elle exigera l'adoption de la méthode du report d'impôts variable, selon laquelle les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés au moyen des taux d'imposition devant s'appliquer au moment où l'actif sera réalisé ou le passif sera acquitté. L'adoption de la nouvelle norme ne devrait pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque.

B) ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

L'ICCA a publié une nouvelle norme comptable en ce qui concerne les états des flux de trésorerie qui doit s'appliquer à compter de l'exercice 1999. L'actuel état consolidé de l'évolution de la situation financière ne devrait pas changer de manière importante.

3. VALEURS MOBILIÈRES

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Période à courir jusqu'à l'échéance					1998	1997
	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Valeur comptable	Valeur comptable
Valeurs détenues aux fins de placement							
Titres d'emprunt du gouvernement du Canada	711 \$	1 413 \$	1 346 \$	294 \$	– \$	3 764 \$	5 037 \$
Titres d'emprunt d'administrations publiques provinciales et municipales	20	109	247	338	–	714	564
Titres d'emprunt d'administrations publiques étrangères	663	838	1 983	1 482	–	4 966	4 137
Obligations de pays désignés à marché naissant ¹⁾	–	–	–	1 317	–	1 317	1 201
Autres titres d'emprunt	176	140	1 019	979	–	2 314	2 690
Actions privilégiées	6	–	2	–	1 224 ²⁾	1 232	998
Actions ordinaires	–	–	–	–	2 081	2 081	1 516
Sociétés associées	–	–	2	222	450 ³⁾	674	568
Total	1 576	2 500	4 599	4 632	3 755	17 062	16 711
Titres substitués de prêts ⁴⁾	–	–	330	–	–	330	380
Valeurs détenues aux fins de négociation⁵⁾							
Titres d'emprunt du gouvernement du Canada	455	154	1 564	1 713	–	3 886	3 745
Titres d'emprunt d'administrations publiques provinciales et municipales	86	91	375	807	–	1 359	1 305
Titres d'emprunt d'administrations publiques étrangères	47	4	314	119	–	484	1 541
Actions ordinaires	–	–	–	–	3 207	3 207	2 497
Autres	2 007	226	349	476	114	3 172	1 820
Total	2 595	475	2 602	3 115	3 321	12 108	10 908
Total des valeurs mobilières	4 171 \$	2 975 \$	7 531 \$	7 747 \$	7 076 \$	29 500 \$	27 999 \$
Total par devise (en monnaie canadienne) :							
Dollar canadien	3 162 \$	1 878 \$	4 226 \$	3 378 \$	5 044 \$	17 688 \$	17 132 \$
Dollar US	541	660	2 381	3 622	1 720	8 924	7 777
Autres devises	468	437	924	747	312	2 888	3 090
Total des valeurs mobilières	4 171 \$	2 975 \$	7 531 \$	7 747 \$	7 076 \$	29 500 \$	27 999 \$

1) Représentent des obligations restructurées de pays désignés à déduction faite d'une provision pour risques-pays de 507 \$ (453 \$ en 1997). Voir la note 5.

2) Bien que ces titres n'aient pas d'échéance déterminée, la Banque dispose, pour la plupart d'entre eux, de diverses modalités d'encaissement ou de cession par anticipation.

3) Les actions de sociétés associées, qui ne comportent pas d'échéance déterminée, ont été classées sous la colonne «Aucune échéance précise».

4) La valeur marchande se rapproche de la valeur comptable.

5) Les valeurs détenues aux fins de négociation sont comptabilisées à la valeur marchande.

Voici la composition des gains et pertes non réalisés sur les valeurs détenues aux fins de placement :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	1998				1997			
	Valeur comptable	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur marchande estimative	Valeur comptable	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur marchande estimative
Valeurs détenues aux fins de placement								
Titres d'emprunt du gouvernement du Canada	3 764 \$	38 \$	5 \$	3 797 \$	5 037 \$	113 \$	2 \$	5 148 \$
Titres d'emprunt d'administrations publiques provinciales et municipales	714	35	1	748	564	35	–	599
Titres d'emprunt d'administrations publiques étrangères	4 966	108	66	5 008	4 137	147	12	4 272
Obligations de pays désignés à marché naissant	1 317	225	–	1 542	1 201	460	–	1 661
Autres titres d'emprunt	2 314	60	1	2 373	2 690	36	6	2 720
Actions privilégiées	1 232	55	33	1 254	998	84	8	1 074
Actions ordinaires	2 081	215	143	2 153	1 516	228	37	1 707
Sociétés associées	674	–	–	674	568	–	–	568
Total des valeurs détenues aux fins de placement	17 062 \$	736 \$	249 \$	17 549 \$	16 711 \$	1 103 \$	65 \$	17 749 \$

Les gains nets non réalisés sur les valeurs détenues aux fins de placement totalisant 487 millions de dollars (1 038 millions de dollars en 1997) passent à 81 millions de dollars (817 millions de dollars en 1997) lorsqu'on tient compte de la juste valeur nette des instruments dérivés et des autres montants visés par des opérations de couverture qui sont associés à ces valeurs.

4. PRÊTS

Les prêts de la Banque, déduction faite des revenus non gagnés et de la provision pour créances irrécouvrables à l'égard des prêts, s'établissent comme suit :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	1998	1997
Canada		
Prêts hypothécaires à l'habitation	44 556 \$	40 982 \$
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	15 394	15 397
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	24 399	22 776
	84 349	79 155
États-Unis	27 512	19 540
À l'étranger	29 366	20 149
	141 227	118 844
Moins : provision pour créances irrécouvrables	1 934	1 625
Total ¹⁾²⁾	139 293 \$	117 219 \$

1) Les prêts libellés en dollars US totalisent 46 003 \$ (31 066 \$ en 1997) et les prêts libellés en d'autres devises s'élèvent à 13 772 \$ (10 417 \$ en 1997). La ventilation des actifs se fonde sur le lieu d'origine du risque ultime des actifs sous-jacents.

2) En 1998, la Banque a titrisé 1 000 \$ de ses prêts sur cartes de crédit (1 500 \$ de ses prêts aux particuliers en 1997).

5. PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES A) PRÊTS DOUTEUX

Au 31 octobre (en millions de dollars)						1998	1997
	Prêts douteux, montant brut	Provisions spécifiques		Provision pour risques-pays	Prêts douteux, montant net, avant provision générale	Prêts douteux, montant net	Prêts douteux, montant net
		Prêts individuels	Par groupe		Provision générale		
Par type de prêt :							
Prêts hypothécaires à l'habitation	192 \$	40 \$	8 \$	– \$	144 \$	18 \$	157 \$
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	338	14	214	–	110	–	150
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques :							
Secteur immobilier	214	91	–	–	123	98	65
Autres secteurs	1 547	903	–	–	644	484	221
Pays désignés à marché naissant	25	–	–	25	–	–	–
Total ¹⁾²⁾	2 316 \$	1 048 \$	222 \$	25 \$	1 021 \$	600 \$	593 \$
Par pays :							
Canada						634 \$	644 \$
États-Unis						160	200
À l'étranger						227	249
Prêts douteux, montant net, avant provision générale						1 021	1 093
Provision générale						600	500
Prêts douteux, montant net						421 \$	593 \$

1) Le montant brut des prêts douteux et les provisions spécifiques comprennent des biens saisis destinés à la vente totalisant 97 \$ (184 \$ en 1997) et 63 \$ (109 \$ en 1997), respectivement.

2) Le montant brut des prêts douteux libellés en dollars US totalise 1 067 \$ (795 \$ en 1997) et le montant brut des prêts douteux libellés en d'autres devises s'élève à 189 \$ (210 \$ en 1997).

B) PROVISION POUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

<i>Au 31 octobre (en millions de dollars)</i>	Provisions spécifiques	Provision pour risques-pays ¹⁾	Provision générale	1998	1997	1996
Solde au début de l'exercice	1 044 \$	534 \$	500 \$	2 078 \$	2 327 \$	3 104 \$
Adoption de la nouvelle norme comptable relative aux prêts douteux ²⁾	–	–	–	–	–	202
Filiales nouvellement acquises – solde à la date d'acquisition ³⁾	160	–	–	160	138	–
Radiations ⁴⁾	(552)	(13)	–	(565)	(587)	(1 388)
Recouvrements	57	–	–	57	70	38
Provision pour pertes sur créances	495 ⁵⁾	–	100	595	35 ⁶⁾	380 ⁵⁾
Autres, y compris le redressement de change ⁷⁾	66	50	–	116	95	(9)
Solde à la fin de l'exercice	<u>1 270 \$</u>	<u>571 \$</u>	<u>600 \$</u>	<u>2 441 \$</u>	<u>2 078 \$</u>	<u>2 327 \$</u>

1) Comprend une somme de 507 \$ (453 \$ en 1997; 737 \$ en 1996) qui a été déduite des valeurs mobilières.

2) Conformément aux lignes directrices émises par le surintendant au cours de l'exercice 1996, la Banque a adopté de nouveaux principes comptables en matière de prêts douteux, principes établis par l'Institut Canadien des Comptables Agréés. L'adoption de ces principes par la Banque a donné lieu, dans le bilan consolidé de 1996, à une augmentation exceptionnelle de la provision pour créances irrécouvrables de 202 \$. Par conséquent, un montant cumulatif de 116 \$ (déduction faite de 86 \$ à titre d'impôts sur le revenu reportés) a été inclus dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis.

3) Le solde pour l'exercice 1998 a trait à l'acquisition de Banco Quilmes, alors que celui pour l'exercice 1997 a trait à l'acquisition de Trustco National inc.

4) Comprend la somme de 11 \$ (16 \$ en 1997; 102 \$ en 1996) au titre de la radiation de prêts restructurés au cours de l'exercice.

5) Compte tenu de la reprise de provisions spécifiques désormais inutiles de 225 \$ (244 \$ en 1997; 158 \$ en 1996).

6) Compte tenu de la reprise de la provision pour risques-pays désormais inutile de 500 \$ pour 1997.

7) Ce redressement tient compte de l'effet de la couverture de la provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts libellés en monnaies étrangères.

6. TERRAINS, BÂTIMENTS ET MATÉRIEL

<i>Au 31 octobre (en millions de dollars)</i>	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette 1998	Valeur comptable nette 1997
Terrains	231 \$	– \$	231 \$	231 \$
Bâtiments	986	278	708	775
Matériel	1 884	1 286	598	519
Améliorations locatives	458	236	222	191
Total	<u>3 559 \$</u>	<u>1 800 \$</u>	<u>1 759 \$</u>	<u>1 716 \$</u>

L'amortissement à l'égard des bâtiments, du matériel et des améliorations locatives ci-dessus s'élève à 225 millions de dollars pour l'exercice (185 millions de dollars en 1997; 162 millions de dollars en 1996).

7. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

<i>Au 31 octobre (en millions de dollars)</i>	1998	1997
Gains non réalisés sur instruments dérivés de négociation	13 675 \$	8 925 \$
Intérêts courus	2 550	2 061
Débiteurs	439	298
Impôts sur le revenu reportés	697	542
Éléments identifiables de l'actif incorporel	239	246
Écart d'acquisition	148	123
Autres	2 311	1 755
Total	<u>20 059 \$</u>	<u>13 950 \$</u>

8. DÉPÔTS

<i>Au 31 octobre (en millions de dollars)</i>	Payables à vue	Payables à préavis	Payables à terme fixe	1998	1997
Canada					
Particuliers	1 718 \$	12 932 \$	39 369 \$	54 019 \$	53 134 \$
Entreprises et administrations publiques	5 364	5 209	18 051	28 624	26 156
Banques	46	–	584	630	1 105
	<u>7 128</u>	<u>18 141</u>	<u>58 004</u>	83 273	80 395
États-Unis					
Particuliers	6	112	591	709	558
Entreprises et administrations publiques	92	209	23 041	23 342	15 459
Banques	37	788	6 044	6 869	2 142
	<u>135</u>	<u>1 109</u>	<u>29 676</u>	30 920	18 159
À l'étranger					
Particuliers	225	3 303	4 400	7 928	5 547
Entreprises et administrations publiques	1 447	774	16 592	18 813	15 313
Banques	350	375	24 701	25 426	19 561
	<u>2 022</u>	<u>4 452</u>	<u>45 693</u>	52 167	40 421
Total ¹⁾	<u>9 285 \$</u>	<u>23 702 \$</u>	<u>133 373 \$</u>	166 360 \$	138 975 \$

1) Les dépôts libellés en dollars US totalisent 64 307 \$ (42 379 \$ en 1997) et les dépôts libellés en d'autres monnaies étrangères s'élevaient à 25 286 \$ (19 489 \$ en 1997). La ventilation des dépôts se fonde sur le lieu de résidence du déposant.

9. AUTRES ENGAGEMENTS

<i>Au 31 octobre (en millions de dollars)</i>	1998	1997
Pertes non réalisées sur instruments dérivés de négociation	14 360 \$	8 872 \$
Intérêts à payer	2 575	2 531
Créditeurs et frais à payer	1 321	1 202
Revenus reportés	292	289
Engagements de filiales autres que des dépôts	730	1 429
Certificats-or et certificats-argent	3 311	2 512
Autres	1 254	1 428
Total	23 843 \$	18 263 \$

10. DÉBENTURES SUBORDONNÉES

(en millions de dollars)

Ces débetures, représentant des obligations directes non garanties de la Banque, sont subordonnées aux créances des déposants et autres créanciers de la Banque. La Banque conclut, au besoin, des swaps de taux d'intérêt et de devises pour se protéger contre les risques afférents à ces débetures.

Les débetures en cours s'établissent comme suit au 31 octobre :

Date d'échéance	Taux d'intérêt (%)	Modalités ¹⁾ (devises en millions)	1998	1997
Octobre 1998	7,35	10 000 ¥, l'intérêt étant payable en dollars australiens	– \$	117 \$
Novembre 1998	4,875	150 FS	171	151
Octobre 1999	9,0	22 \$ US (200 \$ US en 1997)	34 ²⁾	282
Mars 2001	11,4		4 ²⁾	100
Mars 2001	10,75		35 ²⁾	150
Juillet 2001	10,35	Rachetables en tout temps	43 ²⁾	200
Mars 2003	8,1		116 ²⁾	300
Mai 2003	6,875	250 \$ US	386	352
Mars 2004	7,4	10 000 ¥, l'intérêt étant payable en dollars australiens, rachetables le 29 mars 1999	132	117
Décembre 2006	6,0	Rachetables en tout temps. Après le 4 décembre 2001, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %	350	350
Juin 2007	6,25	Rachetables en tout temps. Après le 12 juin 2002, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %	300	300
Juillet 2007	6,5	500 \$ US. Rachetables à toute date de paiement d'intérêt à compter du 15 juillet 2002. Après le 15 juillet 2002, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal au TIOL de trois mois en dollars US majoré de 1 %	771	704
Avril 2008	5,4	Rachetables en tout temps. Après le 1 ^{er} avril 2003, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %	600	–
Septembre 2008	6,25	250 \$ US	386	352
Février 2011	7,4	Rachetables à compter du 8 février 2001. Après le 8 février 2006, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %	300	300
Juillet 2012	6,25	Rachetables en tout temps. Après le 16 juillet 2007, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %	500	500
Juillet 2013	5,65	Rachetables en tout temps. Après le 22 juillet 2008, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %	425	–
Septembre 2013	8,3	Rachetables à compter du 27 septembre 1998	250	250
Juin 2025	8,9	Rachetables à compter du 20 juin 2000	250	250
Août 2085	Variable	278 \$ US portant intérêt à un taux variable égal au taux offert sur les dépôts de six mois en eurodollars, majoré de 0,125 %; rachetables à toute date de paiement d'intérêt	429	392
Total			5 482 \$	5 167 \$

Les échéances globales des débetures sont les suivantes :

Moins de 1 an	205 \$
Entre 1 an et 2 ans	–
Entre 2 et 5 ans	584
Entre 5 et 10 ans	2 539
Plus de 10 ans	2 154
	<u>5 482 \$</u>

1) Conformément aux dispositions de la ligne directrice du surintendant sur la suffisance des capitaux propres, tous les rachats sont assujettis à l'approbation des autorités de réglementation.

2) Au cours de l'exercice, la Banque a offert aux porteurs de ces débetures subordonnées une option unique de convertir leurs titres en instruments de dépôt de la Banque assortis de conditions similaires. Les soldes à la fin de 1998 représentent les options de conversion non levées.

11. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé :

Actions privilégiées : Un nombre illimité d'actions sans valeur nominale, dont la contrepartie globale ne doit pas dépasser 4 milliards de dollars.

Actions ordinaires : Un nombre illimité d'actions sans valeur nominale, dont la contrepartie globale ne doit pas dépasser 5 milliards de dollars.

<i>Émis et entièrement libéré au 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants par action)</i>	1998		1997	
	Nombre d'actions en circulation	Montant	Nombre d'actions en circulation	Montant
Actions privilégiées, série 5 ¹⁾	–	– \$	–	– \$
Actions privilégiées, série 6 ²⁾	12 000 000	300	12 000 000	300
Actions privilégiées, série 7 ³⁾	8 000 000	200	8 000 000	200
Actions privilégiées, série 8 ⁴⁾	9 000 000	225	9 000 000	225
Actions privilégiées, série 9 ⁵⁾	10 000 000	250	10 000 000	250
Actions privilégiées, série 10 ⁶⁾	7 100	–	438 278	4
Actions privilégiées, série 11 ⁶⁾⁷⁾	9 992 900	250	9 561 722	239
Actions privilégiées, série 12 ⁸⁾	12 000 000	300	–	–
Actions privilégiées émises par la Banque	61 000 000	1 525 \$	49 000 000	1 218 \$
Actions privilégiées émises par la Société de placement hypothécaire Scotia ⁹⁾	250 000	250	250 000	250
Total des actions privilégiées	61 250 000	1 775 \$	49 250 000	1 468 \$
Actions ordinaires :				
En circulation au début de l'exercice ¹⁰⁾	489 812 304	2 567 \$	474 893 222	2 161 \$
Actions émises à l'acquisition de Trustco National inc. (note 19) ¹⁰⁾	–	–	11 364 334	335
Émises en vertu du Régime de dividendes et d'achat d'actions des actionnaires et autres ^{10) 11)}	1 229 071	41	1 573 628	43
Émises en vertu du Régime d'options d'achat d'actions ^{10) 12)}	1 047 397	17	1 981 120	28
En circulation à la fin de l'exercice ^{10) 11) 12)}	492 088 772	2 625 \$	489 812 304	2 567 \$
Total du capital-actions		4 400 \$		4 035 \$

1) Le 29 octobre 1997, la Banque a racheté les actions privilégiées de série 5 à dividende non cumulatif. Ces actions comportaient un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif par action égal au plus élevé des montants suivants : i) 0,578125 \$; et ii) 116 % du dividende régulier par action ordinaire déclaré par la Banque, le cas échéant, pour le même trimestre.

2) Les actions privilégiées de série 6 à dividende non cumulatif comportent un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,446875 \$ par action. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions pourront être rachetées par la Banque en totalité ou en partie à compter du 29 octobre 2002, moyennant leur paiement en espèces ou l'émission d'actions ordinaires. À compter du 28 avril 2003, chaque action privilégiée de série 6 sera convertible au gré du porteur en actions ordinaires de la Banque, sous réserve du droit de la Banque de la racheter contre espèces ou de trouver d'autres acquéreurs, avant la date de conversion.

3) Les actions privilégiées de série 7 à dividende non cumulatif donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,44375 \$ par action. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions pourront être rachetées en totalité ou en partie par la Banque à compter du 29 juillet 2002, à des primes qui diminueront progressivement et moyennant leur paiement en espèces ou l'émission d'actions ordinaires. À

compter du 27 janvier 2005, chaque action privilégiée de série 7 sera convertible au gré du porteur en actions ordinaires de la Banque, sous réserve du droit de la Banque de la racheter contre espèces ou de trouver d'autres acquéreurs, avant la date de conversion.

4) Les actions privilégiées de série 8 à dividende non cumulatif donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,4375 \$ par action. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions pourront être rachetées en totalité ou en partie par la Banque à compter du 29 janvier 2003, à des primes qui diminueront progressivement et moyennant leur paiement en espèces ou l'émission d'actions ordinaires. À compter du 27 juillet 2005, chaque action privilégiée de série 8 sera convertible au gré du porteur en actions ordinaires de la Banque, sous réserve du droit de la Banque de la racheter contre espèces ou de trouver d'autres acquéreurs, avant la date de conversion.

5) Les actions privilégiées de série 9 à dividende non cumulatif donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,421875 \$ par action. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions peuvent être rachetées en totalité ou en partie par la Banque à compter du 28 avril 2003, à des primes qui diminueront progressivement et moyennant leur paiement en espèces ou l'émission d'actions ordinaires. À compter du 27 octobre 2005, chaque action privilégiée de série 9

sera convertible au gré du porteur en actions ordinaires de la Banque, sous réserve du droit de la Banque de la racheter contre espèces ou de trouver d'autres acquéreurs, avant la date de conversion.

- 6) Les actions privilégiées de série 10 à dividende non cumulatif ont été émises par unités dont chacune se compose d'une action privilégiée à dividende non cumulatif de série 10 et d'un bon de souscription d'actions privilégiées à dividende non cumulatif de série 11. Jusqu'au 28 octobre 1997, les actions privilégiées de série 10 donnaient droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,16625 \$ par action; après cette date, le dividende trimestriel en espèces a été ramené à 0,02 \$ par action. Les porteurs d'unités avaient le droit d'acquérir, le 29 octobre 1997, le 28 janvier 1998 et le 28 avril 1998, une action privilégiée à dividende non cumulatif de série 11 par l'effet combiné du dépôt à des fins de conversion d'une action privilégiée de série 10 et de l'exercice d'un bon de souscription accompagné d'un paiement en espèces de 15,00 \$ par bon de souscription. En conséquence, la conversion d'une action privilégiée de série 10 conjointement à l'exercice d'un bon de souscription accompagné d'un paiement de 15,00 \$ par bon conférerait au porteur le droit de recevoir une action privilégiée de série 11. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, toutes les actions non converties pourront être rachetées en totalité ou en partie par la Banque à compter du 26 avril 2001 à leur valeur nominale moyennant un paiement en espèces de 10,00 \$ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés à la date du rachat.
- 7) Les actions privilégiées de série 11 à dividende non cumulatif donnent droit à un dividende trimestriel en espèces non cumulatif de 0,375 \$ par action. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, la Banque pourra racheter les actions en totalité ou en partie à compter du 28 janvier 2004 moyennant un paiement en espèces ou l'émission d'actions ordinaires. À compter du 27 janvier 2006, chaque action privilégiée de série 11 sera convertible au gré du porteur en actions ordinaires de la Banque, sous réserve du droit de la Banque de la racheter contre espèces ou de trouver d'autres acquéreurs, avant la date de conversion.
- 8) Les actions privilégiées de série 12 à dividende non cumulatif, émises le 14 juillet 1998, donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,328125 \$ par action. Le premier dividende, payé le 28 octobre 1998, était de 0,381164 \$ par action. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions pourront être rachetées en totalité ou en partie par la Banque à compter du 29 octobre 2013 à leur valeur nominale moyennant un paiement en espèces de 25,00 \$ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés à la date du rachat.
- 9) Le 31 octobre 1997, la Société de placement hypothécaire Scotia, filiale de la Banque, a émis 250 000 actions

privilégiées de catégorie A pour 250 millions de dollars. Chaque action privilégiée de catégorie A donne le droit à un dividende en espèces privilégié non cumulatif de 32,85 \$ par action, payable semestriellement, s'il est déclaré et au moment où il le sera. Le premier dividende a été versé le 30 avril 1998. La Société de placement hypothécaire Scotia est une société de placement hypothécaire au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* fédérale et, à ce titre, les dividendes reçus par un porteur d'actions privilégiées de catégorie A qui réside au Canada seront traités comme des intérêts aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral canadien. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions privilégiées de catégorie A pourront à compter du 31 octobre 2007 être rachetées en totalité moyennant un paiement en espèces par la Société de placement hypothécaire Scotia ou, au gré de la Banque, être échangées contre des actions ordinaires de la Banque. À compter du 31 octobre 2007, les actions privilégiées de catégorie A seront échangeables au gré du porteur en actions ordinaires de la Banque, sous réserve du droit de la Banque, avant la date de l'échange, de racheter au comptant ces actions ou de trouver d'autres acheteurs pour celles-ci. Dans certaines circonstances, les actions privilégiées de catégorie A de la Société de placement hypothécaire Scotia seront échangées automatiquement sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série Z à dividende non cumulatif de la Banque, lesquelles seront assorties du même taux de dividende et de modalités de rachat similaires.

- 10) À l'assemblée générale annuelle du 27 janvier 1998, les actionnaires ont approuvé la proposition de diviser les actions ordinaires de la Banque à raison de deux pour une. La division d'actions est entrée en vigueur, à la fermeture des bureaux, le 12 février 1998, date de clôture des registres pour la division d'actions. Le nombre d'actions et les montants par action ont été redressés avec effet rétroactif comme il se doit dans les présents états financiers.
- 11) Au 31 octobre 1998, un total de 14 711 429 actions ordinaires ont été réservées pour émission future aux termes du Régime de dividendes et d'achat d'actions des actionnaires.
- 12) Aux termes du Régime d'options d'achat d'actions, des options d'achat d'actions ordinaires peuvent être octroyées à certains employés. Le prix de levée ne doit pas être inférieur au cours de clôture des actions ordinaires à la Bourse de Toronto le dernier jour de bourse précédant la date de l'octroi. Les options peuvent être levées au plus tard 10 ans après la date de l'octroi.

Le nombre maximum d'actions ordinaires pouvant être émises pendant la durée du Régime d'options d'achat d'actions est de 24 000 000. Des options visant l'achat de 17 895 308 actions ordinaires au prix moyen pondéré de 23,81 \$ l'action étaient en circulation au 31 octobre 1998. Les options visant l'achat de 1 047 397 actions ont été levées au prix moyen pondéré de 16,26 \$ et 231 875 options ont été perdues par défaut en 1998.

12. IMPÔTS SUR LE REVENU

<i>Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)</i>	1998	1997	1996			
Les impôts sur le revenu présentés dans les états financiers s'établissent comme suit :						
État consolidé des revenus	762 \$	758 \$	665 \$			
Bénéfices non répartis :						
Impôts sur le revenu résultant :						
des gains et pertes de change non réalisés	(63)	(32)	(2)			
des frais d'émission et de rachat d'actions	(3)	(3)	(3)			
de l'adoption de la nouvelle convention comptable relative aux prêts douteux (note 5)	–	–	(86)			
Total des impôts sur le revenu	696 \$	723 \$	574 \$			
Les impôts sur le revenu exigibles et reportés s'établissent comme suit :						
Impôts sur le revenu exigibles :						
Canada						
Fédéral	315 \$	323 \$	328 \$			
Provincial	183	135	132			
Étranger	353	259	161			
	851	717	621			
Impôts sur le revenu reportés :						
Canada						
Fédéral	(134)	12	(36)			
Provincial	(16)	(3)	(11)			
Étranger	(5)	(3)	–			
	(155)	6	(47)			
Total des impôts sur le revenu	696 \$	723 \$	574 \$			
<i>Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)</i>	1998	1997	1996			
L'impôt sur le revenu figurant dans l'état consolidé des revenus ne correspond pas au montant que l'on aurait obtenu en appliquant le taux combiné d'impôt sur le revenu fédéral et provincial réglementaire pour les raisons suivantes :						
Impôts sur le revenu au taux réglementaire	939 \$	42,8 %	989 \$	42,9 %	757 \$	42,9 %
Augmentation (diminution) des impôts sur le revenu imputable aux éléments suivants :						
Revenu des filiales, sociétés associées et succursales étrangères assujetti à un taux d'imposition moyen inférieur	(173)	(7,8)	(128)	(5,5)	(96)	(5,4)
Revenu non imposable provenant de valeurs mobilières	(66)	(3,0)	(59)	(2,6)	(56)	(3,2)
Autres, montant net	62	2,8	(44)	(1,9)	60	3,4
Total des impôts sur le revenu et taux d'imposition effectif	762 \$	34,8 %	758 \$	32,9 %	665 \$	37,7 %
<i>Au 31 octobre (en millions de dollars)</i>	1998	1997				
L'incidence fiscale des écarts temporaires donnant lieu à l'actif net d'impôts sur le revenu reportés figurant dans les Autres éléments d'actif s'établit comme suit :						
Actif d'impôts reportés :						
Provision pour créances irrécouvrables	520 \$	325 \$				
Revenu reporté	93	77				
Valeurs mobilières	25	140				
Autres	390	314				
	1 028	856				
Passif d'impôts reportés :						
Locaux et matériel	77	81				
Caisse de retraite	176	179				
Autres	78	54				
	331	314				
Actif net d'impôts reportés	697 \$	542 \$				

La Banque est pratiquement certaine de voir se matérialiser l'actif net d'impôts reportés par le truchement du renversement futur d'écarts temporaires.

13. RÉGIMES DE RETRAITE

La Banque administre plusieurs régimes de retraite au nom de ses employés. La dernière évaluation actuarielle a été préparée en date du 1^{er} novembre 1997. L'actif total de la caisse de retraite au 31 octobre 1998 s'élevait à 2 544 millions de dollars (2 338 millions

de dollars en 1997). La valeur actualisée des prestations de retraite constituées au titre des services rendus jusqu'au 31 octobre 1998 est d'environ 2 041 millions de dollars (1 783 millions de dollars en 1997).

14. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal des activités, la Banque offre à des sociétés associées les services bancaires habituels à des conditions

similaires à celles qui s'appliquent à des tiers.

15. RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS

Le tableau ci-après présente un sommaire des résultats financiers de la Banque par secteur géographique. Les revenus et les frais qui n'ont pas été attribués à des secteurs d'exploitation spécifiques sont compris dans les Redressements au titre du siège social.

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	Canada			États-Unis			Étranger			Total		
	1998	1997	1996	1998	1997	1996	1998	1997	1996	1998	1997	1996
<i>(en millions de dollars)</i>												
Revenu d'intérêt net	2 962 \$	2 561 \$	2 296 \$	403 \$	287 \$	270 \$	1 149 \$	877 \$	822 \$	4 514 \$	3 725 \$	3 388 \$
Provision pour pertes sur créances	(297)	(204)	(291)	(55)	12	(40)	(143)	337	(43)	(495)	145	(374)
Autres revenus	1 840	1 756	1 445	412	485	279	500	274	256	2 752	2 515	1 980
Frais autres que d'intérêt	(3 213)	(2 689)	(2 459)	(238)	(204)	(194)	(920)	(662)	(551)	(4 371)	(3 555)	(3 204)
Provision pour impôts sur le revenu	(454)	(548)	(356)	(211)	(244)	(126)	(188)	(292)	(156)	(853)	(1 084)	(638)
Quote-part du revenu net des filiales dévolue aux actionnaires sans contrôle	-	-	(2)	-	-	-	(38)	(34)	(27)	(38)	(34)	(29)
Revenu	838 \$	876 \$	633 \$	311 \$	336 \$	189 \$	360 \$	500 \$	301 \$	1 509 \$	1 712 \$	1 123 \$
Redressements au titre du siège social										(115)	(198)	(54)
Revenu net										1 394 \$	1 514 \$	1 069 \$
<i>(en milliards de dollars)</i>												
Actif total moyen	127 \$	106 \$	98 \$	30 \$	24 \$	20 \$	48 \$	39 \$	34 \$	205 \$	169 \$	152 \$
Redressements au titre du siège social										9	10	7
Actif total moyen, y compris les redressements au titre du siège social										214 \$	179 \$	159 \$

16. ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL

A) ENGAGEMENTS DE CRÉDIT INDIRECTS

Dans le cours normal des activités, divers engagements de crédit indirects sont en cours et ne sont pas reflétés dans les états financiers consolidés. Ces engagements peuvent prendre diverses formes, notamment :

- des garanties et lettres de crédit de soutien, qui représentent un engagement irrévocable d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait respecter ses obligations financières ou ses engagements contractuels;
- des lettres de crédit documentaires et lettres de crédit commerciales, en vertu desquelles la Banque s'engage à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités;
- des engagements de crédit, qui représentent une promesse de

la Banque de rendre disponible, à certaines conditions, un crédit, soit sous forme de prêt ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'une durée déterminés;

- le prêt de valeurs mobilières lorsque la Banque, à titre de mandataire, consent à prêter à un tiers des valeurs mobilières appartenant à un client. L'emprunteur doit garantir le prêt en tout temps, par l'affectation de biens suffisants. La Banque dégage le client de toute responsabilité quant au risque de crédit en cas de défaut de l'emprunteur de remettre les valeurs mobilières prêtées.

Ces instruments financiers sont assujettis aux normes habituelles en matière de crédit, de contrôle financier et de contrôle du risque.

Le tableau ci-dessous donne une répartition détaillée des engagements de crédit indirects hors bilan de la Banque, représentés par les montants contractuels des engagements ou contrats s'y rattachant. On ne s'attend pas à ce que les pertes susceptibles de découler de ces opérations, le cas échéant, soient importantes.

<i>Au 31 octobre (en millions de dollars)</i>	1998	1997
Garanties et lettres de crédit de soutien	10 285 \$	8 888 \$
Lettres de crédit documentaires et lettres de crédit commerciales	1 181	1 195
Engagements de crédit :		
Échéance initiale de un an ou moins	53 587	47 010
Échéance initiale de plus de un an	47 946	41 827
Prêts de valeurs mobilières	1 451	1 236
Total des engagements de crédit indirects hors bilan	114 450 \$	100 156 \$

B) ENGAGEMENTS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION

Les engagements futurs minimums au 31 octobre 1998 au titre de la location de bâtiments et de matériel en vertu de contrats à long terme non résiliables sont les suivants :

<i>Pour l'exercice (en millions de dollars)</i>		
	1999	178 \$
	2000	150
	2001	115
	2002	93
	2003	75
	2004 et ultérieurement	362
	Total	973 \$

Les frais de location de bâtiments, déduction faite des revenus de sous-location, qui sont portés dans l'état consolidé des revenus s'élevaient à 172 millions de dollars (157 millions de dollars en 1997; 143 millions de dollars en 1996).

C) NANTISSEMENT D'ÉLÉMENTS D'ACTIF

Dans le cours normal des activités, des valeurs mobilières et d'autres éléments d'actif sont transportés en nantissement d'éléments de passif. Le détail des éléments d'actif transportés en nantissement est fourni ci-dessous :

<i>Au 31 octobre (en millions de dollars)</i>	1998	1997
Éléments d'actif transportés en nantissement à :		
la Banque du Canada ¹⁾	65 \$	65 \$
des administrations publiques et des banques centrales étrangères ¹⁾	610	296
des systèmes de compensation et de paiement et des dépositaires ¹⁾	704	403
Éléments d'actif transportés en nantissement au titre d'opérations sur instruments dérivés cotés en bourse	29	54
Éléments d'actif donnés en gage à titre de garantie au titre :		
de valeurs mobilières empruntées	5 275	7 780
d'obligations relatives à des actifs vendus en vertu d'ententes de rachat	14 603	11 559
de prêts à vue	57	112
Total	21 343 \$	20 269 \$

1) Comprend les éléments d'actif transportés en nantissement aux fins d'une participation dans des systèmes de compensation et de paiement et des dépositaires ou en vue d'un accès aux installations de banques centrales dans des territoires étrangers.

D) LITIGES

La Banque et ses filiales font l'objet d'un certain nombre de poursuites et de procédures judiciaires qui découlent de leurs activités normales. Nombre de ces procédures sont rattachées aux mesures prises par la Banque pour recouvrer des prêts en souf-

rance et faire valoir ses droits à l'égard des biens donnés en garantie de ces prêts. La direction de la Banque croit que le règlement de ces poursuites et procédures n'aura pas une incidence importante sur la situation financière de la Banque.

E) AN 2000

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques existants utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Ces systèmes, s'ils ne sont pas modifiés ou remplacés, risquent d'interpréter une date utilisant « 00 » comme étant l'année 1900 ou une autre date au lieu de l'an 2000. Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourraient se faire sentir le 1^{er} janvier 2000, ou encore avant ou après cette date, et, si l'on n'y remédie pas, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineures à une défaillance importante des systèmes qui pourrait nuire à la capacité de la Banque d'exercer normalement ses activités.

En raison de l'incertitude découlant du problème du passage à l'an 2000, il n'est pas possible d'être certain que tous les aspects du problème, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les clients, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront entièrement résolus et qu'ils n'auront aucune incidence négative sur la Banque. Par ailleurs, l'incapacité de la part des emprunteurs de la Banque de résoudre entièrement ce problème risque d'entraîner une augmentation des prêts douteux et des provisions pour pertes sur créances au cours des exercices à venir.

17. INSTRUMENTS FINANCIERS

A) JUSTE VALEUR

La juste valeur correspond au montant estimatif de la contrepartie dont conviendraient deux parties informées et consentantes agissant en toute liberté; la meilleure indication de la juste valeur est le cours du marché, le cas échéant. Nombre des instruments financiers de la Banque n'ont pas de débouché sur le marché. En conséquence, ces instruments ont été évalués à l'aide d'une technique d'actualisation ou d'une autre méthode d'évaluation et la valeur obtenue n'est pas nécessairement indicatrice du montant réalisable sur règlement immédiat des instruments. En outre, le calcul de la juste valeur estimative se fonde sur la situation du marché à un moment précis et peut ne pas refléter la juste valeur future.

La fluctuation des taux d'intérêt constitue la principale cause de la variation de la juste valeur des instruments financiers de la Banque. La plupart des instruments financiers de la Banque sont comptabilisés au coût historique, qui n'est pas rajusté pour tenir compte des augmentations ou des diminutions de la juste valeur découlant des fluctuations du marché, y compris des fluctuations des taux d'intérêt. La valeur comptable des instruments financiers détenus aux fins de négociation est continuellement rajustée en fonction de la juste valeur.

Le tableau suivant indique la juste valeur des instruments financiers et des instruments dérivés figurant au bilan de la Banque, établie à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites ci-dessous. La juste valeur des éléments d'actif et de passif qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, comme les terrains, les bâtiments et le matériel, n'est pas présentée.

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Juste valeur		1998			1997		
	Négociation	À d'autres fins	Total	Valeur comptable totale	Favorable/ (défavorable)	Juste valeur totale	Valeur comptable totale	Favorable/ (défavorable)
Actif								
Liquidités	- \$	22 900 \$	22 900 \$	22 900 \$	- \$	18 174 \$	18 174 \$	- \$
Valeurs mobilières (note 3)	12 108	17 879	29 987	29 500	487¹⁾	29 037	27 999	1 038 ¹⁾
Actifs acquis en vertu d'ententes de revente								
Prêts	11 189	-	11 189	11 189	-	8 520	8 520	-
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	-	8 888	8 888	8 888	-	7 575	7 575	-
Autres	-	3 273	3 273	3 273	-	2 666	2 666	-
Passif								
Dépôts	-	167 509	167 509	166 360	(1 149)	140 407	138 975	(1 432)
Acceptations	-	8 888	8 888	8 888	-	7 575	7 575	-
Obligations relatives aux actifs vendus en vertu d'ententes de rachat								
Autres	14 603	-	14 603	14 603	-	11 559	11 559	-
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert								
Autres	3 121	-	3 121	3 121	-	3 739	3 739	-
Débitures subordonnées	-	8 935	8 935	8 935	-	9 138	9 138	-
Instruments dérivés (note 18)	-	5 617	5 617	5 482	(135)	5 445	5 167	(278)
	(685)	981	296	93²⁾	203	769	704 ²⁾	65

1) Ne comprend pas des pertes réalisées sur valeurs mobilières et reportées de 329 \$ (139 \$ en 1997).
2) Ce montant représente un élément d'actif net.

La valeur comptable des actifs et des passifs financiers détenus à des fins autres que la négociation peut excéder leur juste valeur, principalement en raison de la fluctuation des taux d'intérêt. Dans ces cas, la Banque ne ramène pas la valeur comptable des actifs et passifs financiers à leur juste valeur, étant donné qu'elle entend conserver ces éléments jusqu'à leur échéance.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur des instruments financiers figurant au bilan a été estimée d'après les méthodes et les hypothèses suivantes :

On présume que la juste valeur estimative des liquidités, des actifs acquis en vertu d'ententes de revente, des engagements de clients en contrepartie d'acceptations, des autres éléments d'actif, des obligations relatives aux actifs vendus en vertu d'ententes de rachat, des obligations relatives aux valeurs vendues à découvert, des acceptations et des autres engagements est proche de leur valeur comptable puisqu'il s'agit d'éléments à court terme.

On présume que la juste valeur des valeurs mobilières est égale à leur valeur marchande estimative, comme il est décrit à la note 3. La valeur marchande est établie par référence aux cours du marché. S'il n'est pas facile d'obtenir le cours d'une valeur mobilière, on utilise comme référence la cote d'un titre similaire ou d'autres méthodes d'estimation.

La juste valeur estimative des prêts tient compte des variations du niveau général des taux d'intérêt depuis l'établissement des prêts. Les méthodes d'évaluation particulières qui ont été utilisées sont les suivantes :

- pour les prêts aux pays désignés à marché naissant, la juste valeur est établie d'après les cours du marché;
- pour les prêts à taux variable, on présume que la juste valeur est égale à la valeur comptable, car le taux d'intérêt sur ces prêts se rajuste automatiquement en fonction du marché;
- pour tous les autres prêts, la juste valeur est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des prêts comportant des conditions et des risques similaires.

La juste valeur des dépôts payables à vue ou à préavis ou des dépôts à taux variable payables à une date déterminée est présumée être égale à leur valeur comptable. La juste valeur estimative des dépôts à taux fixe payables à une date déterminée est obtenue en actualisant les flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des dépôts comportant des conditions et des risques similaires.

La juste valeur des débiteures subordonnées et des engagements de filiales, autres que des dépôts (inclus dans les autres engagements), est déterminée d'après les cours du marché pour des titres de créance comportant des conditions et des risques similaires.

B) RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le tableau ci-après présente un sommaire de la valeur comptable des instruments financiers figurant à l'actif, au passif et aux capitaux propres du bilan et des instruments financiers hors bilan afin d'établir le montant sensible aux variations de taux d'intérêt de la Banque à la date contractuelle d'échéance ou de révision des taux d'intérêt, selon celle qui est la plus rapprochée. À cette fin, des ajustements sont apportés pour tenir compte des remboursements de prêts hypothécaires et d'autres prêts d'après les tendances historiques et pour reclasser les instruments de négociation de la Banque dans la catégorie des instruments affichant une sensibilité immédiate aux variations de taux d'intérêt.

Au 31 octobre (en millions de dollars)	1998						Total
	Sensibilité ¹⁾ immédiate aux variations de taux	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Insensible aux variations de taux d'intérêt	
Liquidités	1 213 \$	11 828 \$	6 590 \$	312 \$	– \$	2 957 \$	22 900 \$
Valeurs détenues aux fins de négociation	600	2 470	472	2 300	2 997	3 269	12 108
Valeurs détenues aux fins de placement et titres substitués de prêts	691	2 192	2 717	3 979	4 175	3 638 ²⁾	17 392
Actifs acquis en vertu d'ententes de revente	–	10 929	260	–	–	–	11 189
Prêts	22 573	52 645	18 866	42 758	2 069	382 ³⁾	139 293
Autres éléments d'actif	–	–	–	–	–	30 706 ⁴⁾	30 706
Total de l'actif	25 077	80 064	28 905	49 349	9 241	40 952	233 588
Dépôts	10 502	91 798	35 468	18 678	50	9 864	166 360
Obligations relatives aux actifs vendus en vertu d'ententes de rachat	–	13 891	712	–	–	–	14 603
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	–	24	89	1 029	1 883	96	3 121
Débiteures subordonnées	–	171	463	583	4 265	–	5 482
Autres engagements	–	–	–	–	–	33 208 ⁴⁾	33 208
Avoir des actionnaires	–	–	–	–	–	10 814 ⁴⁾	10 814
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	10 502	105 884	36 732	20 290	6 198	53 982	233 588
Montant au bilan sensible aux variations de taux d'intérêt	14 575	(25 820)	(7 827)	29 059	3 043	(13 030)	–
Montant hors bilan sensible aux variations de taux d'intérêt	–	(3 159)	8 235	(4 518)	(558)	–	–
Montant sensible aux variations de taux d'intérêt, en raison des révisions prévues	14 575	(28 979)	408	24 541	2 485	(13 030)	–
Redressement en fonction des révisions prévues	(39)	1 721	1 877	(4 051)	1 062	(570)	–
Montant global sensible aux variations de taux d'intérêt	14 536 \$	(27 258)\$	2 285 \$	20 490 \$	3 547 \$	(13 600) \$	– \$
Montant cumulatif sensible aux variations de taux d'intérêt	14 536	(12 722)	(10 437)	10 053	13 600	–	–
<i>Au 31 octobre 1997</i>							
Montant global sensible aux variations de taux d'intérêt	11 928 \$	(20 351)\$	8 996 \$	12 595 \$	(500)\$	(12 668)\$	– \$
Montant cumulatif sensible aux variations de taux d'intérêt	11 928	(8 423)	573	13 168	12 668	–	–
1)	<i>Correspond aux instruments financiers dont le taux d'intérêt varie en même temps que le taux sous-jacent, par exemple les prêts portant intérêt au taux préférentiel.</i>						
2)	<i>Comprend les instruments financiers comme les actions ordinaires, les actions privilégiées sans échéance déterminée et les actions de sociétés associées.</i>						
3)	<i>Comprend les prêts douteux.</i>						
4)	<i>Comprend les instruments non financiers.</i>						

Le tableau ci-après donne un aperçu des taux moyens effectifs des instruments financiers sensibles aux variations des taux d'intérêt figurant au bilan selon les dates contractuelles d'échéance ou de révision des taux d'intérêt, en prenant la date la plus proche. (Ces taux sont présentés avant et après le redressement au titre de l'incidence des instruments dérivés utilisés par la Banque aux fins de la gestion de l'actif et du passif.)

Taux moyens effectifs à la date contractuelle d'échéance ou de révision des taux d'intérêt, selon la date la plus proche :

Au 31 octobre (%)	1998					Total	Total (redressé) ¹⁾
	Sensibilité immédiate aux variations de taux	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		
Liquidités	5,02 %	5,14 %	5,51 %	5,57 %	– %	5,26 %	5,26 %
Valeurs détenues aux fins de négociation	5,12	4,96	4,74	4,88	5,49	5,12	5,12
Valeurs détenues aux fins de placement et titres substitués de prêts ²⁾	6,40	7,98	8,75	7,35	7,08	7,60	7,36
Actifs acquis en vertu d'ententes de revente ³⁾	–	5,62	8,79	–	–	5,69	5,69
Prêts ⁴⁾	7,95	6,99	7,36	7,25	7,10	7,28	7,28
Dépôts ³⁾	4,12	5,02	5,33	6,03	5,91	5,15	4,90
Obligations relatives aux actifs vendus en vertu d'ententes de rachat ³⁾	–	5,57	6,34	–	–	5,61	5,61
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	–	5,15	4,83	4,74	5,45	5,19	5,19
Débitures subordonnées ³⁾	–	4,31	5,78	7,40	6,32	6,33	6,00

Au 31 octobre (%)	1997					Total	Total (redressé) ¹⁾
	Sensibilité immédiate aux variations de taux	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		
Liquidités	5,19 %	4,90 %	4,89 %	– %	– %	4,92 %	4,92 %
Valeurs détenues aux fins de négociation	4,86	4,17	4,02	5,16	6,06	5,19	5,19
Valeurs détenues aux fins de placement et titres substitués de prêts ²⁾	5,59	6,00	6,21	6,50	6,32	6,25	5,91
Actifs acquis en vertu d'ententes de revente ³⁾	–	4,22	5,18	4,50	–	4,31	4,31
Prêts ⁴⁾	6,47	7,24	7,25	7,49	7,87	7,19	7,19
Dépôts ³⁾	2,72	4,58	5,03	6,14	6,02	4,77	4,69
Obligations relatives aux actifs vendus en vertu d'ententes de rachat ³⁾	–	4,34	4,30	–	–	4,34	4,34
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	–	3,56	4,01	5,08	5,69	5,20	5,20
Débitures subordonnées ³⁾	–	–	5,79	9,07	6,81	7,10	6,09

1) Redressé pour tenir compte de l'incidence des instruments dérivés connexes.
2) Le taux de rendement est fonction de la valeur comptable, déduction faite de la provision à l'égard des risques-pays, et des taux d'intérêt contractuels ou de dividende déclaré, rajustés pour tenir compte de l'amortissement des primes et des escomptes. Le taux de rendement des valeurs exonérées d'impôt n'a pas été rajusté en fonction du montant imposable équivalent.
3) Le taux de rendement est fonction de la valeur comptable et des taux d'intérêt contractuels.
4) Le taux de rendement est fonction de la valeur comptable, déduction faite de la provision pour créances irrécouvrables, et des taux d'intérêt contractuels, rajustés pour tenir compte de l'amortissement des revenus reportés.

C) RISQUE DE CRÉDIT

Le tableau ci-après présente un sommaire de la répartition sectorielle du risque de crédit entre les entreprises et les administrations publiques avec lesquelles la Banque fait affaire :

Au 30 septembre (en millions de dollars)	1998			Total	1997
	Prêts et acceptations ¹⁾	Garanties et lettres de crédit	Instruments dérivés ²⁾		
Secteur primaire et secteur de la transformation	26 810 \$	3 863 \$	765 \$	31 438 \$	23 999 \$
Secteurs commercial et du marchandisage	26 832	3 305	243	30 380	24 531
Secteur immobilier	4 333	505	73	4 911	4 202
Transports et communications	11 812	1 769	318	13 899	12 381
Banques et autres sociétés de services financiers	9 184	1 322	12 561	23 067	14 822
Administrations publiques et banques centrales à l'étranger	716	304	231	1 251	609
Administrations publiques canadiennes	332	48	1 473	1 853	1 909
Total	80 019 \$	11 116 \$	15 664 \$	106 799 \$	82 453 \$
Provision générale ³⁾				582	487
				106 217 \$	81 966 \$

1) Compte non tenu des actifs acquis en vertu d'ententes de revente.
2) Montant du risque de crédit au 31 octobre 1998.
3) La tranche restante de 18 \$ (13 \$ en 1997) de la provision générale de 600 \$ (500 \$ en 1997) s'applique aux prêts autres que les prêts aux entreprises et aux administrations publiques.

D) COUVERTURES D'ANTICIPATION

Dans le cours normal des activités, la Banque peut décider de couvrir des opérations anticipées comme des revenus et des frais futurs libellés en devises et des campagnes de dépôt prévues. Aux

31 octobre 1998 et 1997, aucune couverture d'anticipation importante n'était en cours.

18. INSTRUMENTS DÉRIVÉS

A) MONTANTS NOMINAUX DE RÉFÉRENCE

Le tableau suivant indique les montants nominaux de référence globaux des instruments dérivés hors bilan non réglés par type et ventilés selon que la Banque les utilise comme instruments de négociation ou de gestion de l'actif et du passif (GAP). Les montants nominaux de référence de ces contrats représentent le volume d'instruments dérivés non réglés et non pas le gain ou la perte éventuel(le) afférent(e) au risque de marché ou au risque de crédit de ces instruments. Le montant nominal de référence représente le montant auquel un taux ou un prix est appliqué dans le but de déterminer les mouvements de fonds à échanger.

Au 31 octobre (en millions de dollars)	1998			1997		
	Négociation	GAP	Total	Négociation	GAP	Total
Contrats de taux d'intérêt						
Cotés en bourse :						
Contrats à terme	63 129 \$	14 632 \$	77 761 \$	42 549 \$	18 589 \$	61 138 \$
Options achetées	8 058	–	8 058	14 352	–	14 352
Options vendues	47	–	47	586	–	586
	<u>71 234</u>	<u>14 632</u>	85 866	<u>57 487</u>	<u>18 589</u>	<u>76 076</u>
Hors bourse :						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	126 571	47 660	174 231	106 335	44 107	150 442
Swaps	462 213	73 332	535 545	357 650	61 813	419 463
Options achetées	40 587	139	40 726	35 084	2 059	37 143
Options vendues	53 125	304	53 429	43 176	–	43 176
	<u>682 496</u>	<u>121 435</u>	803 931	<u>542 245</u>	<u>107 979</u>	<u>650 224</u>
Total	<u>753 730 \$</u>	<u>136 067 \$</u>	889 797 \$	<u>599 732 \$</u>	<u>126 568 \$</u>	<u>726 300 \$</u>
Contrats de change						
Cotés en bourse :						
Contrats à terme	1 911 \$	– \$	1 911 \$	100 \$	– \$	100 \$
Options achetées	108	–	108	182	–	182
Options vendues	56	–	56	141	–	141
	<u>2 075</u>	<u>–</u>	2 075	<u>423</u>	<u>–</u>	<u>423</u>
Hors bourse :						
Au comptant et à terme	195 321	10 225	205 546	183 880	12 119	195 999
Swaps	28 134	7 295	35 429	25 965	4 686	30 651
Options achetées	12 200	–	12 200	14 394	–	14 394
Options vendues	9 497	–	9 497	16 099	–	16 099
	<u>245 152</u>	<u>17 520</u>	262 672	<u>240 338</u>	<u>16 805</u>	<u>257 143</u>
Total	<u>247 227 \$</u>	<u>17 520 \$</u>	264 747 \$	<u>240 761 \$</u>	<u>16 805 \$</u>	<u>257 566 \$</u>
Autres marchés dérivés¹⁾						
Cotés en bourse	5 946 \$	– \$	5 946 \$	208 \$	– \$	208 \$
Hors bourse	5 931	9 043	14 974	2 552	1 730	4 282
Total	<u>11 877 \$</u>	<u>9 043 \$</u>	20 920 \$	<u>2 760 \$</u>	<u>1 730 \$</u>	<u>4 490 \$</u>
Total des montants nominaux de référence non réglés	<u>1 012 834 \$</u>	<u>162 630 \$</u>	1 175 464 \$	<u>843 253 \$</u>	<u>145 103 \$</u>	<u>988 356 \$</u>

1) Composé d'instruments dérivés liés aux actions, aux métaux précieux autres que l'or, aux métaux communs et au crédit.

B) DURÉE À COURIR D'ICI L'ÉCHÉANCE

Le tableau suivant récapitule la durée à courir d'ici l'échéance du montant nominal de référence des instruments dérivés de la Banque par type.

<i>Au 31 octobre (en millions de dollars)</i>	1998			Total
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Contrats de taux d'intérêt				
Contrats à terme	51 212 \$	26 549 \$	– \$	77 761 \$
Contrats de garantie de taux d'intérêt	170 098	4 133	–	174 231
Swaps	254 151	234 943	46 451	535 545
Options achetées	28 788	15 936	4 060	48 784
Options vendues	16 045	37 418	13	53 476
	<u>520 294</u>	<u>318 979</u>	<u>50 524</u>	889 797
Contrats de change				
Contrats à terme	1 911	–	–	1 911
Au comptant et à terme	191 882	12 824	840	205 546
Swaps	7 571	20 823	7 035	35 429
Options achetées	10 238	2 070	–	12 308
Options vendues	7 916	1 637	–	9 553
	<u>219 518</u>	<u>37 354</u>	<u>7 875</u>	264 747
Autres marchés dérivés	<u>17 908</u>	<u>2 977</u>	<u>35</u>	20 920
Total	<u>757 720 \$</u>	<u>359 310 \$</u>	<u>58 434 \$</u>	1 175 464 \$
<i>Au 31 octobre (en millions de dollars)</i>	1997			Total
Contrats de taux d'intérêt				
Contrats à terme	35 141 \$	25 997 \$	– \$	61 138 \$
Contrats de garantie de taux d'intérêt	145 110	5 332	–	150 442
Swaps	187 295	201 684	30 484	419 463
Options achetées	30 884	18 181	2 430	51 495
Options vendues	13 131	30 621	10	43 762
	<u>411 561</u>	<u>281 815</u>	<u>32 924</u>	<u>726 300</u>
Contrats de change				
Contrats à terme	100	–	–	100
Au comptant et à terme	187 474	7 798	727	195 999
Swaps	4 624	16 539	9 488	30 651
Options achetées	12 720	1 856	–	14 576
Options vendues	14 972	1 268	–	16 240
	<u>219 890</u>	<u>27 461</u>	<u>10 215</u>	<u>257 566</u>
Autres marchés dérivés	<u>1 140</u>	<u>3 341</u>	<u>9</u>	<u>4 490</u>
Total	<u>632 591 \$</u>	<u>312 617 \$</u>	<u>43 148 \$</u>	988 356 \$

C) RISQUE DE CRÉDIT

Tout comme les éléments d'actif du bilan, les instruments dérivés sont exposés au risque de crédit, qui découle de la possibilité que les contreparties manquent à leurs obligations envers la Banque. Toutefois, bien que le risque de crédit relatif aux éléments d'actif du bilan corresponde au montant du capital, déduction faite de toute provision pour créances irrécouvrables applicable, le risque de crédit associé aux instruments dérivés ne correspond normalement qu'à une faible fraction du montant nominal de référence de l'instrument dérivé. Les marchés dérivés n'exposent la Banque au risque de pertes sur créances que si les variations des taux du marché influent négativement sur la position d'une contrepartie et que celle-ci manque à ses paiements. En conséquence, le risque de crédit associé aux instruments dérivés correspond à la juste valeur positive de l'instrument.

Les instruments dérivés négociés hors bourse présentent souvent un risque de crédit plus élevé que les instruments négociés en bourse. La variation nette de la valeur des contrats négociés en bourse est normalement réglée chaque jour en espèces. Les parties

à ces contrats consultent la bourse pour connaître le rendement du contrat. La Banque s'efforce de limiter le risque de crédit en négociant avec des contreparties qu'elle considère solvables et elle gère le risque de crédit relatif aux instruments dérivés en appliquant le même processus d'évaluation et de gestion du risque de crédit que pour les éléments d'actif du bilan.

La Banque recherche activement des moyens de réduire le risque de pertes sur créances lié aux opérations sur les instruments dérivés. À cette fin, elle conclut notamment des accords généraux de compensation avec les contreparties. Le risque de crédit associé aux contrats favorables faisant l'objet d'un accord général de compensation n'est éliminé que dans la mesure où les contrats défavorables conclus avec la même contrepartie seront réglés après la réalisation des contrats favorables. L'exposition globale de la Banque au risque de crédit associé aux instruments dérivés faisant l'objet d'un accord général de compensation peut changer considérablement en peu de temps étant donné que l'exposition au risque est influencée par chaque opération visée par l'accord.

Le tableau suivant indique l'exposition de la Banque au risque de crédit associé aux instruments dérivés. Le montant exposé au risque de crédit (MERC) représente le coût de remplacement estimatif ou la juste valeur positive pour tous les contrats, compte non tenu de l'incidence de tout accord général de compensation ou de garantie conclu. Le MERC ne reflète pas les pertes réelles ou prévues.

Le risque de crédit équivalent (RCÉ) est le MERC auquel on ajoute un montant au titre du risque de crédit éventuel. Ce montant est obtenu à partir d'une formule prescrite par le surintendant dans sa ligne directrice sur la suffisance des capitaux propres. Le solde pondéré en fonction du risque correspond au RCÉ multiplié par les facteurs de risque de contrepartie énoncés dans cette ligne directrice.

Au 31 octobre (en millions de dollars)					1998	1997	
	Montant nominal de référence	Montant exposé au risque de crédit (MERC)a	Risque de crédit éventuel b)	Risque de crédit équivalent (RCÉ) a) + b)	Solde pondéré en fonction du risque	Montant exposé au risque de crédit (MERC)	Solde pondéré en fonction du risque
Contrats de taux d'intérêt							
Contrats à terme	77 761 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Contrats de garantie de taux d'intérêt	174 231	195	21	216	42	73	22
Swaps	535 545	8 752	1 870	10 622	2 202	6 291	1 522
Options achetées	48 784	380	140	520	133	216	93
Options vendues	53 476	–	–	–	–	–	–
	<u>889 797</u>	<u>9 327</u>	<u>2 031</u>	<u>11 358</u>	<u>2 377</u>	<u>6 580</u>	<u>1 637</u>
Contrats de change							
Contrats à terme	1 911	–	–	–	–	–	–
Au comptant et à terme	205 546	3 803	2 378	6 181	1 700	2 385	1 144
Swaps	35 429	1 410	1 644	3 054	497	1 286	499
Options achetées	12 308	471	206	677	222	200	94
Options vendues	9 553	–	–	–	–	–	–
	<u>264 747</u>	<u>5 684</u>	<u>4 228</u>	<u>9 912</u>	<u>2 419</u>	<u>3 871</u>	<u>1 737</u>
Autres marchés dérivés	<u>20 920</u>	<u>653</u>	<u>1 199</u>	<u>1 852</u>	<u>567</u>	<u>227</u>	<u>126</u>
Total des instruments dérivés	<u>1 175 464 \$</u>	<u>15 664 \$</u>	<u>7 458 \$</u>	<u>23 122 \$</u>	<u>5 363 \$</u>	<u>10 678 \$</u>	<u>3 500 \$</u>
Moins : incidence des accords généraux de compensation		5 357			1 573	3 141	957
Total		<u>10 307 \$</u>			<u>3 790 \$</u>	<u>7 537 \$</u>	<u>2 543 \$</u>

D) JUSTE VALEUR

La juste valeur des instruments dérivés négociés en bourse se fonde sur les cours du marché, tandis que la juste valeur des instruments dérivés hors bourse est obtenue à partir de techniques de modélisation qui tiennent compte des prix actuellement pratiqués

sur le marché, des prix contractuels des instruments sous-jacents, ainsi que de la valeur-temps et de la courbe de rendement ou de la volatilité de la position sous-jacente.

Le tableau suivant indique la juste valeur des instruments dérivés par type, ventilés selon que la Banque les utilise aux fins de négociation ou aux fins de la gestion de l'actif et du passif (GAP).

Au 31 octobre (en millions de dollars)	1998		1997	
	Favorable	Défavorable	Favorable	Défavorable
Négociation¹⁾				
Contrats de taux d'intérêt				
Contrats de garantie de taux d'intérêt	165 \$	149 \$	59 \$	60 \$
Swaps	7 465	6 913	5 464	4 662
Options	378	432	211	263
	8 008	7 494	5 734	4 985
Contrats de change				
Contrats à terme	3 680	3 085	2 083	2 052
Swaps	1 059	2 979	899	1 697
Options	471	258	200	133
	5 210	6 322	3 182	3 882
Autres marchés dérivés	457	544	9	5
Juste valeur totale – négociation	13 675 \$	14 360 \$	8 925 \$	8 872 \$
GAP¹⁾²⁾				
Contrats de taux d'intérêt				
Contrats de garantie de taux d'intérêt	30 \$	48 \$	14 \$	24 \$
Swaps	1 287	531	827	669
Options	2	12	5	–
	1 319	591	846	693
Contrats de change				
Contrats à terme	123	283	302	237
Swaps	351	131	387	107
Options	–	–	–	–
	474	414	689	344
Autres marchés dérivés	196	3	218	–
Juste valeur totale – GAP	1 989 \$	1 008 \$	1 753 \$	1 037 \$
Juste valeur totale avant l'incidence des accords généraux de compensation, montant brut	15 664 \$	15 368 \$	10 678 \$	9 909 \$
Moins : incidence des accords généraux de compensation	5 357	5 357	3 141	3 141
Total	10 307 \$	10 011 \$	7 537 \$	6 768 \$
1) Les justes valeurs ont été ventilées selon que les contrats sont en position favorable (juste valeur positive) ou en position défavorable (juste valeur négative).				
2) La juste valeur de ces instruments dérivés neutralise en partie les variations de la juste valeur des instruments financiers connexes figurant au bilan.				

19. ACQUISITION DE TRUSTCO NATIONAL INC.

Le 14 août 1997, la Banque a acquis 95 % des actions ordinaires de Trustco National inc. Une part supplémentaire de 1 % a été acquise en septembre 1997. La contrepartie versée pour ces acquisitions a totalisé 1 205 millions de dollars, financée comme suit : un paiement en espèces de 870 millions de dollars et l'émission de 11 364 334 actions ordinaires de la Banque dont la valeur attribuée s'établit à 335 millions de dollars. Avant le 14 août 1997, la Banque détenait 4 % des actions ordinaires de Trustco National inc. dont la valeur comptable s'établissait à 31 millions de dollars.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'achat pur et simple. Un écart d'acquisition de 124 millions de dollars a été constaté et il est amorti selon la méthode linéaire sur une période de 20 ans.

Par suite de l'acquisition de Trustco National inc., la Banque a établi qu'il était nécessaire de restructurer les activités regroupées. Par conséquent, des plans de restructuration ont été dressés et ils comportent une description détaillée des mesures à prendre et des frais estimatifs à engager. Ces frais, estimés à 250 millions de dollars, comprennent les coûts liés aux fermetures et fusions de succursales et de bureaux, les indemnités de départ du personnel et d'autres éléments connexes. L'état consolidé des revenus de 1997 contenait une provision de 250 millions de dollars à titre de frais de restructuration, dont le solde s'élève à 213 millions de dollars au 31 octobre 1998. Il est prévu que, pour l'essentiel, la restructuration sera achevée avant la fin de 1999.

FILIALES¹⁾

Dénomination sociale	Adresse du siège social	Valeur comptable des actions détenues par la Banque et ses filiales ²⁾ (en millions de dollars)
BNS International (Hong Kong) Limited	Hong Kong, Chine	7 \$
BNS Investments Inc.	Toronto (Ontario)	1 894 \$
Les Immeubles Banque de Nouvelle-Écosse Inc. Kings Place II Limited Immeubles Scotia Québec Société de gestion immobilière Scotia Limitée	Montréal (Québec)	
Compagnie Montréal Trust	Montréal (Québec)	
Compagnie Montréal Trust du Canada MTCC Security Agent Corporation	Toronto (Ontario)	
Corporation MontrorServices	Montréal (Québec)	
RoyNat Inc. RoyNat Capital Inc. Roydolco Inc. RoyNat Management Inc.	Toronto (Ontario)	
Scotia Holdings (US) Inc. The Bank of Nova Scotia Trust Company of New York American Securities Transfer & Trust, Inc. Scotiabanc Inc.	Atlanta (Géorgie) New York (New York) Denver (Colorado) Atlanta (Géorgie)	
Investissement Scotia S.A.R.F	Toronto (Ontario)	
Banco Ahorromet Scotiabank, S.A. (53 %)	San Salvador, El Salvador	29 \$
The Bank of Nova Scotia Berhad	Kuala Lumpur, Malaysia	76 \$
The Bank of Nova Scotia International Limited BNS International (Barbados) Limited The Bank of Nova Scotia Asia Limited The Bank of Nova Scotia Channel Islands Limited The Bank of Nova Scotia Trust Company Channel Islands Limited	Nassau, Bahamas Warrens, Barbade Singapour Jersey, Îles Anglo-Normandes	4 500 \$
The Bank of Nova Scotia Trust Company (Bahamas) Limited The Bank of Nova Scotia Trust Company (Cayman) Limited Scotiast (Asia) Limited Scotiabank (Ireland) Limited Scotia Insurance (Barbados) Limited Scotia Realty Bahamas Limited Scotia Realty Cayman Limited Scotia Subsidiaries Limited Scotiabank (Bahamas) Ltd. Scotiabank (British Virgin Islands) Limited Scotiabank (Cayman Islands) Limited	Nassau, Bahamas Grande Caïman, Îles Caïmanes Hong Kong, Chine Dublin, Irlande Warrens, Barbade Nassau, Bahamas Grande Caïman, Îles Caïmanes Nassau, Bahamas	
The Bank of Nova Scotia Jamaica Limited (70 %) Scotiabank Jamaica Trust & Merchant Bank Limited Scotia Jamaica Building Society Scotia Jamaica Insurance Agency Limited Scotia Jamaica Life Insurance Company The West India Company of Merchant Bankers Limited	Kingston, Jamaïque	165 \$
The Bank of Nova Scotia Trust Company (Caribbean) Limited	Bridgetown, Barbade	2 \$

- 1) Sauf indication contraire, la Banque détient 100 % des actions comportant droit de vote en circulation de chaque filiale. La liste exclut les filiales inactives.
- 2) Les participations détenues en monnaies étrangères ont été converties en dollars canadiens d'après les cours de clôture des devises au 31 octobre 1998.
- 3) La valeur comptable des actions détenues par la Banque et ses filiales est inférieure à un million de dollars.
- 4) Société associée sous contrôle effectif de la Banque.

Dénomination sociale	Adresse du siège social	Valeur comptable des actions détenues par la Banque et ses filiales ²⁾ (en millions de dollars)
Boracay Limited	Hong Kong, Chine	1 \$
KBI Investment Fund Inc.	Toronto (Ontario)	– \$ ³⁾
Kings Place Operations Ltd. (53 %)	Fredericton (Nouveau-Brunswick)	– \$ ³⁾
Market Square Leaseholds Ltd.	Saint John (Nouveau-Brunswick)	– \$ ³⁾
La compagnie d'assurance d'hypothèques du Canada	Toronto (Ontario)	311 \$
Trustco National inc. La Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse Compagnie Trust National Société d'hypothèques Victoria et Grey National Trust and Banking Corporation (Caribbean) Limited	Toronto (Ontario) Grande Caïman, Îles Caïmanes	1 135 \$
Nova Scotia Inversiones Limitada	Santiago, Chili	64 \$
Gestion de placements Scotia Cassels Limitée	Toronto (Ontario)	29 \$
Société de financement des exportations Scotia	Toronto (Ontario)	– \$ ³⁾
Scotia Générale, Compagnie d'assurance	Toronto (Ontario)	22 \$
Scotia International Limited Banco Quilmes S.A. Corporacion Mercaban de Costa Rica, S.A. Scotiabank de Costa Rica, S.A. ScotiaValores Puesto de Bolsa, S.A. Scotiabank Anguilla Limited Scotia Mercantile Bank	Nassau, Bahamas Buenos Aires, Argentine San Jose, Costa Rica The Valley, Anguilla Grande Caïman, Îles Caïmanes	623 \$
ScotiaVie, Compagnie d'assurance	Toronto (Ontario)	27 \$
Société hypothécaire Scotia	Toronto (Ontario)	276 \$
Société de placement hypothécaire Scotia	St. John's (Terre-Neuve)	60 \$
Scotia Realty Antilles N.V.	Saint-Martin, Antilles néerlandaises	3 \$
Placements Scotia Inc. Natusco Investment Funds Limited Courtage Réduit Scotia Inc.	Toronto (Ontario)	139 \$
Scotiabank de Puerto Rico	Hato Rey, Porto Rico	195 \$
Scotiabank Europe plc	Londres, Angleterre	945 \$
Scotiabank Trinidad and Tobago Limited ⁴⁾ (47 %) Scotiabank and Merchant Bank Trinidad and Tobago Limited	Port of Spain, Trinité-et-Tobago	50 \$
ScotiaMcLeod Corporation ScotiaMcLeod Holdings Inc. ScotiaMcLeod Inc. Scotia Capital Markets (USA) Inc. ScotiaMcLeod Services Financiers inc. ScotiaMocatta (Australia) Pty Ltd.	Toronto (Ontario) New York (New York) Toronto (Ontario) Sydney, Australie	293 \$
ScotiaMocatta Depository Corporation	New York (New York)	3 \$
ScotiaMocatta Limited	Londres, Angleterre	15 \$
Tour Scotia Ltée (50 %)	Montréal (Québec)	– \$ ³⁾

STATISTIQUES DES ONZE DERNIERS EXERCICES

Au 31 octobre (en millions de dollars)	1998	1997	1996	1995 ²⁾
ACTIF				
Liquidités				
Encaisse et dépôts à la Banque du Canada	2 360 \$	1 058 \$	1 485 \$	1 233 \$
Dépôts à d'autres banques	20 540	17 116	13 252	15 495
Chèques et autres effets en circulation, montant net	-	-	-	-
	22 900	18 174	14 737	16 728
Valeurs mobilières				
Titres émis ou garantis par :				
le Canada	7 650	8 782	9 101	8 235
des provinces et des municipalités	2 073	1 869	2 289	1 561
Autres valeurs mobilières	19 777	17 348	14 515	12 178
	29 500	27 999	25 905	21 974
Actifs acquis en vertu d'ententes de revente	11 189	8 520	9 112	8 378
Prêts				
Prêts hypothécaires à l'habitation	45 818	41 647	30 653	28 581
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	18 574	17 668	16 718	15 274
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	74 901	57 904	48 953	45 554
	139 293	117 219	96 324	89 409
Autres				
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	8 888	7 575	5 945	5 563
Terrains, bâtiments et matériel	1 759	1 716	1 523	1 485
Autres éléments d'actif	20 059	13 950	11 755	3 652
	30 706	23 241	19 223	10 700
	233 588 \$	195 153 \$	165 301 \$	147 189 \$
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES				
Dépôts				
Particuliers	62 656 \$	59 239 \$	47 768 \$	45 538 \$
Entreprises et administrations publiques	70 779	56 928	44 981	41 747
Banques	32 925	22 808	25 145	24 060
	166 360	138 975	117 894	111 345
Autres				
Chèques et autres effets en circulation, montant net	304	340	459	277
Acceptations	8 888	7 575	5 945	5 563
Obligations relatives aux actifs vendus en vertu d'ententes de rachat	14 603	11 559	7 894	7 354
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	3 121	3 739	6 509	5 416
Autres engagements	23 843	18 263	15 499	6 532
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	173	137	101	133
	50 932	41 613	36 407	25 275
Débiteures subordonnées	5 482	5 167	3 251	3 249
Avoir des actionnaires				
Capital-actions				
Actions privilégiées	1 775	1 468	1 325	1 575
Actions ordinaires	2 625	2 567	2 161	1 994
Bénéfices non répartis	6 414	5 363	4 263	3 751
	10 814	9 398	7 749	7 320
	233 588 \$	195 153 \$	165 301 \$	147 189 \$

1) Certains chiffres comparatifs ont été reclassés selon la présentation de l'exercice écoulé.

2) Les chiffres correspondants antérieurs à 1996 n'ont pas été retraités pour refléter la présentation sur la base du solde brut des gains et pertes non réalisés sur les instruments dérivés désignés aux fins de négociation dans les Autres éléments d'actif et les Autres engagements, respectivement, puisqu'il n'était pas possible de les obtenir au prix d'un effort raisonnable.

BILAN CONSOLIDÉ¹⁾

1994	1993	1992	1991	1990	1989	1988
1 220 \$	1 119 \$	1 078 \$	1 008 \$	1 033 \$	1 117 \$	816 \$
10 168	7 515	6 692	5 766	6 759	7 054	7 224
–	–	567	248	52	579	154
11 388	8 634	8 337	7 022	7 844	8 750	8 194
9 117	5 684	4 429	3 327	2 449	2 691	2 824
2 074	1 315	1 339	1 040	578	301	531
14 375	10 839	8 460	6 174	5 158	4 447	3 883
25 566	17 838	14 228	10 541	8 185	7 439	7 238
4 304	4 606	1 706	1 306	1 329	606	111
26 767	18 600	16 703	14 596	12 787	10 808	9 079
13 372	11 599	11 113	11 601	11 864	11 102	10 456
42 336	37 399	38 530	34 628	33 842	31 474	31 169
82 475	67 598	66 346	60 825	58 493	53 384	50 704
4 796	3 921	3 726	5 380	7 695	7 831	5 653
1 200	1 099	1 110	1 043	999	853	787
3 199	2 814	1 924	2 038	2 263	1 971	1 988
9 195	7 834	6 760	8 461	10 957	10 655	8 428
132 928 \$	106 510 \$	97 377 \$	88 155 \$	86 808 \$	80 834 \$	74 675 \$
42 431 \$	31 288 \$	29 058 \$	27 539 \$	25 530 \$	23 097 \$	20 366 \$
35 660	30 009	30 902	25 000	25 501	26 117	25 840
21 664	16 451	16 667	15 294	14 248	12 180	12 869
99 755	77 748	76 627	67 833	65 279	61 394	59 075
365	450	–	–	–	–	–
4 796	3 921	3 726	5 380	7 695	7 831	5 653
5 798	4 926	2 574	1 986	1 802	1 377	768
5 989	4 191	2 779	1 953	1 871	1 550	763
6 793	6 158	4 413	4 471	4 435	3 561	4 031
175	56	51	17	19	17	15
23 916	19 702	13 543	13 807	15 822	14 336	11 230
3 016	3 156	2 128	1 979	1 832	1 758	1 293
1 100	1 300	1 000	1 000	750	550	350
1 839	1 429	1 308	1 201	1 106	1 016	954
3 302	3 175	2 771	2 335	2 019	1 780	1 773
6 241	5 904	5 079	4 536	3 875	3 346	3 077
132 928 \$	106 510 \$	97 377 \$	88 155 \$	86 808 \$	80 834 \$	74 675 \$

STATISTIQUES DES ONZE DERNIERS EXERCICES

<i>Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars, sauf les données par action)</i>	1998	1997	1996	1995
REVENU D'INTÉRÊT				
Prêts	10 269 \$	8 082 \$	7 881 \$	8 007 \$
Valeurs mobilières	1 815	1 636	1 757	1 991
Dépôts à d'autres banques	1 007	770	740	597
	13 091	10 488	10 378	10 595
FRAIS D'INTÉRÊT				
Dépôts	7 303	5 714	5 969	6 166
Débitures subordonnées	354	260	214	209
Autres	1 057	797	841	1 046
	8 714	6 771	7 024	7 421
Revenu d'intérêt net	4 377	3 717	3 354	3 174
Provision pour pertes sur créances	595	35	380	560
Revenu d'intérêt net après provision pour pertes sur créances	3 782	3 682	2 974	2 614
Autres revenus	2 858	2 683	2 008	1 498
Revenu d'intérêt net et autres revenus	6 640	6 365	4 982	4 112
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT				
Salaires	2 193	1 973	1 702	1 438
Cotisations aux régimes de retraite et autres prestations au personnel	308	229	208	214
Frais de locaux et matériel, amortissement compris	958	778	664	588
Autres frais	987	803	663	604
Frais de restructuration	-	250	(20)	-
Radiation de l'écart d'acquisition	-	26	-	-
	4 446	4 059	3 217	2 844
Revenu avant éléments ci-dessous :	2 194	2 306	1 765	1 268
Provision pour impôts sur le revenu	762	758	665	371
Quote-part du revenu net des filiales dévolue aux actionnaires sans contrôle	38	34	31	21
Revenu net	1 394 \$	1 514 \$	1 069 \$	876 \$
Dividendes versés sur actions privilégiées	97 \$	99 \$	113 \$	104 \$
Revenu net disponible aux porteurs d'actions ordinaires	1 297 \$	1 415 \$	956 \$	772 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers) ³⁾	490 914	478 972	468 716	457 197
Revenu net par action ordinaire ³⁾⁴⁾	2,64 \$	2,95 \$	2,04 \$	1,69 \$
Dividendes par action ordinaire ³⁾	0,80 \$	0,74 \$	0,65 \$	0,62 \$

1) Certains chiffres correspondants ont été reclassés selon la présentation de l'exercice écoulé.

2) Les chiffres correspondants antérieurs à 1992 n'ont pas été retraités pour refléter le fait que les gains et pertes sur valeurs mobilières classés antérieurement dans le Revenu d'intérêt ont été reclassés dans les Autres revenus, puisqu'il n'était pas possible de les obtenir au prix d'un effort raisonnable.

3) Les montants ont été redressés rétroactivement pour tenir compte de la division d'actions, à raison de deux pour une, en date du 12 février 1998.

4) Le revenu net par action ordinaire a été calculé d'après la moyenne quotidienne du nombre équivalent d'actions ordinaires entièrement libérées en circulation.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES REVENUS¹⁾

1994	1993	1992	1991 ²⁾	1990	1989	1988
6 090 \$	5 382 \$	5 729 \$	6 650 \$	6 836 \$	6 253 \$	5 199 \$
1 287	1 243	1 201	1 299	1 072	959	684
391	313	357	484	616	638	492
<u>7 768</u>	<u>6 938</u>	<u>7 287</u>	<u>8 433</u>	<u>8 524</u>	<u>7 850</u>	<u>6 375</u>
4 149	3 706	4 191	5 287	5 936	5 335	4 093
172	133	134	166	180	156	85
487	434	374	462	436	287	149
<u>4 808</u>	<u>4 273</u>	<u>4 699</u>	<u>5 915</u>	<u>6 552</u>	<u>5 778</u>	<u>4 327</u>
2 960	2 665	2 588	2 518	1 972	2 072	2 048
567	465	449	374	238	895	465
<u>2 393</u>	<u>2 200</u>	<u>2 139</u>	<u>2 144</u>	<u>1 734</u>	<u>1 177</u>	<u>1 583</u>
1 606	1 380	1 197	883	831	850	658
<u>3 999</u>	<u>3 580</u>	<u>3 336</u>	<u>3 027</u>	<u>2 565</u>	<u>2 027</u>	<u>2 241</u>
1 401	1 255	1 153	1 075	966	916	786
182	144	117	101	76	63	59
533	481	461	421	364	323	266
578	483	443	399	369	360	292
175	-	-	-	-	-	-
162	-	-	-	-	-	-
<u>3 031</u>	<u>2 363</u>	<u>2 174</u>	<u>1 996</u>	<u>1 775</u>	<u>1 662</u>	<u>1 403</u>
968	1 217	1 162	1 031	790	365	838
455	490	475	391	271	135	325
31	13	11	7	7	8	6
<u>482 \$</u>	<u>714 \$</u>	<u>676 \$</u>	<u>633 \$</u>	<u>512 \$</u>	<u>222 \$</u>	<u>507 \$</u>
97 \$	92 \$	79 \$	79 \$	69 \$	34 \$	25 \$
<u>385 \$</u>	<u>622 \$</u>	<u>597 \$</u>	<u>554 \$</u>	<u>443 \$</u>	<u>188 \$</u>	<u>482 \$</u>
437 427	416 563	406 166	394 899	380 396	370 299	351 225
0,88 \$	1,49 \$	1,47 \$	1,40 \$	1,16 \$	0,50 \$	1,37 \$
0,58 \$	0,56 \$	0,52 \$	0,50 \$	0,50 \$	0,44 \$	0,38 \$

STATISTIQUES DES ONZE DERNIERS EXERCICES

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	1998	1997	1996	1995
ACTIONS PRIVILÉGIÉES				
Banque :				
Solde au début de l'exercice	1 218 \$	1 325 \$	1 575 \$	1 100 \$
Émission d'actions	311	143	100	675
Rachat d'actions	(4)	(250)	(350)	(200)
Solde à la fin de l'exercice	1 525	1 218	1 325	1 575
Société de placement hypothécaire Scotia :				
Solde au début de l'exercice	250	-	-	-
Émission d'actions	-	250	-	-
Solde à la fin de l'exercice	250	250	-	-
Total des actions privilégiées	1 775 \$	1 468 \$	1 325 \$	1 575 \$
ACTIONS ORDINAIRES				
Solde au début de l'exercice	2 567 \$	2 161 \$	1 994 \$	1 839 \$
Actions émises à l'acquisition de Trustco National inc. (note 19)	-	335	-	-
Actions émises pour l'acquisition de Montréal Trustco Inc.	-	-	-	-
Actions émises pour l'acquisition de La Corporation McLeod Young Weir	-	-	-	-
Actions émises aux termes du Régime de dividendes et d'achat d'actions des actionnaires, du Régime d'options d'achat d'actions et autres	58	71	167	155
Solde à la fin de l'exercice	2 625 \$	2 567 \$	2 161 \$	1 994 \$
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS				
Solde au début de l'exercice	5 363 \$	4 263 \$	3 751 \$	3 302 \$
Adoption de la nouvelle convention comptable relative aux prêts douteux (note 5)	-	-	(116)	-
Revenu net	1 394	1 514	1 069	876
Dividendes : Actions privilégiées	(97)	(99)	(113)	(104)
Actions ordinaires	(393)	(355)	(305)	(283)
Impôts sur le revenu relatifs aux provisions pour éventualités	-	-	-	-
Gains et pertes nets de change non réalisés	152	43	(19)	(15)
Frais d'émission et de rachat d'actions, montant net	(5)	(3)	(4)	(25)
Solde à la fin de l'exercice	6 414 \$	5 363 \$	4 263 \$	3 751 \$

STATISTIQUES DES ONZE DERNIERS EXERCICES

Données sur les actions ordinaires				
Rendement des capitaux propres (%)	15,3	20,2	15,8	14,2
Bénéfice par action (\$) ³⁾⁴⁾	2,64	2,95	2,04	1,69
Dividendes par action (\$) ⁴⁾	0,80	0,74	0,65	0,62
Ratio de distribution (%) ⁵⁾	30,3	25,1	31,9	36,7
Rendement des actions (%) ⁶⁾	2,4	2,7	3,7	4,6
Ratio cours-bénéfice ⁶⁾	12,8:1	9,2:1	8,7:1	8,1:1
Nombre d'actions en circulation (en milliers) ⁴⁾	492 089	489 812	474 893	464 513
Valeur comptable par action ordinaire (\$) ⁴⁾	18,37	16,19	13,53	12,37
Cours de l'action (\$) ⁴⁾⁷⁾ :				
Haut	44,70	34,10	21,20	15,13
Bas	22,80	20,55	14,19	12,13
Clôture – au 31 octobre	32,20	31,08	21,13	14,44
Coefficients du capital				
Capital rajusté en fonction du risque (%) :				
Catégorie 1	7,2	6,9	6,7	6,7
Total	10,6	10,4	8,9	9,6
Rapport actif/capital ⁸⁾	14,9:1	14,2:1	16,4:1	15,2:1
Coefficient de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires par rapport à l'actif total (%)	3,9	4,1	3,9	3,9
Autres données				
Actif total moyen (en millions de dollars)	213 973	179 176	158 803	137 988
Rendement de l'actif (%)	0,65	0,85	0,67	0,64
Succursales et bureaux	1 741	1 658	1 464	1 460
Effectif ⁹⁾	42 046	38 648	34 592	33 717
Guichets automatiques bancaires	2 244	2 030	1 526	1 429

1) Certains chiffres correspondants ont été reclassés selon la présentation de l'exercice écoulé.

2) Les chiffres correspondants antérieurs à 1996 n'ont pas été retraités pour refléter la présentation des gains et pertes non réalisés sur les instruments dérivés désignés aux fins de négociation comme élément distinct dans les Autres éléments d'actif et les Autres engagements, respectivement, puisqu'il n'était pas possible de les obtenir au prix d'un effort raisonnable.

3) Le revenu net par action ordinaire a été calculé d'après la moyenne quotidienne du nombre équivalent d'actions ordinaires entièrement libérées en circulation.

4) Les montants ont été redressés avec effet rétroactif pour tenir compte de la division d'actions, à raison de deux pour une, en date du 12 février 1998.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES MODIFICATIONS SURVENUES DANS L'AVOIR DES ACTIONNAIRES

1994	1993	1992	1991	1990	1989	1988
1 300 \$	1 000 \$	1 000 \$	750 \$	550 \$	350 \$	350 \$
-	300	-	250	200	200	-
(200)	-	-	-	-	-	-
1 100	1 300	1 000	1 000	750	550	350
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
1 100 \$	1 300 \$	1 000 \$	1 000 \$	750 \$	550 \$	350 \$
1 429 \$	1 308 \$	1 201 \$	1 106 \$	1 016 \$	954 \$	720 \$
-	-	-	-	-	-	-
280	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	185
130	121	107	95	90	62	49
1 839 \$	1 429 \$	1 308 \$	1 201 \$	1 106 \$	1 016 \$	954 \$
3 175 \$	2 771 \$	2 335 \$	2 019 \$	1 780 \$	1 773 \$	1 652 \$
-	-	-	-	-	-	-
482	714	676	633	512	222	507
(97)	(92)	(79)	(79)	(69)	(34)	(25)
(253)	(233)	(211)	(197)	(190)	(163)	(133)
-	-	-	-	-	-	(209)
9	20	50	(37)	(11)	(15)	(19)
(14)	(5)	-	(4)	(3)	(3)	-
3 302 \$	3 175 \$	2 771 \$	2 335 \$	2 019 \$	1 780 \$	1 773 \$

AUTRES STATISTIQUES ¹⁾²⁾

7,9	14,4	15,7	16,7	14,9	6,5	18,7
0,88	1,49	1,47	1,40	1,16	0,50	1,37
0,58	0,56	0,52	0,50	0,50	0,44	0,38
65,8	37,5	35,3	35,6	42,9	87,0	27,5
4,1	4,4	4,8	6,6	6,9	5,4	5,5
16,0:1	8,6:1	7,4:1	5,4:1	6,3:1	16,3:1	5,0:1
452 518	422 544	412 374	402 123	389 567	375 388	367 250
11,36	10,90	9,89	8,79	8,02	7,45	7,42
16,63	14,75	12,38	10,00	9,07	9,63	8,00
11,57	10,94	9,50	5,25	5,50	6,82	5,75
13,75	14,50	12,00	9,88	5,50	8,63	7,50
6,2	6,5	5,7	5,5	4,6	4,1	3,9
9,6	10,4	8,6	8,5	7,3	6,8	6,0
15,2:1	12,9:1	14,8:1	14,9:1	16,5:1	17,1:1	18,8:1
3,9	4,3	4,2	4,0	3,6	3,5	3,7
120 619	100 836	93 807	88 073	83 697	77 974	71 582
0,40	0,71	0,72	0,72	0,61	0,28	0,71
1 454	1 376	1 361	1 329	1 311	1 284	1 248
33 272	30 375	30 675	29 616	30 114	29 618	29 113
1 381	1 280	1 190	1 070	873	422	304

5) Dividendes versés en pourcentage du revenu net disponible aux porteurs d'actions ordinaires.

6) D'après la moyenne des cours les plus élevés et les moins élevés de l'action ordinaire et le revenu par action.

7) D'après les cours sur le parquet de la Bourse de Toronto.

8) Conformément aux directives du Surintendant des institutions financières du Canada, la Banque détermine le rapport de l'actif au capital en divisant l'actif rajusté total par le capital réglementaire (catégorie 1 et catégorie 2).

9) Comprend le personnel de la Banque et de toutes ses filiales (les données relatives au personnel à temps partiel étant exprimées selon l'équivalent de travail à temps plein).

DÉCLARATION TOUCHANT LES RÈGLES EN MATIÈRE DE RÉGIE INTERNE

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES DIRIGEANTS DE LA BANQUE estimant qu'une bonne régie interne est un facteur essentiel à la conduite avisée, efficace et prudente des affaires de la Banque, ils ont mis en place des mesures de contrôle efficaces qui sont sous-tendues par des structures et procédures de régie interne rigoureuses. Ces structures et procédures sont conformes aux lignes directrices en matière de régie interne adoptées par la Bourse de Toronto et la Bourse de Montréal en 1995 (les «Lignes directrices des Bourses»).

La Banque Scotia a établi les bases de son système de régie interne sur un maillage ample et cohérent qui regroupe les activités du conseil et les principes directeurs de la Banque. Il est étayé par une surveillance étroite de la direction, par des vérifications internes, par une vérification externe effectuée par deux cabinets de comptables agréés, ainsi que par l'examen annuel effectué par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

Le conseil donne une fois l'an confirmation que la Banque adhère aux normes et aux règles de saine gestion administrative et financière édictées par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC). Par ailleurs, les administrateurs, dirigeants et employés de la Banque sont tenus de se conformer aux règles de conduite énoncées dans le Code d'éthique de la Banque Scotia.

CONFORMITÉ

La protection des clients et des investisseurs est un volet qui retient une attention accentuée. Le mandat du service Conformité comporte des responsabilités précises en matière d'administration, de consultation et d'éducation, de même que la mise en place d'un réseau qui veillera à l'observation de la réglementation dans l'ensemble des services de la Banque et de ses filiales. Marchés des capitaux Scotia a également un chef, Conformité.

COMMUNICATION AVEC LES PARTENAIRES

Pour maintenir une bonne communication avec différentes entités, la Banque dispose de mécanismes qui permettent aux investisseurs, aux clients et au grand public d'obtenir des informations et de présenter des demandes de renseignements.

Les actionnaires et les investisseurs institutionnels peuvent adresser leurs demandes de renseignements au secrétaire ou au service Relations avec les investisseurs, Affaires financières de la Banque. Le public peut obtenir de l'information et communiquer avec la Banque par l'entremise du site Web de la Banque.

De plus, tous les trimestres, des dirigeants de la Banque rencontrent des analystes du secteur bancaire afin de commenter les résultats d'exploitation et les perspectives dans le secteur.

Les demandes de renseignements provenant des médias et du grand public sont traitées par le Service des relations publiques de la Banque.

La Banque a des procédures permettant d'informer les clients sur les coûts d'emprunt et les commissions sur opérations, et de donner suite à leurs demandes de renseignements et à leurs plaintes. Généralement, les commentaires ou les plaintes sont portés directement à l'attention des succursales ou des bureaux des vice-présidents.

OMBUDESMAN DE LA BANQUE SCOTIA

Les plaintes non résolues des clients sont entendues et traitées avec impartialité par l'ombudsman de la Banque qui relève directement du chef de la direction. L'ombudsman de la Banque Scotia est habilité à revoir toutes les décisions prises au sein de la Banque touchant le service à la clientèle offert aux particuliers et aux PME, et à faire des recommandations à leur sujet.

En ce qui a trait aux différends touchant les PME, les clients peuvent également recourir au Programme de médiation de la Banque Scotia. En dernier ressort, pour un examen impartial de la situation, les clients peuvent s'adresser directement à l'Ombudsman bancaire canadien, dont le mandat a été étendu pour inclure les plaintes touchant les services aux particuliers.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil a tenu neuf réunions au cours de l'exercice 1998.

À la fin de l'exercice, le conseil d'administration de la Banque comptait 26 membres, notamment des dirigeants d'entreprises et autres personnalités actifs aux échelles régionale, nationale et internationale – qui apportent à la Banque une somme considérable de connaissances et d'expériences. Dans l'ensemble, la taille et la composition du conseil de la Banque Scotia reflètent la vaste étendue géographique de notre base clientèle, les collectivités au sein desquelles nous menons des activités et nos opérations internationales. Le nombre des administrateurs autorisé par règlement varie entre un minimum de sept, prescrit par la *Loi sur les banques*, et un maximum de 35.

L'efficacité du conseil dépend essentiellement de la haute compétence et de l'expérience diversifiée des membres qui le composent. Le comité de régie interne du conseil, dont les membres sont tous choisis à l'extérieur de la Banque, sélectionne, évalue et recommande des candidats au poste d'administrateur. Le comité évalue les candidatures en se fondant sur les qualifications personnelles de chacun et en tenant compte de la taille du conseil et de sa composition très diversifiée.

Les Lignes directrices des Bourses recommandent que la majorité du conseil et de chaque comité du conseil se compose d'administrateurs non apparentés. Un administrateur non apparenté est un administrateur qui est indépendant de la direction et libre de tous intérêts, de toutes affaires et de tous rapports qui pourraient entraver ou pourraient raisonnablement être perçus comme entravant la capacité de l'administrateur à agir dans le meilleur intérêt de la Banque, autres que des intérêts et des rapports découlant de la possession d'actions. Les administrateurs provenant des rangs de la direction sont des administrateurs apparentés.

La *Loi sur les banques* retient le concept des administrateurs «appartenant au groupe» qui ne peuvent compter que pour les deux tiers de l'effectif global du conseil. Actuellement, des 26 membres du conseil d'administration de la Banque, cinq appartiennent au groupe, selon la définition de la Loi, notamment deux administrateurs qui sont membres de la direction. Après prise en compte des définitions ad hoc des Lignes directrices des Bourses et les administrateurs ayant considéré individuellement leurs intérêts et leurs rapports respectifs, il a été déterminé que la Banque compte cinq administrateurs «apparentés», soit les administrateurs appartenant au groupe.

La Banque a un régime d'achat d'actions à l'intention des administrateurs pour encourager les administrateurs à affecter une partie ou la totalité de leurs jetons de présence à l'achat d'actions de la Banque.

La surveillance des performances du conseil est assurée par le comité de régie interne et par le président du conseil. Le conseil d'administration et le comité de régie interne s'emploient de façon continue à pratiquer la collégialité et à s'acquitter avec diligence de leur mission, soit l'établissement et la révision des structures et procédures de régie interne de la Banque.

LE MANDAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration a pour mandat d'exercer un contrôle suivi sur la gestion des activités et des affaires de la Banque afin de préserver la stabilité et l'intégrité de celle-ci. À ce propos, il surveille l'orientation stratégique et la structure organisationnelle de la Banque, de même que la planification de la relève au niveau de la haute direction de la Banque pour que la Banque soit en mesure de servir au mieux ses intérêts, ceux de ses clients, de son personnel et des investisseurs.

Tous les ans, le conseil évalue la stratégie de la Banque sur le marché des institutions financières. Il passe en revue et approuve les politiques et les procédures liées aux domaines exigeant une gestion du risque, notamment le crédit, le capital, le change, les taux d'intérêt, les liquidités, le portefeuille de valeurs, les évaluations immobilières, les produits dérivés, le risque environnemental et le risque-pays. Le comité de vérification approuve les politiques de contrôle interne de la Banque et le conseil a la responsabilité de la surveillance de l'intégrité du système de contrôle interne. La Banque procède à une auto-évaluation annuelle globale, établissant la mesure dans laquelle elle se conforme à certaines politiques et procédures de base, et elle communique les résultats de l'auto-évaluation au conseil et aux organismes de réglementation. Le conseil est régulièrement informé de l'état d'avancement du projet An 2000.

Le conseil revoit aussi périodiquement les états financiers consolidés de la Banque, ainsi que les performances des divisions et des principales filiales. Il compare et mesure les résultats aux plans de bénéfices déjà établis et approuvés, aux résultats des exercices passés et à la performance de nos pairs du secteur bancaire.

Le conseil nomme le chef de la direction et les autres membres de la haute direction et fixe leur rémunération.

Les décisions qui nécessitent l'approbation du conseil sont énumérées dans la *Loi sur les banques*, tout comme le sont les attributions du conseil et celles des comités de vérification et de révision. Afin d'aider le conseil dans son travail, d'autres comités ont été formés pour examiner plus à fond certaines questions qui relèvent du conseil.

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DES GESTIONNAIRES

Le comité des ressources humaines assiste le conseil dans l'évaluation de la performance des gestionnaires. L'évaluation s'appuie sur des informations à la fois quantitatives et qualitatives, tenant compte de facteurs tels que l'expérience, la performance individuelle soutenue, le leadership dont les gestionnaires font preuve et la réalisation des objectifs visés.

Au nombre des critères quantitatifs figurent les suivants :

- les résultats obtenus par rapport aux objectifs du plan de bénéfices,
- le rendement de l'actif et de l'avoir des actionnaires, et
- l'amélioration de la productivité et le maintien des pertes à un niveau inférieur à la moyenne.

Parmi les critères qualitatifs, mentionnons les suivants :

- la qualité exceptionnelle du service à la clientèle et l'application des règles de déontologie,
- l'observation sans compromis des obligations de sécurité et de protection à l'égard des dépôts des clients, tous faits constatés par les divers examens des vérificateurs et des organismes de réglementation, et
- comme employeur, une feuille de route impeccable.

INFORMATION SUR LA RÉGIE INTERNE POUR LES ADMINISTRATEURS

Au moment d'être admis au conseil, les administrateurs sont informés des charges et des responsabilités qui leur incombent en vertu de la *Loi sur les banques* et d'autres lois applicables. Tous les administrateurs reçoivent un exemplaire de la brochure d'information sur la régie interne. Cette brochure est mise à jour annuellement et renseigne les administrateurs sur les politiques du conseil et sur le profil et l'organisation de la Banque. Elle décrit également les principaux secteurs d'activité de la Banque, de même que les politiques et les pratiques de la Banque en matière de régie interne.

LIGNES DIRECTRICES AU SUJET DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

La Banque a adopté des mesures visant à préserver l'indépendance du conseil, et depuis plusieurs années, des lignes directrices et des procédures à observer en cas de conflits d'intérêts sont en place concernant les administrateurs salariés et les dirigeants. La présidence des comités du conseil est confiée à des administrateurs

non salariés et, à l'occasion, les administrateurs salariés et les dirigeants de la Banque peuvent être invités à se retirer pour un moment du lieu d'une réunion du conseil ou d'un comité, afin de permettre une discussion libre et impartiale de certains points à l'ordre du jour. De plus, la *Loi sur les banques* contient des dispositions concernant les opérations d'initiés, les administrateurs «appartenant au groupe», ainsi que les règles régissant la composition du conseil et de certains de ses comités.

Le conseil a adopté une procédure destinée à permettre à un administrateur de retenir, aux frais de la Banque, les services d'un conseiller externe, avec l'autorisation du président du comité de régie interne. Le comité de régie interne est chargé d'analyser les rapports entre la direction et le conseil.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les comités permanents du conseil sont au nombre de six et on compte également trois comités consultatifs régionaux. Tous les administrateurs font partie d'au moins un comité permanent et à l'intérieur des comités, il y a renouvellement par roulement des membres. Les membres des comités permanents sont en majorité des résidents canadiens et des administrateurs non apparentés, au sens des Lignes directrices des Bourses. La majorité des membres du comité de vérification et du comité de révision sont des personnes sans appartenance au Groupe de la Banque et les membres de ces deux comités sont tous des administrateurs non salariés.

COMITÉS CONSULTATIFS RÉGIONAUX

Constitués au Québec, en Alberta, en Colombie-Britannique et au Yukon, les comités consultatifs régionaux ont une voix consultative plutôt qu'un pouvoir décisionnel.

Ils ont été créés afin de permettre à des administrateurs de participer plus activement aux affaires de la Banque dans des régions où ils ont leur domicile. Sur le plan local, les membres de ces comités donnent des avis et des conseils aux membres de la direction, en ce qui concerne notamment le développement des affaires de la Banque et les tendances de l'activité commerciale régionale. Les membres de ces comités étudient également les prévisions et les résultats propres à leur région, ainsi que les occasions d'affaires, et font des recommandations sur le choix des emplacements de nouvelles succursales.

COMITÉ DE DIRECTION

Président : Robert L. Pierce

Membres : E. Kendall Cork, Sir Graham Day, Peter C. Godsoe, l'Honorable Henry N. R. Jackman, Pierre J. Jeannot, Gerald J. Maier, David Morton, Paul J. Phoenix, David H. Race, Allan C. Shaw.

Ce comité agit, de façon générale, comme conseiller auprès de la direction. Le mandat de ce comité est le suivant :

- i) conseiller la haute direction sur des questions prioritaires ou ayant une importance stratégique, ainsi que sur les dossiers à haut risque;
- ii) étudier les questions d'intérêt public concernant la Banque et proposer, s'il y a lieu, les mesures jugées opportunes.

Lorsque le conseil d'administration ne siège pas, le comité peut exercer tous les pouvoirs conférés à celui-ci, sous réserve des restrictions imposées par la *Loi sur les banques*, ou selon les délimitations du conseil.

Au cours de l'exercice, le comité a tenu onze réunions.

COMITÉ DE RÉGIE INTERNE

Président : Gerald J. Maier

Membres : Sir Graham Day, Pierre J. Jeannot, John T. Mayberry, Robert L. Pierce, Arthur R. A. Scace, Jonathan A. Wolfe.

Ce comité a pour mission de veiller, au moyen d'évaluations périodiques et d'ajustements, à la stricte observation des règles de régie interne de la Banque. Il est également chargé de sélectionner les candidats aptes à occuper un poste d'administrateur, de revoir périodiquement le mandat du conseil et des comités du conseil, de proposer des questions à porter à l'ordre du jour, ainsi que des sujets qui feront l'objet des délibérations du conseil, et d'analyser les rapports entre les membres de la direction et les membres du conseil.

Au cours de l'exercice écoulé, ce comité s'est réuni deux fois.

COMITÉ DU RÉGIME DE RETRAITE

Président : David H. Race

Membres : Lloyd I. Barber, Malcolm R. Baxter, Bruce R. Birmingham, C. J. Chen, Sir Denis Mountain, Helen A. Parker.

Ce comité surveille et supervise la gestion du régime de retraite de la Banque Scotia, ainsi que l'administration et le placement des fonds en dépôt dans ce régime. Plus particulièrement, le comité prend connaissance des modifications à apporter au régime et approuve l'état de la politique, des procédures et des lignes directrices relatives au placement des fonds, qui doit faire l'objet d'une révision annuelle. Le comité est aussi chargé de soumettre au conseil des recommandations concernant la nomination ou la révocation du dépositaire des fonds. Il retient les services d'actuaire et de vérificateurs professionnels et examine les rapports produits par ces spécialistes.

Au cours de l'exercice, le comité s'est réuni deux fois.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Président : Sir Graham Day

Membres : Laurent Lemaire, John T. Mayberry, David Morton, Robert L. Pierce, Isadore Sharp, Allan C. Shaw.

Le comité des ressources humaines est chargé de déterminer la rémunération des dirigeants et des cadres supérieurs, d'établir le mode de fonctionnement du Programme d'intéressement et du Programme d'options d'achat d'actions, et le mode de distribution des primes d'incitation au titre de ces programmes, ainsi que de définir la structure organisationnelle, le processus de dotation au niveau de la haute direction et la planification de la relève. Le comité évalue aussi les performances du chef de la direction et revoit les évaluations concernant d'autres membres de la direction.

Au cours de l'exercice, le comité a tenu cinq réunions.

COMITÉ DE RÉVISION

Président : David H. Race

Membres : Lloyd I. Barber, Malcolm R. Baxter, C. J. Chen, Sir Denis Mountain, Helen A. Parker.

Les responsabilités du comité sont celles explicitées dans la *Loi sur les banques*. Il est chargé notamment :

- i) de revoir les procédures de la Banque assurant que les opérations avec des apparentés de la Banque respectent les dispositions de la *Loi sur les banques*, de revoir les pratiques de

la Banque pour identifier toutes opérations avec des apparentés susceptibles d'avoir une incidence importante sur la stabilité et la solvabilité de la Banque et d'établir des critères pour déterminer si les opérations avec des apparentés de la Banque représentent une valeur nominale ou négligeable pour la Banque; et

- ii) de surveiller les procédures établies par le conseil pour l'identification et le règlement des conflits d'intérêts, l'utilisation d'informations confidentielles, le règlement de certaines plaintes de clients, et la communication à la clientèle d'informations conformément aux exigences de la *Loi sur les banques*.

Une fois l'an, le conseil rend compte au BSIF des délibérations du comité.

Au cours de l'exercice, ce comité a tenu trois réunions, auxquelles réunions les vérificateurs externes et les membres du service de vérification interne de la Banque ont été invités à assister.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Président : David Morton

Membres : Lloyd I. Barber, E. Kendall Cork, N. Ashleigh Everett, M. Keith Goodrich, l'Honorable Henry N. R. Jackman, Ian McDougall, Elizabeth Parr-Johnston, Paul J. Phoenix, Arthur R. A. Scace.

Le comité de vérification a pour mandat de veiller à l'application des dispositions de la *Loi sur les banques*, de la *Loi sur les valeurs mobilières*, ainsi que des règlements du BSIF et de la SADC. Il est chargé notamment :

- i) de revoir le rapport annuel de la Banque et autres documents stipulés par le Surintendant des institutions financières;
- ii) de s'assurer que des mécanismes de contrôle interne appropriés sont en place et de passer en revue les investissements et les opérations susceptibles d'influer défavorablement sur la situation financière de la Banque; et
- iii) de tenir des réunions avec les vérificateurs externes, ainsi qu'avec les membres du service de vérification interne de la Banque, afin de discuter du rapport annuel, des déclarations et opérations connexes et de l'efficacité des mesures de contrôle interne.

Au cours de l'exercice écoulé, le comité a tenu quatre réunions, et les vérificateurs externes et les membres du service de vérification interne de la Banque ont été invités à assister à toutes les réunions. Les membres du comité s'entretiennent avec des représentants du BSIF qui rendent compte de leur examen annuel des affaires de la Banque.

COMITÉ CONSULTATIF SUR LE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ ASIATIQUE

Présidé par le président du conseil d'administration de la Banque, ce comité compte de nombreux conseillers externes. Il est chargé d'assister la haute direction de la Banque en émettant des avis sur les questions stratégiques, socio-économiques et politiques qui intéressent le développement de nos affaires dans les pays asiatiques.

Au cours de l'exercice 1998, le comité consultatif s'est réuni une fois.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE SCOTIA

La contribution des membres du conseil d'administration est essentielle à la réussite des activités entreprises par la Banque et mérite toute notre reconnaissance. Au cours de l'exercice écoulé, les membres du conseil ont servi la Banque et ses actionnaires avec la compétence, la sagesse et le dévouement qu'on leur connaît.

En raison de la limite d'âge fixée par les règlements de la Banque, MM. Gerald J. Maier et Paul J. Phoenix ne solliciteront pas un nouveau mandat d'administrateur. M. Jonathan Wolfe ne sollicitera pas non plus un nouveau mandat d'administrateur. M. Wolfe a été nommé au conseil en janvier 1993. Toutes ces personnes ont servi la Banque avec dévouement et compétence, et leur départ sera vivement regretté.

La Banque a le regret de souligner le décès, survenu plus tôt au cours de l'exercice, de M. Cyrus H. McLean de Vancouver. Administrateur de 1959 à 1973, et administrateur honoraire jusqu'en août 1998, M. McLean a servi la Banque et son conseil fidèlement et avec compétence.

Les membres du conseil, les dirigeants, le personnel, les actionnaires, de même que les clients ont été profondément attristés de la mort de M. George Coleby Hitchman survenue au cours de l'exercice. M. Hitchman avait pris sa retraite, à titre de chef de la direction délégué de la Banque, en 1981 et avait cessé de faire partie du conseil en 1985. Au cours de sa remarquable carrière qui s'est étendue sur plus de 50 ans, il a servi avec compétence les employés, les clients et les actionnaires de la Banque. Son leadership, son dévouement et sa loyauté seront chaudement remémorés et vivement regrettés.

ADMINISTRATEURS HONORAIRES

Les administrateurs honoraires n'assistent pas aux réunions du conseil d'administration et ne reçoivent pas de rémunération.

David W. Barr Toronto (Ontario)	H. Harrison McCain, C.C., LL.D. Florenceville (Nouveau-Brunswick)
Kenneth V. Cox, D.Sc., LL.D. Saint John (Nouveau-Brunswick)	William S. McGregor Edmonton (Alberta)
John J. Jodrey, D.C.L., D.Ing. Hantsport (Nouvelle-Écosse)	David E. Mitchell Calgary (Alberta)
Le Très Honorable Lord Keith of Castleacre Londres, Angleterre	Cedric E. Ritchie, O.C. Toronto (Ontario)
Gordon F. MacFarlane Surrey (Colombie-Britannique)	Thomas G. Rust, C.M., LL.D. Vancouver (Colombie-Britannique)
Donald Maclaren Ottawa (Ontario)	Judson W. Sinclair Toronto (Ontario)
Malcolm H. D. McAlpine Herts, Angleterre	Marie Wilson, C.R. Toronto (Ontario)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PETER C. GODSOE

M. Godsoe est président du conseil et chef de la direction de la Banque Scotia. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 1^{er} février 1982 et siège actuellement au comité de direction. Il vit à Toronto, en Ontario.

LLOYD I. BARBER, C.C., S.O.M., LL.D., PH.D.

M. Barber est président honoraire de l'Université de Regina. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 28 septembre 1976 et siège actuellement aux comités du régime de retraite, de révision et de vérification. Il vit à Regina Beach, en Saskatchewan.

MALCOLM R. BAXTER

M. Baxter est président du conseil et chef de la direction de Baxter Foods Limited. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 31 mars 1992 et siège actuellement aux comités du régime de retraite et de révision. Il vit à Saint John, au Nouveau-Brunswick.

BRUCE R. BIRMINGHAM

M. Birmingham est président de la Banque Scotia. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 29 septembre 1992 et siège actuellement au comité du régime de retraite. Il vit à Oakville, en Ontario.

C.J. CHEN

M. Chen est administrateur d'entreprise. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 30 octobre 1990 et siège actuellement aux comités du régime de retraite et de révision. Il vit à Singapour.

E. KENDALL CORK

M. Cork est administrateur délégué de Sentinel Associates Limited. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 4 décembre 1973 et siège actuellement aux comités de direction et de vérification. Il vit à Hillsburgh, en Ontario.

SIR GRAHAM DAY

Sir Graham est administrateur d'entreprise et conseiller de Stewart McKelvey Stirling Scales. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 31 octobre 1989 et siège actuellement aux comités de direction, de régie interne et des ressources humaines. Il vit à Hantsport, en Nouvelle-Écosse.



N. ASHLEIGH EVERETT

M^{me} Everett est présidente de Royal Canadian Securities Limited. Elle est administratrice de la Banque Scotia depuis le 28 octobre 1997 et siège actuellement au comité de vérification. Elle vit à Winnipeg, au Manitoba.

M. KEITH GOODRICH

M. Goodrich, maintenant à la retraite, était président du conseil de Moore Corporation Limited. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 28 août 1990 et siège actuellement au comité de vérification. Il vit à Lake Forest, en Illinois.

L'HONORABLE HENRY N. R. JACKMAN

M. Jackman est président du conseil et président de E-L Financial Corporation Limited. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 30 septembre 1997 et siège actuellement aux comités de direction et de vérification. Il vit à Toronto, en Ontario.

PIERRE J. JEANNIOT, O.C.

M. Jeannot est directeur général de l'Association du Transport aérien international. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 26 juin 1990 et siège actuellement aux comités de direction et de régie interne. Il vit dans le Canton de Vaud, en Suisse.

LAURENT LEMAIRE

M. Lemaire est président et chef de la direction de Cascades Inc. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 31 mars 1987 et siège actuellement au comité des ressources humaines. Il vit à Warwick, au Québec.

GERALD J. MAIER

M. Maier est président du conseil honoraire de TransCanada PipeLines Limited. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 25 février 1986 et siège actuellement aux comités de direction et de régie interne. Il vit à Calgary, en Alberta.

JOHN T. MAYBERRY

M. Mayberry est président et chef de la direction de Dofasco Inc. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 29 mars 1994 et siège actuellement aux comités de régie interne et des ressources humaines. Il vit à Burlington, en Ontario.

IAN MCDUGALL

M. McDougall est l'ancien vice-président du conseil et directeur, Finances de Inco Limited. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 24 février 1981 et siège actuellement au comité de vérification. Il vit à Lynbrook, dans l'État de New York.

DAVID MORTON

M. Morton est administrateur d'entreprise et ancien président du conseil et chef de la direction d'Alcan Aluminium Limitée. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 31 mars 1987 et siège actuellement aux comités de direction, des ressources humaines et de vérification. Il vit à Westmount, au Québec.

SIR DENIS MOUNTAIN, Bt.

Sir Denis est administrateur. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 14 mars 1978 et siège actuellement aux comités du régime de retraite et de révision. Il vit à Londres, en Angleterre.

HELEN A. PARKER

M^{me} Parker est administratrice d'entreprise. Elle est administratrice de la Banque Scotia depuis le 26 novembre 1976 et siège actuellement aux comités du régime de retraite et de révision. Elle vit à Sidney, en Colombie-Britannique.

ELIZABETH PARR-JOHNSTON, PH.D.

M^{me} Parr-Johnston est présidente et rectrice de l'Université du Nouveau-Brunswick. Elle est administratrice de la Banque Scotia depuis le 26 octobre 1993 et siège actuellement au comité de vérification. Elle vit à Fredericton, au Nouveau-Brunswick.

PAUL J. PHOENIX

M. Phoenix est administrateur. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 21 juin 1985 et siège actuellement aux comités de direction et de vérification. Il vit à Burlington, en Ontario.

**ROBERT L. PIERCE, C.R.**

M. Pierce est président du conseil et chef de la direction de Foothills Pipe Lines Ltd. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 16 février 1971 et siège actuellement aux comités de direction, de régie interne et des ressources humaines. Il vit à Calgary, en Alberta.

DAVID H. RACE

M. Race est président du conseil et président du comité de direction de CAE Inc. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 27 novembre 1992 et siège actuellement aux comités de direction, du régime de retraite et de révision. Il vit à Toronto, en Ontario.

ARTHUR R.A. SCACE, C.R.

M. Scace est président du conseil de McCarthy Tétrault. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 25 mars 1997 et siège actuellement aux comités de régie interne et de vérification. Il vit à Toronto, en Ontario.

ISADORE SHARP, O.C.

M. Sharp est président du conseil et chef de la direction de Four Seasons Hotels Inc. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 27 mars 1990 et siège actuellement au comité des ressources humaines. Il vit à Toronto, en Ontario.

ALLAN C. SHAW

M. Shaw est président du conseil et chef de la direction de The Shaw Group Limited. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 30 septembre 1986 et siège actuellement aux comités de direction et des ressources humaines. Il vit à Halifax, en Nouvelle-Écosse.

JONATHAN A. WOLFE

M. Wolfe est administrateur d'entreprise. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 26 janvier 1993 et siège actuellement au comité de régie interne. Il vit à Toronto, en Ontario.

HAUTE DIRECTION ET RÉSEAU

Au 31 octobre 1998

HAUTE DIRECTION

Président du conseil et chef de la direction
Peter C. Godsoe

Président
Bruce R. Birmingham

Vice-président du conseil Réseau canadien
Robert W. Chisholm

Vice-président du conseil Gestion de patrimoine et Opérations internationales
Richard E. Waugh

Co-chef, Clientèle grandes entreprises et Services de banque d'investissement et chef pour le marché international,
Clientèle grandes entreprises
Barry R. F. Luter

Co-chef, Clientèle grandes entreprises et Services de banque d'investissement et président du conseil et chef de la direction, Marchés des capitaux Scotia et ScotiaMcLeod Inc.
W. David Wilson

Vice-président principal à la direction Gestion du risque à l'échelle internationale
John F. M. Crean

Vice-président à la direction Services de banque d'investissement, Crédit et politique de crédit et Gestion des crédits spéciaux
S. Dennis N. Belcher

Vice-président à la direction et trésorier du Groupe
Robert L. Brooks

Vice-présidente à la direction Ressources humaines
Sylvia D. Chrominska

Vice-président à la direction et chef des affaires financières
Sarabjit S. Marwah

Vice-président à la direction Produits, Clientèle privée et Marketing
Robert H. Pitfield

Vice-président à la direction Amérique latine
William P. Sutton

Vice-président à la direction Services bancaires électroniques
Albert E. Wahbe

Vice-président à la direction Réseau canadien de succursales
John A. Young

RÉSEAU CANADIEN ET DIRECTIONS RÉGIONALES

RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Halifax
Vice-président principal
John G. Keith
Nombre de succursales : 197

RÉGION DU QUÉBEC

Montréal
Vice-président principal
J. Guy Bisailon
Nombre de succursales : 115

RÉGION DE TORONTO

Toronto
Vice-président principal
Dieter W. Jentsch
Nombre de succursales : 263

RÉGION DE L'ONTARIO

Toronto
Vice-président principal
Warren K. Walker
Nombre de succursales : 330

RÉGION DES PRAIRIES

Calgary
Vice-président principal
David J. Chapman
Nombre de succursales : 227

RÉGION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE ET DU YUKON

Vancouver
Vice-président principal
George E. Marlatte
Nombre de succursales : 140

CLIENTÈLE COMMERCIALE PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Vice-président principal
Ron E. Laursen

PRODUITS, CLIENTÈLE PRIVÉE ET MARKETING CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE

Vice-président principal
A. Edward Taylor

MARKETING, CARTES BANCAIRES

Vice-président principal
Robert K. Lounsbury

CRÉDIT AUX PARTICULIERS

Vice-présidente
Roberta Hague

MARKETING, CLIENTÈLE PRIVÉE

Vice-présidente principale
Barbara F. Mason

VENTE ET SERVICE

Vice-président
Steve Hickey

SERVICES DE GESTION DE TRÉSORERIE ET SERVICES AUX ENTREPRISES DU MONTRÉAL TRUST

Vice-président principal
L. Paul LeBlanc

SERVICES AUTOMATISÉS, CLIENTÈLES GRANDES ENTREPRISES ET COMMERCIALE

Vice-président principal et chef de division
J. Drew Brown

CLIENTÈLE GRANDES ENTREPRISES ET SERVICES DE BANQUE D'INVESTISSEMENT

CLIENTÈLE GRANDES ENTREPRISES

Chefs de division
John C. Eby
John E. Oliver
Borden R. Osmak
Kevin R. Ray
Canada
Calgary : Chef de direction
Michael S. Jackson
Halifax : Chef de direction
Randy S. Hartlen
Montréal : Chef de direction
René Faribault
Toronto : Chefs d'unité
Robert V. Finlay
Robert A. Gray
Stephen P. Hart
Michael G. Locke
Vancouver : Chef de direction
Donald R. German

États-Unis

Atlanta : Chef de direction
William J. G. Brown
Boston : Chef de direction
Terrance M. Pitcher
Chicago : Chef de direction
Christopher J. Allen
Houston : Chef de direction
Larry D. Lloyd
New York : Co-chef, Clientèle grandes entreprises et Services de banque d'investissement et chef pour le marché international, Clientèle grandes entreprises à l'échelle internationale
Barry R. F. Luter

Chefs d'unité
John W. Campbell
Terry K. Fryett
James N. Tryforos
Portland : Chef de direction
Michael Brown
San Francisco : Chef de direction
James S. York

Royaume-Uni

Chef de l'exploitation – Europe
Kevin R. Ray
Chefs d'unité
Kevin C. Clark
Gerald P. Ferris
Robyn L. Harrington
John R. Heeds

FINANCEMENT DES PROJETS IMMOBILIERS

Canada
Calgary : Chef de direction
Michael S. Jackson
Québec : Chef de direction
Gary R. Graham
Toronto : Chef d'unité
James A. Gaiger
Vancouver : Chef de direction
Donald R. German
États-Unis
New York : Chef de direction
Melvin J. Mandelbaum
San Francisco : Chef de direction
B. Lorne Ogmundson

FINANCEMENT DES PROJETS INTERNATIONAUX

Chefs d'unité
Anthony S. Courtwright
James G. Liddell

PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET DÉVELOPPEMENT

Chef de division
Raymond G. Darke

ADMINISTRATION

Chef d'unité
David W. Whitaker

MARCHÉS DES CAPITAUX SCOTIA ET SCOTIAMCLEOD

Présidents délégués du conseil
Gordon J. Homer
Richard E. Lint
Daniel F. Sullivan

Administrateur délégué et co-chef, Négociation internationale
Tom A. Healy

Administrateur délégué et chef, Clientèle grandes entreprises et Services aux clients institutionnels
Brian J. Porter

Administrateur délégué et co-chef, Négociation internationale
C. John Schumacher

Administrateur délégué et chef, Services financiers aux particuliers
James M. Werry

ADMINISTRATEURS DÉLÉGUÉS

Chef de l'exploitation – Asie
Ian A. Berry

Co-chefs, Groupe Marchés des capitaux
Michael Durland
John F. Madden

Chef, Fusions et acquisitions
William N. Gula

Co-chefs, Titres institutionnels
Lawrence R. Lewis
James W. Mountain

Chef, Services de banque d'investissement et chef délégué, Clientèle grandes entreprises et Services aux clients institutionnels
Scot A. Martin

Chef de la région du Québec
Jacques O. Nadeau

Chef de l'exploitation – États-Unis
F. Ted Price

Chef de l'exploitation – Europe
Kevin R. Ray

Chef, ScotiaMocatta
Larry J. Scott

Chef, Conformité
Joan C. Smart

Chef, Opérations sur devises et sur le marché monétaire
Barry M. Wainstein

Chef, Recherche de titres
Laurel J. Ward

Chef, Ressources humaines
Ruth G. Woods

SERVICES DE SOUTIEN INTÉGRÉS (SSI)

Responsable administratif, Marchés des capitaux Scotia et vice-président principal et chef, SSI
Mark I. Greenspan

Vice-président principal, Gestion du risque et Contrôle
Jeffrey C. Heath

Vice-présidente principale, Développement des services clientèle
Gail J. Smith

Vice-président principal, Valeurs et administration
Norman Graham

Vice-président principal et chef, Négociation internationale
Charles Wickett

TRÉSORERIE DU GROUPE

Vice-président principal, Investissements
Russell Morgan

Vice-président principal, Pensions
Ramsay R. Holmes

Vice-président, Financement à moyen terme et financement d'immobilisations
Marc Durocher

GESTION DU RISQUE À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

CRÉDIT COMMERCIAL

Vice-présidents principaux
David W. Ritcey
Donald S. Teslyk

CRÉDIT AUX GRANDES ENTREPRISES ET CRÉDIT À L'ÉTRANGER

Vice-présidents principaux
John W. Agnew
Richard W. Hale-Sanders

S. M. (Mickey) Kitchell
Barry J. Webb

FINANCEMENT IMMOBILIER

Vice-président principal
F. George Wilson

POLITIQUE ET INFORMATION/ ANALYSES/POLITIQUE DE NÉGOCIATION

Vice-président principal
Ameen Karmally

ANALYSES

Vice-président principal
Peter F. J. Heffernan

ADMINISTRATION CENTRALE

ADMINISTRATION, DIRECTION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Vice-président principal et secrétaire
R. Peter Gerad

AFFAIRES FINANCIÈRES

Vice-président principal et chef de la comptabilité
John K. Mitchell

Vice-président principal et contrôleur
Daniel L. Chui

Vice-président principal
Eugene J. Rovas

FISCALITÉ

Vice-président principal
Reginald W. Kowalchuk

SERVICES JURIDIQUES

Vice-président principal et conseiller général
George E. Whyte

Conformité

Vice-présidente principale
L. Louise Cannon

VÉRIFICATION

Vice-présidente principale et inspectrice générale
Peggy Mulligan

Vice-présidents principaux
Thomas C. Nicol
John R. Roblin

ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET RELATIONS PUBLIQUES

Vice-président principal et économiste en chef
Warren Jestin

EXPLOITATION GÉNÉRALE CENTRES SERVICE CLIENTÈLE CANADA

Vice-président principal
Bob Stark

DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES ET SOUTIEN

Vice-président principal
David K. Gill

DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES, SERVICES AUX PARTICULIERS

Vice-présidente principale
Sue E. Harrison

EXPLOITATION

Vice-président principal
Terry C. Maloney

EXPLOITATION DES SYSTÈMES ET SERVICES TECHNIQUES

Vice-président principal
Jean-Charles Petitclerc

PROJETS AN 2000 ET TRUST NATIONAL

Vice-président principal
Michael D. Evans

GESTION DES IMMEUBLES

Vice-président principal
Andrew B. Lennox

RESSOURCES HUMAINES

Vice-présidente principale
Shirley P. Fudge

OPÉRATIONS INTERNATIONALES

AMÉRIQUE LATINE

Vice-président à la direction
William P. Sutton
Vice-présidents principaux
Peter C. Cardinal
Timothy P. Hayward
Jim T. Meek

ANTILLES, AMÉRIQUE CENTRALE ET MÉDITERRANÉE

Vice-président principal
J. Brooke Frizzell

ASIE/PACIFIQUE

Vice-présidents principaux
Robin S. Hibberd
Douglas H. Stewart

FINANCEMENT DES GRANDES ENTREPRISES À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

Vice-président principal
Brian E. Maloney

FINANCEMENT DU COMMERCE INTERNATIONAL ET RELATIONS AVEC LES CORRESPONDANTS

Vice-président principal
Timothy G. Plumptre

Amérique

ARGENTINE : Roy D. Scott
Banco Quilmes, S.A. (86)
Vice-président du conseil et chef de la direction
Anatol von Hahn

BELIZE (6) : Claude E. Marcel

BRÉSIL : Eduardo Klurfan

CHILI : Robert Garneau
Banco Sud Americano (54)
Président du conseil
José Borda Aretxabala

COSTA RICA : Scotiabank de Costa Rica, S.A. (5)
Directeur général
Alberto R. Tarabotto

GUYANA (4) : J. F. (Ian) Cooper

MEXIQUE : Antonio J. Uribe
Banco Inverlat (406)
Président du conseil et chef de la direction, Peter C. Cardinal
Casa de Bolsa Inverlat
Administrateur délégué
Jorge Salim Alle

PANAMA : Terry S. McCoy

PÉROU : Jim T. Meek
Banco Sudamericano S.A. (15)
Président du conseil
Roberto Calda Cavanna

SALVADOR : Banco Ahorromet
Scotiabank, S.A. (32)
Président

Juan Federico Salaverria

VENEZUELA : John Stevens

Banco del Caribe (110)
Président du conseil
Edgar A. Dao
Chef de l'exploitation
Al Macdonald

Antilles

ANGUILLA : Scotiabank Anguilla Ltd.
Administrateur délégué
A. Walter MacCalman

ANTIGUA (2) : Leonard Wright

ANTILLES NÉERLANDAISES :
SAINT-MARTIN (2) : Robert G. Judd
Maduro & Curiel's Bank N.V. (30)
Président du conseil de surveillance
May Henriquez
Président, Lionel Capriles

BAHAMAS : Scotiabank (Bahamas) Ltd. (15)
Administrateur délégué

Anthony C. Allen
The Bank of Nova Scotia Trust Company (Bahamas) Ltd.
Administrateur délégué
Christopher A. Barnes
Prime Bank and Trust (Bahamas)
Président du conseil
Roberto Calda Cavanna

BARBADE : Peter F. Van Schie (8)

DOMINIQUE : C. Monte Smith

GRENADE (3) : William Robinson

HAÏTI (3) : Bernard A. Theard

ÎLES CAÏMANES : Scotiabank (Cayman Islands) Ltd. (3)

Administrateur délégué
Alan Brodie

The Bank of Nova Scotia Trust Company (Cayman) Ltd.
Administrateur délégué
Stephen J. Grainger

ÎLES TURKS ET CAÏQUES (2) : Indrani Lackhan

ÎLES VIERGES AMÉRICAINES (10) : Robert Haines

ÎLES VIERGES BRITANNIQUES : Terry C. Bell

JAMAÏQUE : The Bank of Nova Scotia Jamaica Limited (44)
Administrateur délégué
William E. Clarke

PORTO RICO : Scotiabank de Puerto Rico (13)
Président et chef de la direction
Ivan A. Mendez

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE (14) : Ariel D. Perez

SAINT-CHRISTOPHE ET NEVIS (3) : Wayde A. Christie

SAINT-VINCENT : Bruce Sali

SAINTE-LUCIE (4) : James A. Batterton

TRINITÉ-ET-TOBAGO : Scotiabank Trinidad & Tobago Limited (24)
Administrateur délégué
Richard P. Young

Asie/Pacifique

BANGLADESH : Sean Watts

CHINE (2) : Bohua Guo

HONG KONG : Patrick N. Rooney
Scotiabank (Asia) Limited
Administrateur délégué
Clement C. H. Tay

INDE (3) : Douglas H. Stewart

INDONÉSIE : P.T. Bank Arya Panduarta Tbk. (25)
Administrateur président
Safrullah Hadi Saleh

JAPON (2) : Robert Ulmer

MALAYSIA : M. S. (Corito) Sevilla
The Bank of Nova Scotia Berhad
Administrateur délégué
Rasool Khan

PHILIPPINES : Cristina Sadler
Solidbank Corporation (105)
Président et chef de la direction
Deogracias N. Vistan

RÉPUBLIQUE DE CORÉE : Henry Yong

SINGAPOUR : Y. K. Heng
The Bank of Nova Scotia Asia Ltd.

Administrateur délégué
Wah Sun Seong Koon

SRI LANKA : David Tait

TAÏWAN : Benny S. H. Cheong

THAÏLANDE : Kobsak Duangdee

VIÊT-NAM : Eric Naggjar

Méditerranée et Royaume-Uni
ÉGYPTÉ : Mohamed Jahangir

GRÈCE (7) : Albert Horsting

ÎLES ANGLO-NORMANDES : The Bank of Nova Scotia Channel Islands Ltd.
The Bank of Nova Scotia Trust Company Channel Islands Ltd.
Administrateur délégué
Kenneth C. Brierley

LIBAN : Vahe Kouyoumjian

Le nombre de bureaux est indiqué entre parenthèses.

AUTRES ENTREPRISES

American Securities Transfer & Trust, Inc.
Président
Ian Yewer

Compagnie Montréal Trust
Président et chef de la direction
Robert W. Chisholm

Compagnie Trust National
La Société d'hypothèques Victoria et Grey
Président et chef de la direction
Robert W. Chisholm

Courtage Réduit Scotia Inc.
Président et chef de la direction
Andrew H. Scipio del Campo

Gestion de portefeuille Scotia Cassels Limitée
Président du conseil
J. Christopher Barron

Investissement Scotia S.A.R.F.
Administrateurs délégués
Andrew R. Brenton
S. Jane Rowe

Placements Scotia Inc.
Président et chef de la direction
Andrew H. Scipio del Campo

RoyNat Inc.
Président et chef de la direction
Rod M. Reynolds

Scotiabank Europe plc
Administrateur délégué
Roger A. Ellis

Scotiabank (Ireland) Ltd.
Administrateur délégué
Peter Kluge

ScotiaMocatta
Australie et Hong Kong :
David Turner
Londres : Tim Jones
New York : Tim Dinnyen
Toronto : Drummond Gill

Société de financement des exportations Scotia
Président du conseil et chef de la direction
Timothy G. Plumptre

Scotia Générale,
Compagnie d'assurance,
Scotia-Vie, Compagnie d'assurance
Président et chef de la direction
Oscar Zimmerman

Société hypothécaire Scotia
Président
A. Edward Taylor

Trust Scotia
Président et chef de la direction
J. Rory MacDonald

Pour une liste détaillée des emplacements et les adresses complètes de nos succursales et sociétés affiliées dans 53 pays, reportez-vous à notre répertoire intitulé «La Banque Scotia au Canada et à l'étranger». Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec les Relations publiques, par téléphone, au (416) 866-3925, par télécopieur, au (416) 866-4988 ou par courrier électronique, à l'adresse corpaaff@scotiabank.ca, ou encore visitez le site Web de la Banque Scotia, www.scotiabank.ca.

INFORMATION À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

ASSEMBLÉE ANNUELLE

Les actionnaires sont invités à assister à la 167^e Assemblée annuelle de la Banque Scotia qui se tiendra le 2 mars 1999 à 10 heures (heure de l'Atlantique) au World Trade and Convention Centre, 1800 Argyle Street, Halifax (Nouvelle-Écosse) Canada.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONS ET LES DIVIDENDES

Les porteurs d'actions peuvent obtenir des renseignements sur leur portefeuille d'actions et les dividendes en communiquant avec l'Agent de transfert.

SERVICE DE DÉPÔT DIRECT

Les porteurs d'actions qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans leurs comptes tenus par des institutions financières membres de l'Association canadienne des paiements. Il leur suffit, à cet effet, d'écrire à l'Agent de transfert.

RÉGIME DE DIVIDENDES ET D'ACHAT D'ACTIONS

Le régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque Scotia permet aux porteurs d'actions ordinaires et privilégiées d'acquérir d'autres actions ordinaires en réinvestissant leurs dividendes au comptant sans avoir à acquitter de frais de courtage ou d'administration.

Les actionnaires admissibles ont également la possibilité d'affecter, au cours de chaque exercice, une somme ne dépassant pas 20 000 \$ à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la Banque. Les actionnaires titulaires de débentures subordonnées entièrement nominatives de la Banque peuvent également affecter aux mêmes fins le montant des intérêts perçus sur ces dernières. Tous les frais liés à la gestion du Régime sont à la charge de la Banque.

Pour obtenir plus de renseignements sur le Régime, il suffit de communiquer avec l'Agent de transfert.

INSCRIPTION BOURSIÈRE

Les actions ordinaires de la Banque sont inscrites à la cote des Bourses de Vancouver, de l'Alberta, de Winnipeg, de Toronto, de Montréal et de Londres. Les options d'achat d'actions ordinaires de la Banque sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto.

Les actions privilégiées de la Banque des séries 6, 7, 8, 9, 11 et 12 sont inscrites à la cote des Bourses de Toronto et de Montréal.

SYMBOLES BOURSIERS

Action	Symbole au télé-scripteur	Code CUSIP
Actions ordinaires	BNS	064149 10 7
Actions privilégiées, série 6	BNS.PR.E	064149 70 1
Actions privilégiées, série 7	BNS.PR.F	064149 80 0
Actions privilégiées, série 8	BNS.PR.G	064149 88 3
Actions privilégiées, série 9	BNS.PR.H	064149 87 5
Actions privilégiées, série 11	BNS.PR.I	064149 84 2
Actions privilégiées, série 12	BNS.PR.J	064149 81 8

DATES DE PAIEMENT DES DIVIDENDES POUR 1999

Dates de clôture des registres et de paiement des dividendes déclarés sur les actions ordinaires et privilégiées sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

Date de clôture des registres	Date de paiement
5 janvier	27 janvier
6 avril	28 avril
6 juillet	28 juillet
5 octobre	27 octobre

DÉCLARATION DES BÉNÉFICES TRIMESTRIELS

Pour 1999, les bénéfices trimestriels de la Banque Scotia devraient être annoncés les 2 mars, 26 mai, 31 août et 30 novembre.

COURS DU JOUR DE L'ÉVALUATION

Aux fins des déclarations de revenus au Canada, le cours des actions ordinaires de La Banque de Nouvelle-Écosse a été établi à 31,13 \$ le 22 décembre 1971, jour de l'évaluation, ce qui correspond au cours de 2,594 \$ déterminé à la suite de la division d'actions à raison de deux pour une intervenue en 1976, de la division d'actions à raison de trois pour une intervenue en 1984 et de la division d'actions à raison de deux pour une intervenue en 1998.

ENVOI DE DOCUMENTS EN PLUSIEURS EXEMPLAIRES

Bien que nous nous efforcions d'éviter la duplication de l'information que nous adressons à nos actionnaires, il peut arriver que certains d'entre eux reçoivent plus d'un exemplaire des documents qui leur sont destinés, par exemple le présent Rapport annuel. Les porteurs d'actions peuvent en effet figurer plusieurs fois sur la liste d'envoi lorsqu'ils sont inscrits sous des adresses ou des noms différents.

Les actionnaires concernés qui désirent mettre fin à ces envois multiples sont priés de communiquer avec l'Agent de transfert, afin que soient prises les dispositions nécessaires.

COTES DE CRÉDIT

Dette de premier rang à long terme

CBRS	A+(haut)
DBRS	AA
IBCA	AA-
Moody's	Aa3
Standard & Poor's	AA-

Actions privilégiées à dividende non cumulatif

CBRS	P-2
DBRS	Pfd-1(bas)

Papier commercial

CBRS	A-1+
DBRS	R-1(moyen)
Moody's	P-1
Standard & Poor's	A-1+

POUR COMMUNIQUER AVEC LA BANQUE SCOTIA

DIRECTION GÉNÉRALE

Banque Scotia
Scotia Plaza
44, rue King Ouest
Toronto (Ontario)
Canada M5H 1H1
Téléphone : (416) 866-6161
Télécopieur : (416) 866-3750
Courrier électronique : email@scotiabank.ca

SERVICES AUX ACTIONNAIRES

AGENT DE TRANSFERT ET AGENT COMPTABLE DES REGISTRES AGENT PRINCIPAL

Compagnie Montréal Trust du Canada
151, rue Front Ouest, 8^e étage
Toronto (Ontario)
Canada M5J 2N1
Téléphone : (416) 981-9633; 1 800 663-9097
Télécopieur : (416) 981-9507
Courrier électronique : faq@montrealtrust.com

COAGENT DE TRANSFERT (ÉTATS-UNIS)

The Bank of Nova Scotia
Trust Company of New York
23rd Floor, 1 Liberty Plaza
New York, N.Y. 10006
Téléphone : (212) 225-5470
Télécopieur : (212) 225-5436
Télex : 00126777

COAGENT DE TRANSFERT (ROYAUME-UNI)

IRG plc.
Balfour House
390/398 High Road
Ilford, Essex
1G1 1NQ
Téléphone : 0181 639 2000
Télécopieur : 0181 478 7717
Courrier électronique : irg@easynet.co.uk

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Banque Scotia
44, rue King Ouest
Toronto (Ontario)
Canada M5H 1H1
Téléphone : (416) 866-4790
Télécopieur : (416) 866-5090
Courrier électronique : corpsec@istar.ca

ANALYSTES FINANCIERS, GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE ET AUTRES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

Téléphone : (416) 866-5982
Télécopieur : (416) 866-7867
Courrier électronique : invrelns@scotiabank.ca

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

RELATIONS PUBLIQUES

Banque Scotia
44, rue King Ouest
Toronto (Ontario)
Canada M5H 1H1
Téléphone : (416) 866-3925
Télécopieur : (416) 866-4988
Courrier électronique : corpaff@scotiabank.ca

CENTRE SERVICE CLIENTÈLE

1 800 4-SCOTIA

EN DIRECT

Pour obtenir des renseignements sur les produits et sur la société, de l'information financière et de l'information à l'intention des actionnaires : www.scotiabank.ca et www.scotiacapital.com

RAPPORT ANNUEL

Pour obtenir un exemplaire du rapport annuel et des autres rapports financiers :
Téléphone : (416) 866-3925
Télécopieur : (416) 866-4988
Courrier électronique : corpaff@scotiabank.ca

ANNUAIRE «LA BANQUE SCOTIA AU CANADA ET À L'ÉTRANGER»

Pour plus de précisions sur les adresses, veuillez vous référer à notre annuaire «La Banque Scotia au Canada et à l'étranger». Pour en recevoir un exemplaire, communiquez avec le :
Service des relations publiques
44, rue King Ouest
Toronto (Ontario)
Canada M5H 1H1
Téléphone : (416) 866-3925
Télécopieur : (416) 866-4988
Courrier électronique : corpaff@scotiabank.ca
Site Web : www.scotiabank.ca

BUREAU DE L'OMBUDSMAN

44, rue King Ouest
Toronto (Ontario)
Canada M5H 1H1
Téléphone : (416) 933-3299; 1 800 785-8772
Télécopieur : (416) 933-3276

Couverture avant (à partir de la gauche) : Iñigo Gutiérrez, TMM; Marie Powell, Banque Scotia, en Jamaïque; John Robinson, avec sa nièce Lori Robinson, Eric C. Robinson Inc.; Dr Robyn Olson; et Linda Music et Ashlea.

Couverture arrière (à partir de la gauche) : Ken Cordner, succursale Lakeside Shopping Village, Burlington, Ont.; Guadalupe Razo Camberos, Randy Crath et Francisco Gómez Fernández, Banco Inverlat; John Eby et Michael Locke, Clientèle Grandes entreprises; Jean Walsh et Joy Read, Albany, Î.-P.-É., succursale; et Stephen Carroll et Michelle Ashcroft, Centre clientèle commerciale de Winnipeg.



Le Groupe Banque Scotia

Engagé envers
les clients,
les actionnaires,
les employés
et les collectivités
au sein desquelles
nous travaillons.

